PRÉFACE

SUR LES DEUX ÉPITRES DE SAINT PAUL

AUX CORINTHIENS

Corinthe était la capitale de la province grecque, l'Achaïe, aujourd'hui la Morée, située sur l'isthme, entre la mer Ionienne et la mer Egée, ville riche et commerçante avec deux ports, un des principaux sièges du culte de Vénus et de la volupté, mais aussi de la science et de l'art de bien dire. Saint Paul y était venu d'Athènes (Act. 18, 1) dans le cours de sa seconde tournée apostolique (Act. 15, 40), l'an de l'ère chrétienne 52, suivant d'autres 54, et il y avait prêché durant un an et demi avec un tel succès, qu'il parvint à y former une Eglise nombreuse, qui cependant comptait parmi ses membres plus de Gentils que de Juifs ; car les Juifs s'étaient montrés rebelles et contradicteurs à Corinthe comme partout (Act. 18, 6. 12. 13, 45). Saint Paul avait tout lieu d'être content des chrétiens de Corinthe. Mais lorsqu'il fut parti, et qu'il se fut rendu à Ephèse, pour de là aller à Jérusalem (Act. 19, 21), un bon nombre retournèrent à leur vie dissolue, et donnèrent à l'Apôtre l'occasion d'écrire une première épître aux Corinthiens; épître toutefois qui est perdue, et dans laquelle il interdisait aux fidèles tout commerce avec les hommes corrompus (1. Cor. 5, 9-12). Vers le même temps des chrétiens judaïsants qui, selon toute apparence, étaient venus de la Palestine, excitèrent des troubles. S'attribuant une prééminence particulière (2. Cor. 5, 12. 11, 18. 22), ils contredisaient la doctrine de saint Paul (2. Cor. 11, 4), rabaissaient son autorité (1 Cor. 9, 2) et exaltaient celle de Pierre (1. Cor. 1, 12). Durant l'absence de saint Paul arriva également à Corinthe (Act. 18, 24. 19, 1). Apollon, qui était un chrétien renommé pour sa science

dans les Ecritures, et qui, sans s'éloigner de l'enseignement de saint Paul (Comp. 1. Cor. 3, 6. 16, 12), se distinguait cependant de lui par la manière scientifique dont il enseignait. On vit ainsi paraître des docteurs de différentes espèces à Corinthe. Les suites en furent tristes ; divers partis se formèrent bientôt, et se divisèrent entre eux. Ils se désignaient d'après les maîtres auxquels ils donnaient la préférence : l'un se disant sectateur de Paul, un autre d'Apollon, un autre de Pierre (1. Cor. 1, 12). Ceux qui se disaient partisans de Paul et de Pierre étaient particulièrement animés de dispositions hostiles les uns à l'égard des autres. Ils ne disputaient pas seulement sur la force obligatoire des lois rituelles de Moyse; d'autres sujets de contestations s'élevèrent encore parmi eux. Un homme cohabitait avec sa bellemère, et cela était, aux yeux des uns, un inceste qui méritait les plus sévères châtiments; aux yeux des autres une chose indifférente. La coutume de recourir aux tribunaux romains pour obtenir justice, la participation aux festins que les païens célébraient à l'occasion des sacrifices, les mariages avec ceux qui n'étaient pas chrétiens, la vie hors du mariage, les agapes, l'obligation pour les femmes de se voiler dans les assemblées religieuses, certains désordres dans la célébration du saint Sacrifice et de la sainte Cène, l'autorité des preuves philosophiques dans le christianisme, les dons de l'Esprit, la résurrection d'entre les morts, étaient autant de sujets sur lesquels on disputait avec beaucoup de chaleur. L'Apôtre fut informé de tout cela à Ephèse (1. Cor. 16, 8. 19. Act. 18, 19), en partie par ceux de la maison de Chloé, une femme chrétienne de Corinthe, en partie par le bruit public; et aussi par une lettre que des envoyés de l'Eglise de Corinthe lui avaient apportée. (1. Cor. 1, 11. 7, 1. 16, 15-18). Il en prit occasion d'écrire notre première Epître aux Corinthiens, afin de leur y donner ses instructions touchant les divers points en discussion parmi eux, et de les exhorter à l'union. Les envoyés furent chargés de l'Epître, et Timothée devait en même temps se rendre à Corinthe par la Macédoine (Act. 19, 22), apparemment afin d'informer l'Apôtre de l'im_ pression que sa lettre ferait sur les Corinthiens. Le désir de l'Apôtre était que ceux qui portaient son Epître, arrivassent à Corinthe à peu près vers le temps de Pâques (1. Cor. 5, 7. 8), et que Timothée fùt de retour à Ephèse pour la Pentecôte (1. Cor. 16, 8-12). Ainsi les commissionnaires durent partir d'Ephèse au commencement du mois de mars, et la lettre doit en conséquence avoir été écrite vers le même temps, la dernière année du séjour de l'Apôtre à Ephèse, c'est-à-dire

l'an 57, selon d'autres 58 de l'ère chrétienne; car saint Paul dit expressément (1. Cor. 16, 8. 9), que son dessein était de ne demeurer à Ephèse que jusqu'à la Pentecôte de l'année courante.

L'Apôtre, plein de sollicitude pour savoir quelle impression sa Lettre ferait sur les Corinthiens, outre Timothée, envoya encore Tite d'Ephèse à Corinthe, le chargeant en même temps de faire faire des quêtes en faveur des pauvres. Pour lui, dans la nécessité de quitter Ephèse durant cet intervalle (Act. 20, 1), il croyait pouvoir attendre le retour de Tite dans la Troade (2. Cor. 2, 12. 13); mais il ne le retrouva qu'en Macédoine (2. Cor. 7, 5. et suiv.). Il apprit de lui que sa Lettre n'avait pas été, il est vrai, sans un bon effet (2. Cor. 7, 7-9), mais que néanmoins il n'avait pas entièrement atteint son but (2. Cor. 6, 14-18. 12, 21. 13, 10); qu'il n'y avait que ceux qui se disaient les adeptes de Paul, qui fussent revenus à de meilleurs sentiments; que les autres cherchaient par tous les moyens à le rabaisser (2. Cor. 2, 15-17. 3, 1. 10, 10), et que même ils portaient l'audace jusqu'à l'accuser d'inconstance (2. Cor. 1, 12-23), et de faiblesse (Comp. 2. Cor. 10, 1-11. avec 1. Cor. 4, 18-21). Il apprit tout cela et diverses autres choses encore de Tite, et ce fut ce qui l'engagea à écrire notre seconde Epître aux Corinthiens, qu'il composa durant son séjour dans la Macédeine, ayant auprès de lui Timothée, qui durant ce temps-là était revenu, peu après qu'il eut envoyé sa première, l'an 57 ou 58, suivant d'autres 58 ou 59 de notre ère. « Nous l'y voyons comme un père plein de tendresse, dont le cœur avait été profondément affligé et rempli d'angoisses en se trouvant dans la nécessité de châtier ses enfants à cause de leurs déréglements, et qui, attendant avec une inquiète sollicitude l'effet du châtiment, embrasse avec un amour plus vif encore ceux de ses fils bien aimés qui s'étaient montrés, repentants mais qui, d'une part, pénétré lui-même de la plus haute idée de la dignité d'apôtre dont il est revêtu, et de la grandeur des sacrifices qu'il a faits pour la propagation de la bonne nouvelle du salut, reprend avec fermeté les endurcis et les récalcitrants. »

I^{RE} ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX CORINTHIENS

CHAPITRE PREMIER.

Préambule. L'Apôtre commence l'Epître même par une exhortation à éviter les divisions et à ne pas faire reposer l'enseignement chrétien sur l'autorité humaine de celui qui l'enseigne, puisque nous n'appartenons qu'à Jésus-Christ. Pour lui, il prêche Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifé, et il le prêche en termes simples; car Dieu a réprouvé la sagesse du monde avec toute son éloquence comme une folie qui conduit à l'erreur; et, au contraire, la prédication de la croix, qui paraît une folie, il la destine à sauver ceux qui croient. Cette prédication de la croix est, il est vrai, un scandale pour les Juis et une folie pour les Gentils; mais pour les vrais chrétiens elle est force et sagesse divine. Et la conduite que Dieu a tenue par rapport à la réprobation de la sugesse humaine, est également celle qu'il tient par rapport à la vocation. Il a préféré les ignorants et les petits aux savants et aux grands, préférence qui toutefois est à l'égard des premiers un pur effet de la grâce, afin que nul ne se glorifie de ses propres mérites, mais que chacun rende toute gloire au Seigneur.

1. Paulus vocatus apostolus Jesu | Christi per voluntatem Dei, et Sosthenes frater,

2. Ecclesiæ Dei, quæ est Co-rinthi, sanctificatis in Christo Jesu, vocatis sanctis, cum omnibus qui invocant nomen Domini nostri Jesu Christi, in omni loco

3. Gratia vobis, et pax a Deo

1. Paul, apôtre de Jésus-Christ ¹, par la vocation et la volonté de Dieu ², et Sosthène notre frère 3,

2. à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui sont sanctifiés en Jésus-Christ 4, et qui sont appelés à la sainteté , et à tou-ceux qui en quelque lieu que ce soit, ainsi que chez nous, invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ 6.

3. Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ

ipsorum, et nostro.

8-5), et qui par la ont été, comme saints, séparés, selon l'esprit, du reste des hommes.

⁵ Voy. Rom. 1, 7.

⁶ Litt.: qui invoquent... en tous lieux, chez eux et chez nous, — parmi eux à Corinthe et parmi nous à Ephèse, — à eux tous (ajoutez : Paul et Sosthène adressent cet écrit). Les Epitres du saint apôtre étaient envoyées d'Eglise en Eglise. Il fait mention de tous les fidèles, dit saint Chrysostòme, pour montrer qu'il ne doit y avoir qu'une Eglise sur la terre.

^{7. 1. —} ¹ Voy. Rom. 1, 1.
2 n'ayant pas été appelé à l'apostolat par les hommes.
3 C'est, selon quelques-uns, le même dont il est fait mention (Act. 18, 17). Suivant d'autres, c'est un personnage différent, celui qui servit de secrétaire pour cette Epître (Comp. pl. b. 16, 21. avec Rom. 16, 22).
7. 2. — ¹ à ceux qui ont été incorporés à Jésus-Christ par le baptême (Rom. 6, 25).
8. 5) et qui par la ont été comme soirits extendés celon l'espait du reste de la comme contra contra celon l'espait du reste de la comme de la c

notre Seigneur, vous donnent la grâce et la Patre nostro, et Domino Jesu

paix. Rom. 1, 7.

4. Je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces continuelles, à cause de la grâce de Dieu, qui vous a été donnée en Jésus-Christ 7,

5. et de toutes les richesses dont vous avez été comblés en lui dans tout ce qui

regarde la parole et la science 8;

6. le témoignage qu'on vous a rendu de Jésus-Christ ayant été ainsi confirmé parmi vous 9:

7. de sorte qu'il ne vous manque aucun don pour attendre avec confiance la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ 10.

8. Et Dieu vous affermira encore jusqu'à la fin ¹¹, pour être trouvés sans crime au jour de l'avènement de Jésus-Christ notre Seigneur 19.

9. Dieu, par lequel vous avez été appelés à la société de son Fils Jésus-Christ notre

Seigneur, est fidèle 13.

10. Or je vous conjure, mes frères, par le nom de Jésus-Christ notre Seigneur 14, d'avoir tous un même langage 15, et de ne point souffrir parmi vous de divisions, mais d'être tous unis ensemble dans un même esprit, et dans un même sentiment.

Christo.

- 4. Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratia Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu:
- 5. quod in omnibus divites fact estis in illo, in omni verbo, et il omni scientia:
- 6. sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis:
- 7. ita ut nihil vobis desit in ulla gratia, expectantibus revelationem Domini nostri Jesu Christi,
- 8. qui et confirmabit vos usque in finem sine crimine, in die adventus Domini nostri Jesu Christi.
- 9. Fidelis Deus : per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.
- 10. Obsecro autem vos fratres, per nomen Domini nostri Jesu Christi: ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata : sitis autem perfecti in eodem sensu, et in eadem sententia.

tribunal sans péché mortel? Plaise à Dieu qu'une crainte salutaire accompagne toujours notre confiance; car les grâces que Dieu nous fait pour nous affermir, ne doivent pas nous empêcher de tout craindre de notre faiblesse.

goivent pas nous empécher de tout craindre de notre faiblesse.

7. 9. — ¹³ Oui, il vous fera persévérer jusqu'à la fin; car Dieu accomplit ses promesses. Vous ayant appelés à la plus étroite union avec son Fils, à la qualité d'enfants de Dieu, de frères et de cohéritiers de Jésus-Christ, il vous fera persévérer jusqu'à la fin dans sa grâce (supposé que vous ne vous en priviez point vous-mèmes (Ausel., Ambr., Théophil., Chrys.). Comp. 1. Jean, 1, 3.

7. 10. — ¹⁴ au nom, dans la vertu et la toute-puissance de Jésus-Christ. Ou bien: par le nom de Jésus-Christ, par ce que vous avez de plus sacré.

15 de n'avoir tous qu'un même sentiment, et de persévérer tous dans la pureté de la foi.

de la foi.

 $[\]hat{y}.$ 4. — 7 pour l'état (l'ordre) de grace, dans lequel vous vous trouvez, et dont Jésus-Christ est l'auteur.

y. 5. — 8 pour vous qui êtes parfaitement instruits dans la science chrétienne. Sous le nom de science chrétienne on peut du reste comprendre toute espèce de science, parce que la science chrétienne est le fondement et la fin de toute vraie

y. 6. — • la prédication touchant Jésus-Christ, avec tous les dons qui l'accompagnent, ayant été solidement établie parmi vous et en vous. Un prédicateur rend témoignage de ce qui vit en lui; ainsi il n'est pas simplement un maître qui en-

seigne.

y. 7. — 10 en sorte que durant le temps où vous attendez le second avènement de Jésus-Christ dans l'éclat de sa gloire, vous n'êtes pas seulement remplis de toutes les grâces propres à vous faire opérer votre salut, mais vous êtes encore ornés des dons extraordinaires de la grâce. Sur le second avènement de Jésus-Christ (voy. Matth. 24, 30 et suiv. Sur les dons de la grâce Act. 2, 4. Pl. b. 12, 8-10).

y. 8. — 11 vous maintiendra dans sa persévérance.

12 au jour où notre Seigneur viendra, soit pour le jugement général à la fin du monde, soit pour le jugement particulier à la mort (Voy. Matth. 24). Ne manque-t-il rien pour son avènement? Pouvons-nous espérer d'être trouvés devant son tribunal sans péché mortel? Plaise à Dieu qu'une crainte salutaire accompagne

11. Significatum est enim mihi de vobis fratres mei, ab iis qui sunt Chloes, quia contentiones sunt inter vos.

12. Hoc autem dico, quod unusquisque vestrum dicit : Ego quidem sum Pauli: ego autem Apollo: ego vero Cephæ: ego autem Christi.

- 13. Divisus est Christus? Numquid Paulus crucifixus est pro vobis? aut in nomine Pauli baptizati
- 14. Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi, nisi Crispum et Caium:

 ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis.

16. Baptizavi autem et Stephanæ domum : cæterum nescio si quem alium baptizaverim.

17. Non enim misit me Chris-

- 11. Car j'ai été averti, mes frères, par ceux de la maison de Chloé 16, qu'il y a des contestations parmi vous.
- 12. Ce que je veux dire est, que chacun de vous prend parti en disant : Pour moi je suis à Paul; et moi je suis à Apollon 17; et moi je suis à Céphas ¹⁸; et moi je suis à Jésus-Christ ¹⁹. Act. 18, 24.
- 13. Jésus-Christ est-il divisé 20? Est-ce Paul qui a été crúcifié pour vous 21? ou avez-vous été baptisés au nom de Paul 22?*
- 14. Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispe et Caïus;

15. afin que personne ne dise que vous

avez été baptisés en mon nom 23.

16. J'ai encore baptisé ceux de la famille de Stéphanas; et je ne sache point en avoir baptisé d'autres,

17. parce que Jésus-Christ ne m'a pas tus baptizare, sed evangelizare : envoyé pour baptiser, mais pour prêcher

n'est-ce pas plutôt un seul et même Christ qui est enseigné par tous? Et s'il n'y a qu'nn seul Christ, n'est-ce pas le comble de la folie de s'attacher à un autre qu'à

²¹ Ou bien vos maîtres seraient-ils eux-mêmes vos libérateurs? Est-ce Paul (ou an autre de vos docteurs quel qu'il soit) qui a accompli pour vous l'œuvre de la rédemption)

y. 11. — 18 Voy. l'Introd.
y. 12. — 17 Voy. l'introd.
18 Céphas est le nom syriaque de Pierre (Jean, 1, 42).
19 Je veux rappeler ce qui arrive parmi vous, à saveir, que les uns se déclarent sectateurs de Paul, les autres d'Apollon, les autres de Pierre, enfia que d'autres n'embrassent aucun parti, font profession de n'appartenir qu'à Jésus-Christ. Il semble que les sectateurs de Paul étaient ceux qui, avec saint Paul, niaient la force obligatoire des lois rituelles de Moyse (Pl. b. 3, 11. Gal. 3, 1). Leur faute consistait en ce que leur manière d'agir à cet égard n'était pas, comme celle de saint Paul, dirigée par une parfaite sagesse, sans porter atteinte à la charité (Act. 18, note 21). Les adeptes d'Apollon étaient sans doute ceux qui, comme Apollon (Act. 18, 24), cherchaient à défendre le christianisme par l'éloquence et la science des Ecritures. Leur faute consistait, ce semble, en ce qu'ils ne se maintenaient pas, comme Apollon, en union de sentiments avec saint Paul (Pl. b. 4, 6), qui attachait beaucuup plus d'importance à l'esprit de la parole qu'à l'art de bien parler; pas, comme Apollon, en union de sentiments avec saint Paul (Pl. b. 4, 6), qui attachait beaucoup plus d'importance à l'esprit de la parole qu'à l'art de bien parler; car assurément Apollon 'avec toute son éloquence rendait sur ce point justice à saint Paul. Les sectateurs de Pierre étaient des chrétiens qui avaient des sentiments judaïques, et qui prétendaient que les lois cérémonielles de Moyse étaient obligatoires. Saint Pierre enseignant presque toujours au milien des Juifs, la sagesse demandait que, dans son genre de vie, il fit plus de concessions que les autres apôtres pour plaire aux Juifs. Les chrétiens judaïsants inféraient de la que, selon lui, les pratiques judaïques devaient être conservées dans la religion chrétienne, et ils en faisaient leur chef, bien que saint Pierre enseignât tout le contraire (Act. 15, 10. 11), et qu'il fût sur ce point absolument de l'avis des autres apôtres. Les adeptes de Jésus-Christ sont les chrétiens orthodoxes de Corinthe qui, étrangers à tout esprit de parti, ne voulaient appartenir qu'à Jésus-Christ, et ne voyaient dans ceux qui l'annonçaient que ses ministres (Chrys.).

y. 13. — Les confiérents maîtres enseignent-ils donc un Christ différent, ou bien n'est-ce pas plutôt un seul et même Christ qui est enseigné par tous? Et s'il n'y a

 ²³ dans la vertu et par les mérites de Paul.
 7. 45. — ²³ Je rends grâces à Dieu de n'avoir pas fait du baptême ma principare occupation, afin que personne ne vuisse me dire que je l'ai bantisé en mon nom-

l'Evangile 24, non pas toutefois par la sagesse | non in sapientia verbi, ut non de la parole 25, pour ne pas anéantir la croix evacuetur crux Christi. de Jésus-Christ 26. 2. Pier. 1, 16. Pl. b. 2,

18. Car la parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est la vertu de Dieu 27.

.19. Car il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants 28. Isaï. 29, 13. 14.

20. Que sont devenus les sages? que sont devenus les docteurs de la loi? que sont devenus les esprits curieux de ce siècle 29? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde 30? Isaïe, 33, 18.

21. Car Dieu voyant que le monde, avec la sagesse humaine, ne l'avait point connu non cognovit mundus per sapiendans les ouvrages de la sagesse divine, il lui tiam Deum : placuit Deo per stul-

18. Verbum enim crucis, pereuntibus quidem stultitia est : iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, Dei virtus est. 19. Scriptum est enim : Perdam

sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo.

20. Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi?

21. Nam quia in Dei sapientia

). 17. — 26 L'apostolat était souvent désigné dans la primitive Eglise sous le y. 17. — Il apostolat etait souvent designe dans la primitive gagner au sa-titre de ministère de la prédication, parce que les apôtres, pour les gagner au sa-lut, devaient se présenter aux Juiss et aux Gentils principalement, et surtout comme prédicateurs de la foi (Voy. Act. 6, 2. 9, 15).

15 par des discours préparés avec art. Il semble que saint Paul ait ajouté ceci à cause des sectateurs d'Apollon (voy. pl. h. note 19), et en général pour ceux qui, à raison de la simplicité de sa manière d'instruire, faisaient peu cas de lui (2. Cor.

11, 6).

26 pour ne pas détruire la prédication de la croix en ayant recours aux artifices humains, de peur que l'on ne s'attache au charme des paroles, et que l'on n'oublie ce qu'il y a d'essentiel. D'autres rendent le sens : de peur que l'on n'attribue à une éloquence humaine la conversion des hommes, qui n'a absolument son prin-

cipe que dans la croix, c'est-à-dire dans la grâce divine, que le sacrifice de la croix a méritée au monde (Pl. b. 2, 4).

7. 18. — 17 Car la bassesse de la prédication d'un Sauveur crucifié paraît, il est trai, absurde à ceux qui se perdent à cause de leur incrédulité (Rom. 1, 18); mais

vrai, absurné a ceux qui se perdent a cause de leur increduite (Rom. 1, 18); mais pour nous qui y avons foi, et que notre foi sauve (Jean, 3, 16), elle est (en union avec la grâce) le moyen puissant qui nous conduit au salut. En union avec la grâce; car c'est la grâce qui donne à la prédication son efficacité, et elle est également la fin de la prédication (Comp. Rom. 1, 16).

†. 19. — 28 Car déjà Isaïe (29, 13. 14) a prédit touchant les docteurs juifs qui favorisaient les doctrines des hommes, prédiction qui se rapporte aussi au temps de Jésus-Christ, que Dieu réprouverait leur sagesse toute humaine (Foy. l'explication de ca pessage prophétique dans le contexté.) Par le mot sagesse a prest pas seu-Jésus-Christ, que Dieu réprouverait leur sagesse toute humaine (Voy. l'explication de ce passage prophétique dans le contexte). Par le mot sagesse ce n'est pas seulement la manière de parler étudiée, la forme de l'enseignement, mais aussi l'enseignement même, en tant qu'il est purement humain, qui est ici compris; et saint Paul se sert de ce passage comme d'une transition à cette pensée, que Dieu confond non-seulement la sagesse humaine dans l'art de parler tout humain (v. 17), mais encore les doctrines mêmes des hommes. Les Corinthiens ayant tant d'inclination à s'appuyer sur l'autorité des hommes, et même à défigurer la parole de Dieu par le mélange d'idées humaines, l'Apôtre jugea utile de montrer au long comment Dieu a confondu la sagesse des sages du siècle.

7. 20. — 29 Que Dieu ait réprouvé la sagesse du siècle, c'est ce que vous pouvez voir d'une manière sensible dans les philosophes et les érudits du paganisme, aussi bien que dans les docteurs de la loi parmi les Juifs. Où y a-t-il donc parmi eux un sage et un docteur de la loi qui mérite ce titre? Ont-ils jamais enseigné la vraie sagesse, la sagesse qui rend hon et qui sauve? N'est-ce pas là un signe qu'ils ont été réprouvés de Dieu?

30 Dieu n'a-t-il pas permis que les sages de ce monde enseignassent les impertinences les plus insensées? Ayant méconnu la manière dont Dieu se manifestait à

nences les plus insensées? Ayant méconnu la manière dont Dieu se manifestait à eux (Rom. 1, 18 et suiv.), ne sont-ils pas tombés dans le culte des idoles et dans tous les vices? Il n'y a aucune folie qui n'ait été conque et enseignée par quelque philosophe

credentes.

22. Quoniam et Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt:

nos autem prædicamus 23. Christum crucifixum: Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam:

24. ipsis autem vocatis Judæis, atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam:

25. quia quod stultum est Dei sapientius est hominibus : et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus.

26. Videte enim vocationem vestram fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles:

27. sed quæ stulta sunt mundi,

titiam prædicationis salvos facere la plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui 31.

22. Les Juifs demandent des miracles, et les Gentils cherchent la sagesse.

23. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié 32, qui est un scandale aux Juifs, et une folie aux Gentils 83;

24. mais Jésus-Christ qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu 34 à ceux qui sont appelés 38, soit Juifs, soit Gentils;

25. parce que ce qui paraît en Dieu une folie, est plus sage que les hommes; et que ce qui paraît en Dieu une faiblesse, est plus fort que les hommes 36.

26. En effet, considérez, mes frères, qui sont ceux d'entre vous qui ont été appelés ^{\$7} : il y en a peu de sages selon la chair 38, peu de puissants, et peu de nobles 89;

27. mais Dieu a choisi les moins sages elegit Deus, ut confundat sapien- selon le monde, pour confondre les sages;

7. 23. — 32 Pour nous, nous proposons (sans avoir recours à une rhétorique palenne) la doctrine du Libérateur crucifié.

33 qui est aux Juifs un scandale, parce qu'ils n'attendaient pas un Messie anéanti jusqu'à la mort de la croix, mais un Messie revêtu d'une puissance et d'une gloire séculière; qui offusque les Gentils comme une folie, parce que, à leurs yeux, un Homme-Dieu attaché à la croix est quelque chose de choquant (Chrys.).

7. 24. — 34 Jésus-Christ crucifié, qui possède la puissance et la sagesse divine, pour venir en aide à tous ceux qui s'abandonnent avec foi à lui et à ses préceptes,

et pour les conduire à la vraie sagesse, la vertu et le salut.

s à ceux qui suivent avec docilité la vocation de Dieu, et qui, par conséquent,

sont du nombre des élus (Matth. 20, 16).

y. 25. — 36 En Jésus-Christ réside la puissance et la sagesse de Dieu; car un Messie crucifié paraît, il est vrai, indigne de Dieu et un objet peu en harmonie avec messie crucine parait, il est vrai, indigne de Dieu et un objet peu en harmonie avec sa toute-puissance, mais ces dehors, qui semblent choquer, surpassent toute la sagesse humaine, car ils voilent tous les trésors de la vraie sagesse jusque-là inconnue, et cette faiblesse apparente est plus puissante que toute la puissance des hommes; car elle s'assujettira l'univers entier.

7. 26. — 37 Vous pouvez vous convaincre de la même vérité en jetant les yeux sur ceux qui, avec le secours de la grâce de Dieu, ont suivi leur vocation à la religion de Jésus-Christ. Comme Dieu n'a point voulu que ce fot cette sagesse qui paraît quelque chose aux yeux du monde, qui rendit les hommes bons et les sauvatt mais la sagesse de la croix que le monde dédairne, de même Dieu a préféré

vât, mais la sagesse de la croix que le monde dédaigne, de même Dieu a préféré les ignorants et les petits aux doctes et aux grands (Chrys.). D'où il arrive que les petits servent à la confusion et à l'humiliation des grands, afin que cet abaissement puisse également contribuer à leur salut.

38 Il n'y en a pas beaucoup de ceux qui sont sages dans la science et dans les arts purement humains. Le mot chair est mis pour purement humain (1. Moys. 6,

3. 12).

39 qui aient coopéré à la grâce de la vocation.

^{7.21. — 31} Car les hommes (Jean, 1, 10), particulièrement les sages du siècle, n'ayant pas, au moyen de la sagesse de leur raison qui se complaît si fort en ellememe, reconnu Dieu dans l'ordre qu'il a établi et dans ses œuvres si remplies de sagesse (Rom. 1, 20), Dieu résolut de procurer, par la simplicité de la prédication de la croix, le salut de ceux qui croient (Thom.). De là il suit (c'est ce qu'il faut suppléer pour la liaison avec ce qui suit), que la foi et le salut, dans les desseins de Dieu, dépendent de la prédication, et même d'une prédication dépourvue de science, et non, comme le veulent les pharisiens, des signes opérés dans le ciel (Matth. 12, 38.39), ni, ainsi que le prétendent les Gentils, des discours étudiés. savants et philosophiques. diés, savants et philosophiques.

il a choisi les faibles selon le monde, pour | tes : et infirma mundi elegit

confondre les puissants.

28. Et il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui est 40;

29. afin que nul homme ne se glorifie devant lui 41.

30. C'est par cette voie que vous êtes établis en Jésus-Christ 42, qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption 43; Jér. 23, 5.

31. afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur 4.

2. Cor. 10, 17.

Deus, ut confundat fortia:

28. et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrue-

29. ut non glorietur omnis caro

in conspectu ejus.

30. Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio:

31. ut quemadmodum scriptum est: Qui gloriatur, in Domino glorietur.

CHAPITRE II.

Dans cette conviction que Dieu, dans la distribution de ses graces, n'a égard qu'à ce qui est petit, je n'ai point paru parmi vous comme un orateur, mais avec la doctrine de Jésus-Christ dans la simplicité, sans aucun avantage personnel dans l'art de parler et sans ornement dans mes discours, laissant simplement agir l'esprit de Dieu. Je ne laisse pas cependant d'enscigner la sagesse, et une sagesse qui s'élève bien haut au-dessus de toute la sagesse des hommes, et que l'homme abandonné à lui-même est tout-à-fait incapable de comprendre. Pour goûter cette sagesse, il faut y être forme par le Saint-Esprit. Il n'y a que celui que le Saint-Esprit dirige, qui puisse avoir l'intelligence des choses spirituelles et en juger; l'homme selon la nature est entièrement inepte pour cela.

1. Pour moi, mes frères, lorsque je suis ! 1. Et ego cum venissem ad vos, venu vers vous pour vous annoncer l'Evan- fratres, veni non in sublimitaté

y. 28. — 40 Les apôtres étaient des pêcheurs pauvres et sans science, et la plus grande partie des premiers chrétiens appartenaient à la classe des ignorants et des pauvres.

7. 29. — 41 afin que nul homme n'attribue sa vocation au christianisme, à sa propre sagesse ou à son élévation, mais à la pure grâce de Dieu (Anselme). Mais les savants et les grands ne furent-ils donc pas aussi appelés? Oui, certes, ils furent appelés avec tous les autres (Matth. 20, 16), mais ils n'accédèrent pas à leur vocation, et Dieu permit ainsi qu'ils fussent du nombre de ceux qui n'avaient pas été apelés. Les ignorants et les pauvres accédèrent à leur vocation, et il arriva ainsi qu'avec le secours de la grâce de Dieu, qui toutefois leur avait été donnée comme aux autres, sans aucun mérite de leur part, ils furent appelés et persévérèrent dans leur vocation. Prenez bien garde: Dieu a seulement permis que ceux qui se montrèrent récalcitrants fussent exclus; mais parce que la volonté de Dieu, en tant qu'il permet, n'est pas moins libre que sa volonté, en tant qu'il exécute, l'exclusion est attribuée à Dieu (Voy. Rom. 9, 18 et suiv.).

7. 30. — 12 C'est par la libre, la pure grâce de Dieu que vous êtes devenus chrétiens. L'Apoètre ajoute ceré de peur que les ignorants et les pauvres ne vinssent

chrétiens. L'Apôtre ajoute ceci de peur que les ignorants et les pauvres ne vinssent à se prévaloir de leur condition, ou qu'ils ne se fissent un mérite de leur coopération à la vocation divine (Voy. sur la grâce qui est donnée absolument sans aucun

mérite Rom. 3, note 17).

43 qui a été destinée de Dieu à être notre Maître descendu du ciel, à nous justifier (Rom. 3, 24. 25), à nous sauver et à nous délivrer de tous les maux.

7. 31. — 44 C'est par la libre grâce de Dieu que vous avez été sauvés, afin que la

faveur que vous avez obtenue, vous l'attribuiez, non à votre mérite, mais au Seigneur, à ses mérites et à sa grâce. Le passage est emprunté de *Jérémie*, 9, 23. où il est dit que nul ne doit espérer de se sauver par ses propres forces, mais que le salut ue peut être que l'effet du secours de Dieu.

tians vobis testimonium Christi.

2. Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.

3. Et ego in infirmitate, et timore, et tremore multo fui apud

- 4. et sermo meus, et prædicatio mea, non in persuabilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis :
- 5. ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute
- 6. Sapientiam autem loquimur inter perfectos : sapientiam vero non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, qui destruun-
- 7. sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram, 8. quam nemo principum hujus

sæculi cognovit : si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.

9. Sed sicut scriptum 'est: Quod

sermonis, aut sapientiæ, annun- gile de Jésus-Christ¹, je n'y suis point venu avec les discours élevés de l'éloquence ou de la sagesse 2.

> 2. Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Pl. h. 1, 13.

> 3. Et tant que j'ai été parmi vous, j'y ai toujours été dans un état de faiblesse 3, de crainte et de tremblement *;

> 4. et je n'ai point employé en vous par lant, et en vous préchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets

> sensibles de l'esprit et de la vertu 5; 5. atin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu 6.

> 6. Nous prêchons néanmoins la sagesse parmi les parfaits 7, non la sagesse de ce monde 8, ni des princes de ce monde 9 qui se détruisent;

> 7. mais nous prêchons la sagesse de Dieu, sagesse mystérieuse et cachée, qu'il avait prédestinée et préparée avant tous les siècles pour notre gloire 10;

> 8. que nul des princes de ce monde 11 n'a connue; car s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire 12:

9. et de laquelle il est écrit, que l'œil oculus non vidit, nec auris audi- I n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et

 $\hat{\mathbf{y}}$. 1. — 1 Voy. pl. h. 1, 6. Dans le grec : de Dieu.
2 d'une sagesse humaine (Pl. h. 1, 17). $\hat{\mathbf{y}}$. 3. — 3 de faiblesse dans ma personne et dans mes discours (2. Cor. 10, 10).

D'autres entendent les épreuves que saint Paul eut à essuyer.

4 étant toujours exposé aux persécutions des Juifs et des Gentils (Act. 18, 6). Les prédicateurs de morale peuvent prècher sans crainte; mais pour celui qui prèche

Jésus Christ, et Jésus-Christ crucifié, afin de porter les hommes au crucifiement de la chair, il faut qu'il se dispose à être crucifié lui-même.

y. 4.—5 mais, en vous prêchant, je me suis montré par ma prédication rempli du Saint-Esprit, qui est la vertu de Dieu (Luc, 1, 35). D'autres, par la vertu de Dieu, entendent les miracles par lesquels saint Paul confirmait sa prédication.

7.5.— 6 afin que votre conversion fût attribuée, non pas à une éloquence humaine, mais à la grâce de Dieu agissant par mes paroles qui ne paraissent que

ý. 6. — 7 aux chrétiens. Les chrétiens sont représentés ici comme parfaits, de même qu'ailleurs ils sont appelés saints, par opposition aux Juis et aux Gentils non convertis, et par là même imparfaits et non saints.

⁸ non pas la sagesse paienne du monde.

9 ni les doctrines humaines des philosophes et des docteurs de la loi (pl. h. 1, 20), qui prétendent être les premiers maîtres et les coryphées de la science, mais

qui, avec leur sagesse, sont réduits à néant.

y. 7. — 10 mais nous enseignons la sagesse de la croix (pl. h. 1, 18), sagesse jusque-là cachée, inaccessible à l'intelligence de l'homme, que Dieu de toute éternité à destinée à nous servir de secours pour arriver à la gloire éternelle. Elle consiste en ce que Jésus-Christ a dù souffrir pour nous la mort de la croix, en ce que, de notre côté, nous devons mourir en lui et avec lui, selon le vieil homme, afin de ressusciter en lui et avec lui à une vie nouvelle (Rom. 6, 6-8). ŷ. 8.— 11 le grand conseil et les scribes.
12 leur ignorance toutefois n'était pas excusable (Act. 3, 17).

le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce vit, nec in cor hominis ascendit. que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment 13.

10. Mais pour nous, Dieu nous l'a révélé par son Esprit 15, parce que l'Esprit 15 pénètre tout, jusqu'aux secrets les plus pro-fonds de Dieu 16.

11. Car qui des hommes connaît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? Ainsi nul ne connatt ce qui est en Dieu, que l'Esprit de Dieu 17.

12. Or, nous n'avons point reçu l'esprit du monde 18, mais l'Esprit de Dieu 19, afin que nous connaissions les dons que Dieu nous a faits 20:

13. et nous les annonçons, non avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux que l'Esprit enseigne, traitant spirituellement les choses spirituelles 21.

14. Or, l'homme animal 22 ne conçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu : elles lui paraissent une folie, et il ne les peut com- stultitia enim est illi, et non po-

quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum:

10. nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum : Spiritus enim omnia scrutatur, etiam pro-

funda Dei.

11. Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est? ita et que Dei sunt, nemo cognovit, nisi Spiritus Dei.

12. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed Spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis:

13. quæ et loquimur non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina Spiritus, spiritualibus spiritualia comparantes.

14. Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei:

et l'espérance (Rom. 1, note 24).

**p. 10. — 14 L'Apôtre va au-devant de l'objection : « Si ce mystère a été caché à tous, comment le connaissez-vous vous-même? » Dieu nous l'a révélé (aux autres apôtres et à moi) par le Saint-Esprit, ainsi que Jésus-Christ l'a promis (Jean, 14, 26. 16, 23). C'est à tort et contre le contexte que quelques-uns entendent par ce nous tous les chrétiens en général; car l'Apôtre (7. 12. 13) parle expressément de lui seulement, et (chap. 3, 2) il dit que les Corinthiens, quoiqu'ils fussent chrétiens, étaient animés de sentiments tout humains.

15 Dieu, le Saint-Esprit.

16 pénètre jusqu'aux plus profonds mystères de Pieu.

16 pénèire jusqu'aux plus profonds mystères de Dieu.
7. 11. — 17 Car quel homme sait ce qu'un autre homme pense en lui-même, excepté l'esprit de ce dernier? Pareillement nul ne connaît les pensées et les desseins cachés dans le sein de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu (et celui à qui l'Esprit de Dieu l'a fait connaître).

y. 12. — 18 la sagesse de ce monde.

19 qui procède de Dieu.

20 afin que nous puissions connaître clairement et faire connaître aux autres le don de Dieu, le mystère du christianisme (Jean, 14, 26).

7. 13. — 21 Et la doctrine mystèrieuse du christianisme, nous l'enseignons, non en des termes préparés avec art, comme on a coutume de présenter les leçons de la sagesse humaine, mais en des termes tels que l'Esprit-Saint nous les inspire; nous exposons les enseignements spirituels avec les paroles de l'Esprit (Aug., Chrys., Théod., Ambr.). Voy. 2. Pier. 1, 16.
7. 14.—12 celui qui ne suit que ses idées fondées sur la nature et ses inclinations naturelles (Théod., Bern., Justin.). Saint Paul ne dit pas ce qui suit sans avoir indirectement en vue les Corinthiens (Voy. pl. b. 3, 3).

^{**9. — 18} Sens en union avec ce qui précède : que nul n'a connue, mais qui était ignorée d'eux conformément à ce que dit le Prophète (*Isai*. 64, 4) : que ce que Dieu a préparé (ce qu'il donnera en ce monde dans le temps, et en l'autre durant l'éternité) à ceux qui l'aiment (qui croient et qui espèrent), est inaccessible non-seulement aux sens, mais encore à toutes les puissances de l'homme abandonné à lui-même. L'Apôtre a rapporté ce passage prophétique plus quant au sens que selon la lettre. Ce que Dieu a préparé, c'est d'abord la sagesse de la croix connue par l'Evangile, mais en même temps aussi la félicité éternelle; car, dans la pensée de l'Apôtre, recevoir l'Evangile et être destiné à l'éternelle félicité sont deux choses inséparables (Rom. 8, 30). Ceux qui aiment Dieu sont ceux qui en même temps craient et espèrent, de même qu'ailleurs la foi comprend la charité

examinatur.

15. Spiritualis autem judicat omnia : et ipse a nemine judica-

16. Quis enim cognovit sensum

test intelligere: quia spiritualiter | prendre, parce que c'est par une lumière spirituelle qu'on en doit juger 23.
15. Mais l'homme spirituel juge de tout,

et n'est jugé de personne 24.

16. Car qui connaît l'Esprit du Seigneur, Domini, quis instruat eum? Nos et qui peut l'instruire 25? Mais pour nous, autem sensum Christi habemus. nous avons l'Esprit de Jésus-Christ 26.

CHAPITRE III.

Cette sagesse, je n'ai pu d'abord vous l'enseigner que dans ses premiers éléments, parce que vous êtes encore remplis de sentiments tout naturels et tout humains, comme le montrent vos divisions. Comment pouvez-vous choisir des chefs de partis? Tous ne sont que les serviteurs de Jésus-Christ, ils ne peuvent opérer que selon les dons que Dieu a départis à chacun, et ils rendront compte de leurs actions à Dieu qu'éprouvera et purifiera leurs œuvres par le feu. Vous êtes les temples du Saint-Esprit; ne profanez pas ce temple par une sagesse humaine, qui devant Dieu est folie, et conduit à la perdition. Ne vous glorifiez pas au sujet des hommes, comme si la sagesse émanait d'eux; car tous ne sont que vos serviteurs en Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu.

1. Et ego, fratres, non potui 1. Aussi, mes frères, je n'ai pu vous parvobis loqui quasi spiritualibus, ler comme à des hommes spirituels, mais

23 L'homme qui ne suit que ses idées et ses inclinations naturelles, ne comprend pas les enseignements surnaturels que Dieu nous a donnés; car ces enseignements étant au-dessus de sa raison, ils lui paraissent plutôt être une folie, et il ne peut même les comprendre; car pour en avoir l'intelligence, il est besoin du secours de l'Esprit, de la grâce de Dieu, de la lumière de la foi et des moyens que la loi fournit (Corneil., Tirin.). Il se rencontre des hommes distingués avec qui on peut discourir tant qu'on veut de Dieu et de la vertu, cela leur platt; mais qu'on leur parle du Sauveur attaché à la croix et de la charité surnaturelle, ce sont des choses qu'ils ne neuvent concevoir ni même suprorter.

qu'ils ne peuvent concevoir ni même supporter.

7. 15. — 24 Mais l'homme spirituel (bien entendu tant qu'il est spirituel, c'est-à-dire tant qu'il suit l'Esprit, la lumière de la foi), comprend toutes choses, et il peut prononcer sur ce qui mérite d'être approuvé ou rejeté, sans que lui-même (tant qu'il est spirituel) puisse être accusé par personne (notamment avec fondement par aucun de ceux qui ne suivent que leur raison naturelle) d'erreur ou de péché. Remarquez encore que l'on n'est point en droit de se dire spirituel ni de juger les autres, parce qu'on est chrétien; car les Corinthiens étaient aussi chrétiens, sans être pour cela spirituels en tout (pl. b. 3, 3), et souvent même ils jugeaient fort mal. Le chrétien lui-même est susceptible de se tromper et de prendre pour l'Esprit et pour la foi ce qui ne l'est pas; et c'est pourquoi, de peur de tomber dans l'illusion touchant ce que l'Esprit enseigne intérieurement, il doit recourir à l'autorité à laquelle Jésus-Christ lui-même le renvoie, à l'Eglise enseignante (Matth. 18, 17. 18), à laquelle l'infaillibilité a été promise (Matth. 16, 18. Luc. 22, 32. Matth. 98, 20).

28, 20).

y. 16. — 25 Car quel est l'homme qui, ne suivant que la lumière naturelle, a connu la sagesse divine, de manière qu'il puisse reprendre l'homme spirituel (voy. la note précédente)? L'Apôtre a en vue le passage d'Isaie, 40, 13 (Comp. Sag. 9,

13. Rom. 11, 34).

26 Pour nous (les autres apôtres et moi) (pl. h. † 10), nous avons l'Esprit de Jésus-Christ, et, en lui, la sagesse surnaturelle; en sorte que nous pouvons juger.

Les apôtres avaient reçu la promesse formelle de l'assistance de Jésus (Matth. 28, 20) et de l'Esprit-Saint (Jean, 14, 26) dans le ministère de la prédication. Il n'est nullement question dans ce passage du commun des fidèles.

comme a des personnes encore charnelles 1, sed quasi carnalibus. Tanquam comme à de petits enfants en Jésus-Christ 2. parvulis in Christo,

2. Je ne vous ai nourris que de lait, et non de viandes solides 3, parce que vous n'en étiez pas alors capables : et à présent même vous ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes encore charnels.

3. Car puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes in rest-il pas visible que lus, et contentio : nonne carnavous êtes charnels, et que vous vous con-

duisez selon l'homme?

4. En effet, puisque l'un dit : Je suis à Paul 5; et l'autre : Je suis à Apollon; n'êtesvous pas encore-charnels? Qu'est donc Paul, et qu'est Apollon?

5. Ce sont des ministres de celui en qui vous avez cru, et chacun selon le don qu'il a reçu du Seigneur 6.

6. C'est moi qui ai planté, c'est Apollon qui a arrosé; mais c'est Dieu qui a donné

l'accroissement 7.

7. Ainsi celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose : mais tout vient de Dieu qui donne l'accroissement.

8. Et celui qui plante et celui qui arrose ne sont qu'une même chose 8 : mais chacun recevra sa récompense particulière selon son travail. Matth. 20, 4. 8.

9. Car nous sommes les coopérateurs de Dieu ⁹; et vous, vous êtes le champ que Dieu cultive, et l'édifice que Dieu bâtit ¹⁶.

O. Selon la grâce que Dieu m'a donnée,

2. lac vobis potum dedi, non escam: nondum enim poteratis: sed nec nunc quidem potestis: adhuc enim carnales estis.

- 3. Cum enim sit inter vos zeles estis, et secundum hominem ambulatis?
- 4. Cum enim quis dicat: Ego quidem sum Pauli : alius autem : Ego Apollo; nonne homines estis? Quid igitur est Apollo? quid vero Paulus ?

5. Ministri ejus, cui credidistis, et uniquique sicut Dominus

dedit.

- 6. Ego plantavi, Apollo rigavit: sed Deus incrementum dedit.
- 7. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed, qui incrementum dat, Deus.

8. Qui autem plantat, et qui rigat, unum sunt. Unusquisque autem propriam mercedem accipiet secundum suum laborem.

9. Dei enim sumus adjutores: Dei agricultura estis, Dei ædificatio estis.

10. Secundum gratiam Dei,

à chacun.

• 6. — 7 Pour moi, j'ai fondé votre Eglise (Act. 18, 11), Apollon vous a affermis

• 6. — 7 Pour moi, j'ai fondé votre Eglise (Act. 18, 11), Apollon vous a affermis

• 6. — 7 Pour moi, j'ai fondé votre Eglise (Act. 18, 11), Apollon vous a affermis dans la foi (Act. 19, 1), mais ni l'un mi l'autre nous n'aurions rien été sans Dieu; car Dieu seul pouvait bénir notre travail.

7. 8.— 8 l'un et l'autre ne sont que des serviteurs. Note 6. y. 9.— 9 C'est une dignité d'une élévation infinie, angélique, vraiment divine, dit saint Denys, de travailler avec Dieu à la conversion des âmes.

10 Vous êtes comme le champ que nous cultivons avec Dieu, l'édifice que, de concert avec Dieu, nous édifions.

y. 1. —¹ à des hommes selon la nature (y. 3), qui ont, il est vrai, reçu le Saint-Esprit, mais qui ne le laissent point opérer en eux, de manière à lui assujettir toutes leurs pensées et toutes les inclinations de la nature.

² qui ne sont point encore devenus forts, virils dans l'esprit. 7. 2.— 8 Je vous ai enseigné les premiers éléments de la foi, ce qui est d'une indispensable nécessité pour le salut, mais non ce qui est réservé aux parfaits, de manière à vous initier plus avant dans la foi et ses fondements, dans ce qui est plutôt de conseil que de devoir (Justin.). Dans le gree: comme à des hommes charnels, comme à des enfants encore à la mamelle en Jésus-Christ. Je vous ai donné du lait à boire, et non de la nourriture. y. 3. — Le grec ajoute: et des divisions. y. 4. — Voy. pl. h. 1, 12.

y. 5. — 6 Ils ne sont pas les maîtres ni les auteurs de votre foi; ils ne sont que les instruments d'un seul et nnique Maître et Seigneur, qui se sert d'eux soit pour vous conduire à la foi, soit pour vous y affermir, selon qu'il a déterminé à chacun le cercle de son action (Ans., Ambr., Théoph.). Dans le grec : Ils sont les minis-tres par lesquels vous êtes arrivés à la foi, et cela selon que le Seigneur a donné

chitectus fundamentum posui: alius autem superædificat. Unusquisque autem videat quomodo superædificet.

11. Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Chris-

tus Jesus.

12. Si quis autem superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentos, lapides pretiosos, ligna,

fœnum, stipulam,

13. uniuscujusque opus manifestum erit : Dies enim Domini declarabit, quia in igne revelabitur : et uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit.

14. Si cujus opus manserit quod superædificavit, mercedem

accipiet.

15. Si cujus opus arserit, detrimentum patietur : ipse autem ignem.

quæ data est mihi, ut sapiens ar- | j'ai posé le fondement 11 comme fait un sage architecte; un autre bâtit dessus : mais que chacun prenne garde comment il bâtit sur ce fondement 12

- 11. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est Jésus-Christ 13.
- 12. Que si l'on élève sur ce fondement un édifice d'or, d'argent, de pierres précieuses 14, de bois, de foin, de paille 18;
- 13. l'ouvrage de chacun paraîtra; et le jour du Seigneur 16 fera voir quel il est, parce qu'il sera découvert par le feu 17, et que le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.

14. Que si l'ouvrage que quelqu'un a bâti sur le fondement demeure, il en recevra la

récompense 18.

15. Si au contraire l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souffrira la perte 19: il ne salvus erit; sic tamen quasi per laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme en vassant par le feu 20

7. 10. — 11 Jésus-Christ (7. 11), la foi en lui.

y. 10.— il Jesus-Christ (y. 11), la loi en lai.

12 Que tout prédicateur qui vient après moi fasse bien attention s'il conduit l'Eglise à une science plus profonde et à une vertu plus élevée, ou bien s'il ne jette pas des semences d'erreur et de division.

7. 11.—13 Que chacun pèse bien ce qu'il enseigne; car nul ne peut poser un autre fondement que celui que j'ai posé moi-même (7. 10), à savoir, la foi vivante en Jésus-Christ (Ans., Grég.). L'apôtre saint Pierre dit à peu près la même chose

(Act. 4, 12).

y. 12.— 14 une doctrine et des œuvres bonnes et pures.

15 une doctrine et des œuvres avec un mélange de choses qui passent, un ensei
16 une doctrine et des œuvres des œuvres entachées d'amour-propre (Tho-

7. 13.—16 le jour du jugement, principalement du jugement général, mais aussi le jour du jugement particulier à la mort; can le jugement rendu en ces deux jours

sera absolument le même (Matth. 24, note 55).

17 par le feu de la vérité du Juge, qui éprouvera les œuvres, feu qui aura aussi la vertu de purifier (7. 15); car le feu n'éprouve pas seulement, il purifie encore ce qui est susceptible d'être purifié. y. 14. — 18 il sera atteint, il est vrai, par le feu qui éprouve, mais non par celui

qui purifie.

y. 15. — 19 par le moyen du feu qui purifie.

20 L'homme dont il s'agit, qui paraît devant Dieu, son juge, avec des œuvres souillées, après avoir été purifié de souillées de souillees de souillees de souillees de souillees de souillees de s souillées, après avoir éprouvé du dommage, c'est-à dire après avoir été purifié de tout ce qu'il y avait en lui de périssable, arrivera à l'éternelle félicité dans le ciel où rien de souillé ne peut entrer (Apoc. 21, 27), mais il n'y arrivera qu'en passant par une purification qui ressemble à la purification par le feu. Il est dit comme par le feu, parce que la purification peut être un feu, sans que ce soit pour cela un feu élémentaire comme le nôtre. — Faites donc bien attention : Le feu dont l'Apôtre parle ici ne peut pas être le feu des afflictions en ce monde; car il parle d'un feu qui brûle au jour du jugement, et, par conséquent, après le temps de la vie présente (v. 13). Il ne peut pas non plus simplement désigner l'épreuve du juge; car non-seulement ce feu éprouve, mais il fait encore sentir ses ardeurs de manière que celui qui y brûle souffre (v. 15). Ce ne peut pas être davantage le feu de l'enfer; car celui qui brûle dans ce feu, après y avoir souffert du dommage, sera sauvé (v. 15). Ce feu ne peut donc absolument et uniquement être que le feu qui se trouve dans un lieu de purification où l'on va après la mort, feu connu sous qui se trouve dans un lieu de purification où l'on va après la mort, feu connu sous

16. Ne savez-vous pas que vous êtes le | temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous 21 ?

17. Si quelqu'un donc profane le temple de Dieu 🛂, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple. Pl. h. 6, 10.

18. Que nul ne se trompe soi-même. Si quelqu'un d'entre vous pense être sage selon le monde, qu'il devienne fou pour être

- 19. car la sagesse du monde est une folie devant Dieu 24, selon qu'il est écrit : Je surprendrai les sages dans leurs propees arti-
- 20. Et ailleurs : Le Seigneur pénètre les pensées des sages, et il en connaît la vanité. Ps. 93, 11.
- 21. Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes 26.

16. Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in

17. Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est,

quod estis vos.

18. Nemo se seducat : si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.

19. Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum. Scriptum est enim : Comprehendam sapientes in astutia eorum.

20. Et iterum : Dominus novit cogitationes sapientium, quoniam

vanæ sunt.

21. Nemo itaque glorietur in hominibus.

le nom de feu du purgatoire, lequel brûle dans le temps pour achever de purifier les âmes qui ont quitté la vie sans être entièrement pures, jusqu'à ce qu'il finisse au jour du jugement universel et par l'embrasement général du monde (2. Pier. 3, 10-13). En effet, comme la purification par le feu terrestre (2. Pier. 3, 10 et suiv.) précédera la parfaite délivrance de la nature (Rom. 8, 19 et suiv.), de même l'achèvement de la purification par une espèce de feu qui suit la mort, précède la parfaite délivrance des ames et leur entrée en possession du bonheur des saints, si elles ne sont passées dès ce monde par le feu des tribulations, de l'abnégation et de la mortification. Ce feu cessera avec le jugement universel, et il s'éteindra en quelque sorte dans l'embrasement général du monde, parce que cet embrasement sera suivi de la transformation de la nature (2. Pier. 3, 12. 13), que cette transformation établira l'humanité dans un état de purification parfaite (Rom. 8, 19), et que l'humanité une fois entièrement purifiée n'a plus besoin de feu purificateur. C'est en ce sens que d'une voix unanime les saints Pères interprètent le passage ci-dessus, et nous en avons de plus une interprétation qui n'est point sujette à erreur dans celle qu'en a donnée le concile de Florence (dernière sess.).

7. 16. — ²¹ par la vertu du saint baptéme et de la confirmation.

7. 17. — ²² en faisant tomber les autres dans des erreurs de doctrine et de conduite, et aussi en suivant ceux qui conduisent dans les voies de l'erreur.

18. — 23 Que pul pa se fassa illusion au spiret de sa science du ce qu'il croit

7. 18. — 23 Que nul ne se fasse illusion au sujet de sa science, de ce qu'il croit être la vérité. Si quelqu'un, suivant ses idées et ses inclinations naturelles, se regarde comme sage en ce monde, qu'il renonce à cette sagesse, et qu'il fasse profession de la sagesse de la croix, qui est une folie aux yeux du siècle; alors il sera

réellement sage. \$. 19. — 26 L'homme dans l'état de nature, la raison abandonnée à elle-même, ne peut découvrir la vérité - * tout entière et sans mélange d'erreur, - mais il faut qu'elle tombe dans des erreurs plus ou moins grossières, qui sont folie aux

yeux de Dieu (Voy. pl. h. 1, 20).

25 Je montrerai que les systèmes des sages du siècle, malgré l'artifice avec lequel ils sont conçus, sont précisément ce qui les convainc d'erreur. Ce que Dieu vou-lait faire, il l'a fait comme on peut le voir par la suite de l'histoire de la philoso-phie du siècle. Tous les systèmes sont tombés d'eux-mêmes, et ils n'ont sub-isté qu'autant de temps que l'on a été sans remarquer leur côté faible et défectueux. Les paroles ci-dessus se trouvent dans Job, 5, 13. Elles sont prises dans un sens faux par l'application qu'Eliphaz en fait à Job; car Job n'était pas un de ces sages du siècle; mais en elles annu prise de du siècle; mais en elles mêmes elles sont vraies (Voy. l'Introduction au livre de Job).

y. 21. - 26 C'est pourquoi, puisque tout ce qu'il y a de purement humain dan l'homme est sujet à erreur, que nul ne se glorifie d'avoir des hommes pour mattres, bien moins encore dans les voies du salut (voy. pl. h. y. 4), comme si la sagesse venait d'eux, et comme s'ils étaient vos maîtres, que vous leur appartinssiez. 22. Omnia enim vestra sunt,

23. Vos autem Christi : Christus autem Dei.

22. Car toutes choses sont à vous 27, soit sive Paulus, sive Apollo, sive Paul, soit Apollon, soit Céphas 28, soit le Cephas, sive mundus, sive vita, monde, soit la vie, soit la mort, soit les sive mors, sive præsentia, sive choses présentes, soit les futures ²⁰, tout est futura : omnia enim vestra sunt : à vous ³⁰.

23. Et vous, vous êtes à Jésus-Christ 31, et

Jésus-Christ est à Dieu 82.

CHAPITRE IV.

Que chacun donc ne voie dans les prédicateurs de la foi que les ministres de Jésusce chacun aonc ne voue aans les preatacueurs de la foi que les ministres de Jesus-Christ, dont le devoir est d'être fidèles; toutefois que nul ne se permette de les condamner, car il n'y a de juge que Jésus-Christ. Je vous ai instruits de la destination des ministres de l'Evangile, de peur que vous ne donnassiez la préférence à celui-ci ou à celui-là, et que vous ne vous élevassiez au-dessus des autres. Qui a droit de s'élever, chacun n'ayant que ce qu'il a reçu? Vous vous croyez comblés des faveurs de l'Esprit. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi, et que nous pussions tous ensemble régner avec Jésus-Christ; mais il n'en est rien; car nous mêmes, tout apôtres que nous sommes, nous sommes méprisés, nous sommes maltraités, et nous avons à soutenir les luttes les plus pénibles; ce que je ne vous écris pas pour vous couvrir de confusion, mais dans la vue de vous instruire comme votre père en Jésus-Christ. Suivez mon exemple, et écoutez Timothée que j'envoie avant que moi-même je me rende parmi vous, ce qui ne saurait tarder beaucoup.

1. Sicut nos existimet homo ut! res mysteriorum Dei.

1. Que les hommes nous considèrent ministros Christi, et dispensato- comme les ministres de Jésus-Christ 1, et comme les dispensateurs des mystères de Dieu 3.

28 fût-ce même les docteurs envoyés de Dieu.

29 tout ce qu'il y a en ce monde, les objets présents et futurs, les événements,

les vicissitudes du sort, la vie et la mort.

30 Tout doit vous servir de moyen, mais n'est pas votre fin meme. Le terme, la fin est d'appartenir à Jésus-Christ par une vie sainte; tout le reste nous devons le considérer comme moyen destiné à nous conduire à cette fin. et notre devoir est de n'en user qu'autant que cela peut nous être de quelque secours (Voy. Ps. 8, 8.

Phil. 1, 21).

7. 23.—31 Pour vous, vous appartenez à Jésus-Christ comme à l'unique Mattre et Sauveur (Matth. 23, 8).

32 Jésus-Christ, en qualité de Fils de Dieu, appartient à Dieu le Père, et sa doctrine est une doctrine divine. Jésus-Christ rapportait à son Père céleste tout ce qu'il enseignait et tout ce qu'il faisait (Voy. Jean. 5, 19 et suiv.). Saint Paul veut encore dire par là, que nous aussi, nous appartenons à Dieu en Jésus-Christ; car par la vertu de la rédemption nous sommes devenus les enfants de Dieu, les membres (Voy. pl. h. 1, 31. Pl. b. 11, 3).

\$\frac{1}{2}\$ de la doctrine chrétienne et des divins sacrements. Par le mot mystères, le par consequent, nous appartenons à Dieu même en lui (Voy. pl. h. 1, 31. Pl. b. 11, 3).

\$\frac{1}{2}\$ de la doctrine chrétienne et des divins sacrements. Par le mot mystères, le parage que mêmes entendeient pour soulement leurs destrines complés mais

les païens eux-mêmes entendaient non-seulement leurs doctrines occultes, mais les paiens eux-memes entenoaient non-seulement leurs doctrines occutes, mais encore les rites religieux, parce que ces rites mêmes étaient tenus secrets à l'égard de ceux qui n'étaient pas initiés, et qu'ils avaient une signification secrète. Il y a d'autant plus de raisons de croire qu'outre la doctrine, l'apôtre comprend ici tout ce qu'il y a de choses saintes dans le christianisme, que dans le grec, au lieu du mot dispensateurs il y a économes, c'est-à-dire des ministres qui ont la direction générale de tous les biens du maître. Apprenez de là quelle est l'émi-

^{• 22. — 27} Vous n'appartenez a personne, 10in de là, tout ce que Dieu a viaonne, tout ce qu'il a fait ou tout ce qu'il a permis, il le destine à votre service, à vous servir de moyens de salut sous un Seigneur et Maître unique, qui lui même appar
...

**Tout of the properties tient à Dieu.

- 2. Or ce qui est à désirer dans les dispensateurs, est qu'ils soient trouvés fidèles 3.
- 3. Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque homme que ce soit , je n'ose pas même me juger moi-même.

4. Car encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela; mais c'est le Seigneur qui est mon

5. C'est pourquoi ne jugez point avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui produira à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs : et alors chacun 6 recevra de Dieu la louange qui lui sera due.

6. Au reste, mes frères, j'ai proposé ces choses en ma personne et en celle d'Apollon, à cause de vous; afin que vous appreniez par notre exemple à n'avoir pas de vous d'autres sentiments que ceux que je viens de marquer, prenant garde à ne pas vous enfler d'orgueil les uns contre les autres pour autrui 7.

- Hic jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inve-
- 3. Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die : sed neque meipsum judico.
- 4. Nihil enim mihi conscius sum : sed non in hoc justificatus sum : qui autem judicat me, Dominus est.
- 5. Itaque nolite ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus: qui et illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium : et tanc laus erit unicuique a Deo.

6. Hæc autem, fratres, transfi-guravi in me et Apollo, propter vos : ut in nobis discatis, ne supra quam scriptum est, unus adversus alterum infletur pro alio.

nence de la dignité de ces ministres. Ils parlent au nom de Jésus-Christ (Luc, 10, ils purifient et sanctifient dans la vertu et la toute-puissance de Dieu, au moyen

des mystères qui leur sont confiés.

*\frac{\partial}{2}. = \frac{3}{2} \text{ Cet économe est fidèle, dit Théophylacte, qui ne s'approprie pas les biens de son mattre, qui n'appelle point sien ce qui est à son mattre. — Un économie de la contraction de la contrac nome de ce caractère cherche en tout, non sa gloire, mais celle de son mattre, il fait valoir pour son mattre tous ses talents, il les emploie au salut des fidèles, et il s'efforce de les édifier non-seulement par une saine doctrine, mais encore par l'exemple d'une sainte vie. Encore ici l'Apôtre a en vue ces docteurs des Corinthiens qui prétendaient se donner pour chefs, et faire prévaloir leur autorité, comme s'ils eussent pu, par leur considération personnelle ou par les dons naturels (l'habileté à enseigner, l'éloquence), faire avancer l'œuvre de Jésus-Christ.

7. 3. — 4 à un tribunal humain.
7. 4. — 5 Sens des versets 3-4 avec le contexte : Tout ministre et dispensateur doit être fidèle. Je me suis fait de cette fidèlité un devoir rigoureux; toutefois peu m'importe le jugement que les hommes portent à cet égard sur moi, moi-même je ne me juge point, et je n'ose dire que je sois un ministre fidèle; car quoique je ne me sente coupable d'aucune infidèlité, je ne suis pas pour cela exempt de reproches, car je pourrais me tromper. Il n'y a que le Seigneur qui puisse juger et décider si je suis juste, fidèle ou infidèle. — L'Apôtre a en vue ceux d'entre les Co-mitthies pour les contres de la contre les Co-mitthies pour les des la contre les Co-mitthies pour les contres de la contre les co rinthiens qui jugeaient leurs maîtres, et donnaient à l'un la preférence sur l'autre. Ce passage nous fournit en outre une preuve bien claire que si l'homme peut avoir la confiance qu'il est justifié devant Dieu, il ne saurait avoir à cet égard une entière certitude, excepté dans le cas où il aurait eu une révélation spéciale (Concile de Trente). Un apôtre à qui sa conscience ne reproche rien, n'ose se regarder comme juste; si nous l'osons nous-mêmes, est-ce en nous appuyant sur notre innocence, ou sur la pénitence que nous avons faite (Comp. Prov. 16, note 2). 5. 5. — 6 chaque homme de bien. 7. 6. — 7 Ce que je vous ai enseigné (Pl. h. 3, 3-4. 5) relativement à la destina-

tion des prédicateurs de la foi, qu'ils ne sont tous que les ministres d'un même Maître, je vous l'ai enseigné en mon nom et en celui d'Apollon (Pl h. 3, 4), non pas à cause de nous-mêmes; car nous sommes l'un et l'autre bien éloignés de nous regarder comme des chefs de parti, mais à cause de vos autres maîtres, qui affectent de se faire chefs de sectes, et aussi à cause de vous tous, afin que vous ne voyiez dans un docteur, quel qu'il soit, rien de plus que ce que je vous ai marqué (Pl. h. 3, 5. 4, 1. 2), et que nul ne s'élève au-dessus d'un autre à raison de

7. Quis enim te discernit? Quid autem habes quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis

Jam saturati estis, jam divites facti estis: sine nobis regnatis: et utinam regnetis, ut et nos vo-

biscum regnemus.

9. Puto enim quod Deus nos apostolos novissimos ostendit, tanquam morti destinatos: quia spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus.

10. Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo: nos infirmi, vos autem fortes: vos nobiles, nos autem ignobiles.

11. Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus, et colaphis cædimur, et instabiles sumus,

12. et laboramus operantes ma-

7. Car qui est-ce qui vous discerne ent. les autres 8? Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Que si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez point reçu 9?

8. Vous êtes dejà rassasiés, vous êtes déjà riches; vous régnez sans nous : et plût à Dieu que vous régnassiez, afin que nous régnassions aussi avec vous 10.

9. Car il semble que Dieu nous traite, nous autres apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes 11.

10. Nous sommes fous pour l'amour de Jésus-Christ 12; mais vous autres, vous êtes sages en Jésus-Christ 13 : nous sommes faibles 14, et vous êtes forts 15; vous êtes hono-

rés, et nous sommes méprisés.

11. Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim et la soif, la nudité et les mauvais traitements 16; nous n'avons point de demeure stable;

12. nous travaillons avec beaucoup de

son maître, qu'il se figure posséder des dons particuliers (Justin). Dans le grec :... afin que vous appreniez dans nous à ne pas avoir des pensées contraires à ce qui a été écrit, en sorte que nul ne s'ensie contre un autre au sujet de qui que ce

y. 7. — 8 Qui vous donne la prééminence sur les autres? Saint Paul s'adresse particulièrement à ces docteurs et à ces chrétiens qui, remplis de leurs propres idées et se croyant plus sages que les autres, s'en faisaient un prétexte pour se

diviser en sectes.

9 Nul n'a aucune prééminence sur les autres; car tous sont par eux-mêmes également aveugles et sujets au péché; ce que l'un a de plus qu'un autre, est un don de Dieu, et, par conséquent, n'appartient pas à l'homme, mais à Dieu, et ne peut aucunement être un motif de s'en glorifier comme si c'était quelque chose qui lui

appartint en propre.

*** 8. — 10 Déjà vous croyez posséder dans sa plénitude, sous vos chefs de partis, la science chrétienne, et être riches en toutes sortes de biens spirituels; oui, vous vous figurez déjà en quelque manière régner sur le monde (P. b. 6, 2. 3. Apoc. 1, déjà vous eussiez obtenu la domination qui a été promise (Luc, 19, 17)! en ce cas nous-mêmes nous régnerions avec vous; car la domination nous a été promise avant tous les autres (Matth. 19, 28 et suiv.). Mais tant s'en faut que vous régniez que, pour vous convaincre du contraire, il suffit de jeter les yeux sur notre condition ici-bas. L'Apôtre a, ce semble, en vue les Juifs devenus chrétiens, qui, en ce qui concerne la domination des chrétiens sur le monde, avaient apporté avec eux les fausses idées puisées dans le judaïsme, et en général tous ces partisans de sectes deglement remplie de précempties. également remplis de présomption.

y. 9. — 11 Car nous sommes tellement en butte aux persécutions, que je dois croire que Dieu veut nous voir traités comme les derniers des hommes, comme des victimes offertes en spectacle au monde entier, aux anges et aux hommes.

7. 10. — 12 Il faut que nous souffrions que le monde nous considère comme fous

 \hat{r} . 10. — 12 Il faut (Pl h. 1, 18 et suiv.).

13 et vous, vous voulez, quoique chrétiens, être réputés (†. 8) sages avec votre science et votre éloquence mondaine? Quelle différence! dépouillez-vous de vos vaines idées et imitez notre exemple.

14 nous paraissons faibles à cause de ce que nous avons à souffrir (y. 11. 12. 13). 15 des esprits fermes et généreux, il semble que vous êtes placés au-dessus des

épreuves, parce que vous ne souffréz rien. y. 11. -- 16 Comp. 2. Cor. 4, 8 et suiv.

30

peine de nos propres mains 17; on nous | nibus nostris : maledicimur, et maudit, et nous bénissons; on nous persé-

cute, et nous le souffrons;

13. on nous dit des injures, et nous répondons par des prières; nous sommes jusqu'à présent regardés comme les ordures du monde, comme des balayures qui sont reietées de tous 18.

14. Je ne vous écris pas ceci pour vous causer de la honte : mais je vous avertis de votre devoir, comme mes très-chers en-

fants 19.

15. Car 20 quand vous auriez dix mille maîtres en Jésus-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères 21, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile 22.

16. Soyez donc mes imitateurs 23, je vous en conjure, comme je le suis moi-même de

Jésus-Christ 24.

17. C'est pour cette raison que je vous ai envoyé Timothée 25, qui est mon très-cher et très-sidèle en notre Seigneur, afin qu'il vous fasse ressouvenir de la manière dont je vis moi-même en Jésus-Christ 26, selon ce que j'enseigne partout dans toutes les Eglises.

18. Il y en a parmi vous qui s'enfient de présomption 27, comme si je ne devais plus

aller vous voir.

19. J'irai vous voir néanmoins dans peu de temps, s'il platt au Seigneur : et alors je l reconnaîtrai, non quelles sont les paroles, cam non sermonem eorum qui mais quelle est la vertu de ceux qui sont inflati sunt, sed virtutem. enflés de vanité 28.

benedicimus: persecutionem patimur, et sustinemus :

13. blasphemmaur, et obsecramus: tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc.

- 14. Non ut confundam vos, hæc scribo, sed ut filios meos charissimos moneo.
- 15. Nam si decem millia pedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres. Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos ge-
- 16. Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi.
- 17. Ideo misi ad vos Timotheum, qui est filius meus charissimus, et fidelis in Domino : qui vos commonefaciet vias meas, quæ sunt in Christo Jesu, sicut ubique in omni ecclesia doceo.

18. Tanquam non venturus sim ad vos, sic inflati sunt quidam.

19. Veniam autem ad vos cito, si Dominus voluerit : et cognos-

7. 15. — 20 Ceci justifie l'expression d'enfants.
21 Car quel que soit le nombre de maîtres dans le christianisme que vous ayes maintenant, il est vrai cependant que vous n'avez qu'un père, et que ce père c'est moi. Dix mille est mis ici pour un grand nombre.

** car par cela même que je vous ai le premier annoncé l'Evangile, et que je suis l'auteur de votre conversion, je suis comme votre père en Jésus-Christ, la cause que vous êtes chrétiens. Mais si je suis votre père, je veux aussi être apôtre, c'est pour vous un devoir de m'écouter préférablement à tous ces docteurs qui ves conduisent dons les voies de l'argunt de conduisent dans les voies de l'erreur.

7. 16. — 35 par l'humilité de vos sentiments (7. 9-13).

** Ces mots ne sont pas dans le grec.
7. 17. — 25 Voy. l'Introd. à cette Epttre.

7. 17. — 20 Foy. 1 Introd. a cette apinto.
26 de la doctrine chrétienne authentique, orthodoxe, telle que je l'enseigne, 27.

que de ma conduite (Thomas, Anselme).

7. 18. — 17 Il y en a qui, dans l'aveuglement de leur propre sagesse, ont la trité de répandre le bruit que je n'aurais plus le courage de retourner à Cori Il est vraisemblable que c'étaient les hérétiques qui faisaient courir ce bruit,

d'affermir l'autorité de l'Apôtre, et de diminuer le nombre de ses partisans.

7. 19. — 25 Je ne ferai pas attention à la beauté, ni à l'art de leurs discours,
n'aurai égard qu'à l'esprit qui les animera et aux biens qu'ils auront opérés p leurs paroles.

 ^{12. — &}lt;sup>17</sup> Voy. Act. 20, 34.
 13. — ¹⁸ on nous considère comme les plus vils, les plus méprisables des hommes.

^{- 19} Ce. que je dis n'est point un reproche pour vous couvrir de confusion, c'est un avertissement pour vous engager à venir à résipiscence (Chrys.).

20. Non enim in sermone est regnum Dei, sed in virtute.

21. Quid vultis? in virga vepiritu mansuetudinis?

20. Car le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu ...

21. Que voulez-vous? aimez-vous mieux iam ad vos, an in charitate, et que j'aille vous voir la verge à la main, ou avec charité et dans un esprit de douceur 30?

CHAPITRE V.

Pai appris qu'un incestueux est souffert parmi vous, et malgré cela vous vous faites un sûjet de gloire de l'état florissant de votre Eglise, au lieu de chasser du milieu de vous un homme aussi scandaleux. Pour moi, des ce moment j'ar résotu d'expulser cet homme de l'Eglise, et son expulsion sera mise à exécution varmi vous en pleine assemblée des fidèles. Vous n'avez point sujet de vous glorifier; purifiez-vous plutôt du contact d'un tel homme et de tous les méchants, et ainsi vous célébrerez dignement la fête de Paques. Purifiez-vous de tous ces vices au sujet desquels je vous ai donné des avis dans une première lettre, et séparez-vous de tous ces hommes corrompus qui sont parmi vous. Pour ce qui est de ceux qui ne sont pas chrétiens, ne les jugez pas ; appliquez-vous seulement à faire régner la pureté des mœurs dans votre propre Eglise.

- 1. Omnino auditur inter vos fornicatio, et talis fornicatio, qualis nec inter gentes, ita ut uxorem patris sui aliquis habeat.
- 2. Et vos inflati estis : et non magis luctum habuistis ut tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit.
- Ego quidem absens corpore, præsens autem spiritu, jam judicavi ut præsens, eum, qui sic operatus est,

1. C'est un bruit constant qu'il y a de l'impureté parmi vous, et une telle impureté, qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblable parmi les païens, jusque-là qu'un *d'entre vous* abuse de la femme de son père 1.

2. Et vous êtes enflés d'orgueil 2; et vous n'avez pas au contraire été dans les pleurs, pour faire retrancher du milieu de vous 3 celui qui a commis cette action.

3. Pour moi, étant absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà prononcé ce jugement comme présent 4;

7. 20. — 29 Voy. pl. h. 2, 4. Cc ne sont pas ceux qui parlent bien et beaucoup (Matth. 7, 21), qui appartiennent à Dieu, dit saint Thomas, mais ceux qui règlent

leur conduite sur la volonté de Dieu.

**Description de voir de voir de voir de votre esprit de parti ou d'y

**Description de voir de perséverer. Dans ce dernier cas, j'irai parmi vous comme un maître armé de la verge pour punir; dans le premier cas, j'y paraîtrai comme un père plein d'amour. Voyez ici la raison pourquoi l'Eglise, et, en son nom, les évêques, ont depuis l'origine jusqu'à nos jours, usé de la puissance vindicative à l'égard des chrétiens rebelles.

 - ¹ Un homme vivait avec sa belle-mère dans un commerce illicite. C'était, ce semble, sa belle-mère et non sa mère véritable, parce que dans ce dernier cas l'Apôtre aurait dit: « Que quelqu'un a sa mère pour femme. » Cette conduite criminelle datait vraisemblablement du vivant même du pere qui (étant paten) vivait peut-être séparé, ou se tenait engagé dans d'autres liens, car il est dit 2. Cor. 2, 5. qu'il avait souffert une injure. Le fait était également en horreur chez les Juife (3. Moys. 18, 6. 8) et chez les paiens; car les paiens eux-mêmes ne pere taient pas de semblables mariages.

ý. 2. — 2 vous ne laissez pas de vous enorgueillir de l'état florissant és votre

église (Pl. h. 4, 8).

3 afin que l'incestueux fût expulsé, excommunié par les préposés de la communauté, en vertu de la toute-puissance que Jésus-Christ leur a confiée (Matth. 18, 17, 18). Remarquez avec quel soin non-seulement les pasteurs, mais les simples de la communauté. fidèles eux-mêmes doivent travailler à faire disparaître tous les scandales du milieu

7. 3. — Saint Paul, en qualité de premier pasteur, donne par ces paroles aux

- 4. que vous et mon esprit étant assemblés ⁵ au nom de notre Seigneur Jésus-Christ 6, celui qui est coupable de ce crime soit, par la puissance de notre Seigneur nostri Jesu, Jésus 7,
- 5. livré à satan 8, pour mortifier sa chair 9, afin que son âme soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ 10.
- 6. Vous n'avez donc point sujet de vous tant glorifier. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pate 11? Gal. 5, 9.
- 7. Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme vous ètes vraiment des pains sans levain. Car notre Agneau pascal, Jésus-Christ, a été immolé 12.

- 4. in nomine Domini nostri Jesu Christi congregatis vobis et meo spiritu, cum virtute Domini
- 5. tradere hujusmodi satanæ in interitum carnis, ut spiritus salvus sit in die Domini nostri Jesu Christi.
- Non est bona gloriatio vestra. Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit?

7. Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. Etenim pascha nostrum immolatus est Christus.

préposés de l'Eglise de Corinthe (Pl. h. 4, 15) l'ordre d'excommunier l'incestueux en assemblée publique.

ÿ. 4. - 5 pendant une assemblée publique (de l'Eglise), à laquelle je serai présent en esprit. Faites bien attention: c'est saint Paul qui, en sa qualité de premier pasteur, décrète l'excommunication, ce n'est pas l'assemblée; seulement la sentence devait être exécutée dans l'assemblée, pour servir d'exemple et d'avertissement.

6 Tout ce que les envoyés de Jésus-Christ font dans l'exercice de leurs fonctions, se fait dans la vertu et dans la toute-puissance de Jésus-Christ lui-même (Jean,

20, 21).

⁷ Voy. note 6.

Yoy. note 6.
 ŷ. 5. — 8 exclu du royaume de Jésus-Christ, de l'Eglise; et après avoir été privé des moyens d'obtenir la grâce, qui sont dans l'Eglise, la prière, le saint sacrifice, les divins sacrements, qu'il soit livré à satan dout le royaume est bors de l'Eglise (Jean, 14, 39. Chrys., Auselm., Aug.). Satan, il est vrai, tente également les fidèles qui se trouvent dans l'Eglise; mais il a bien plus de pouvoir contre ceux qui n'ont pas le secours des sources de la grâce que l'Eglise possède (Amb., Aug., Jérom.).
 ♣ afin que par la honte et les privations qu'entraîne l'excommunication, les passions charnelles soient mortifiées en lui (Ambr., Anselm., Aug.). Ou bien: afin que par les souffrances corporelles que satan, avec la permission de Dieu, lui fera endurer (voy. Job, 1, 2), la force de la concupiscence soit détruite en lui, et que réduit à cet état d'humiliation, il se réveille et fasse pénitence (Théod., Chrys., Théophyl.). Cette dernière explication n'est pas si hasardée que plusieurs se le

Théophyl.). Cette dernière explication n'est pas si hasardée que plusieurs se le figurent; car c'est un fait constant et bien prouvé que les excommuniés dans la primitive Eglise se virent souvent, à la suite de l'excommunication, subitement atteints de souffrances corporelles. Satan est ici représenté comme le ministre de la vengeance de Dieu (Comp. 3. Moys. 16, note 14. Job., 1).

10 afin qu'il fasse pénitence, et qu'il puisse paraître avec confiance devaut le tribunal du Seigneur. Le but de l'excommunication est en conséquence le salut de l'èracempunié. Quand ce but cet et tribut et que celui qui et de frie hos

l'âme de l'excommunié. Quand ce but est atteint, et que celui qui a été mis hors du sein de l'Eglise a fait pénitence, il est de nouveau admis dans la société des fidèles. Le jour du Seigneur est le jour de son avenement pour le jugement univer-sel, ou le jugement particulier (Matth. 24, note 55). Dans le grec : Au jour du Sei-

gneur Jésus.

ŷ. 6. — 11 Vous n'avez pas lieu de tant louer l'état de votre église (ŷ. 2): ne savez-vous donc pas qu'un mauvais exemple introduit la corruption dans les mœurs de toute l'Eglise? On était alors au temps pascal (Voy. l'Introd. à l'Epitre) durant lequel on ne mangeait que du pain sans levain (Matth. 26, 17). L'Apôtre fait trèsspirituellement allusion à cette circonstance, et il apprend dans ce qui suit, particulièrement aux chrétiens sortis du judaïsmé, comment ils doivent changer la paque

judaïque en une pâque chrétienne, de quelle manière il faut rappeler les symboles sensibles de cette sête à l'ordre plus élevé de l'esprit chrétien.

ÿ. 7. — 12 Eloignez le méchant de votre assemblée, et toutes les dispositions corrompues, impures (ÿ. 8. Chrys., Anselme), qui ont leur origine dans le vieil homme, dans le péché originel, de votre cœur, afin que vous soyez une assemblée

- 8. Itaque epulemur: non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ : sed in azymis sinceritatis, et veritatis.
- 9. Scripsi vobis in epistola: Ne commisceamini fornicariis:
- 10. non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus: alioquin debueratis de hoc mundo exiisse.
- 11. Nunc autem scripsi vobis non commisceri : si is qui frater nominatur, est fornicator, aut avarus, aut idolis serviens, aut maledicus, aut ebriosus, aut rapax : cum ejusmodi nec cibum sumere.

- 8. C'est pourquoi célébrons cette fète, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la corruption 13, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité 14.
- 9. Je vous ai écrit dans une lettre 15, que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs:
- 10. ce que je n'entends pas des fornicateurs de ce monde, non plus que des avares, des ravisseurs, ou des idolâtres : autrement il faudrait que vous sortissiez de ce monde.
- 11. Mais quand je vous ai écrit que vous n'eussiez point commerce avec ces sortes de personnes, j'ai entendu que si celui qui est du nombre de vos frères, est fornicateur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur, vous ne mangiez pas même avec lui 16.

nouvelle, purifiée, des hommes nouveaux, de même que vous avez déjà été purifiés par le baptême, et que, par sa vertu, vous avez contracté l'obligation de vous conserver purs (Chrys., Anselme); car Jésus-Christ notre agneau pascal a déjà été offert; et comme l'immolation de l'agneau pascal, d'après la loi juive, est suivie de la manducation du pain sans levain, ainsi il faut que le sacrifice de Jésus-Christ ait pour effet de nous inspirer des dispositions pures. — Si vous avez ces dispositions vous célébrerez excellemment la fête pascale. — Par les mots « purifiez-vous » l'Apôtre fait allusion à la coutume où sont les Juifs de jeter hors de leur maison toute espèce de pain levé avant l'immolation de l'agneau pascal, afin de ne conl'Apôtre fait allusion à la coutume où sont les Juifs de jeter hors de leur maison toute espèce de pain levé avant l'immolation de l'agneau pascal, afin de ne conserver absolument que du pain sans levain pour le repas de la Pâque. Jésus-Christ était le prototype ou l'archétype de l'agneau pascal judaïque, c'est-à-dire que l'histoire de l'agneau pascal selon la loi judaïque, renfermait d'une manière symbolique, terrestre, ce qui s'est réalisé dans l'histoire de la victime pascale de la loi chrétienne dans un sens spirituel et plus élevé. En effet, comme le sang de l'agneau pascal judaïque, dont les poteaux des portes étaient teints, fut pour l'ange exterminateur le signe d'épargner les Israélites, et pour ne les point frapper avec les premiers-nés Egyptiens (2. Moys. 12), de même celui qui a été sauvé par le sang de Jésus-Christ en porte le signe, et il ne tombe point sous les coups de la mort éternelle (Comp. Jean, 1, 29).

7. 8.— 13 Les anciens, sous les noms de malice et de corruption, comprenaient toute espèce de péché.

toute espèce de péché.

16 avec une vie pure, n'ayant que la vérité pour fin.

7. 9. — 15 Saint Paul se réfère à une lettre qu'il avait écrite avant celle-ci aux
Corinthiens, mais qui est perdue (Voy. l'Introd.).

7. 11. — 16 Quand je vous ai écrit de n'avoir aucune société avec les pécheurs publics, je n'ai pas voulu parler de ceux qui ne sont pas chrétiens, car s'il en était ainsi, il vous faudrait sortir de ce monde, attendu que presque tous les païers et tous les Juifs se trouvent dans ce cas (Rom. 1, 22-32. 2, 19-24), mais je n'avais en vue que les chrétiens. Si des chrétiens sont pécheurs publics, évitez tout commerce avec eux. — Mais comment, si le monde chrétien lui-même est devenu un monde païen, parce que les temps approchent où la religion chrétienne sera ôtée aux peuples ci-devant païens et sera donnée aux Juis (Joël, 3, note 3), quelle conduite le vrai chrétien devra-t-il tenir au milieu de la multitude infinie des mauvais chrétiens et de ceux qui n'ont du christianisme que les apparences? Sera-t-il donc obligé, pour se conformer au précepte de l'Apôtre, d'abandonner l'univers chrétien? Que chacun les évite autant qu'il le peut, et qu'il se sépare de cette race perverse autant que sa condition le lui permet, mais qu'à cet égard il laisse la décision à la sagesse chrétienne, et surtout à l'avis du guide de sa conscience et de son confesseur; car saint Paul lui-même n'ordonne pas d'éviter absolument ces sortes de pécheurs; il veut seulement qu'on les évite autant que cela est possible, puisqu'il permettait, à raison des circonstances du temps, d'entretenir des rapports avec les pécheurs publics encore païens.

12. Car pourquoi entreprendrais - je de l juger ceux qui sont dehors 17? N'est-ce pas foris sunt, judicare? Nonne de iis, de ceux qui sont dans l'Eglise que vous avez droit de juger 18?

13. Dieu jugera ceux qui en sont dehors. Mais pour vous, retranchez ce méchant 10 du Deus judicabit. Auferte malum ex milieu de vous.

- 12. Quid enim mihi de iis, qui qui intus sunt, vos judicatis?
- 13. nam eos, qui foris sunt, vobis ipsis.

CHAPITRE VI.

Rendez-vous justice les uns aux autres, et faites vous-mêmes disparaître les scandales du milieu de vous. Ne portez donc aucun de vos procès devant des juges paiens. Cela serait indigne d'un chrétien; car les derniers d'entre vous peuvent juger des affaires de ce monde. Il y a plus, il ne devrait point s'élever entre vous de pareilles contestations; car d'un côté, un chrétien devrait savoir souffrir, et, d'un autre côté, il ne devrait point y avoir parmi des chrétiens des hommes capables de commettre des injustices, parce que ni ceux qui commettent l'injustice, ni les hommes adonnés aux injustices, parce que ni ceux qui commettent l'injustice, ni les hommes adonnés aux autres vices, comme vous l'étiez vous-mêmes avant le baptême, ne peuvent hériter du royaume de Dieu. A la vérité il n'est pas défendu de plaider pour les choses temporelles; mais il ne faut pas s'en rendre esclave; car elles ne sont, ainsi que la nourriture, destinées qu'au corps, et elles passent avec lui. Or, quoique les choses temporelles soient destinées au corps, le corps n'en doit pas moins demeurer pur de la fornication. Le corps est fait pour servir le Seigneur, de même que le Seigneur prend d'une certaine manière soin de notre corqs, ayant fixé sa demeure dans notre dme, et nous, devant ressusciter en lui. Cette éminente dignité qui fait de nos corps les membres de Jésus-Christ, doit être un motif de ne pas les profaner par la prostitution. Quiconque agit ainsi, au lieu d'être une seule et même chose avec Dieu, s'identifie avec une prostituée, il pêche contre lui-m'me et il profane le temple du Saint-Esprit, qui a eté prostituée, il pèche contre lui-m'me et il profane le temple du Saint-Esprit, qui a eté acheté à un si haut prix.

1. Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui, ayant un différend 1 avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les méchants, et non pas devant les saints?

2. Ne savez-vous pas que les saints doivent un jour juger le monde 3? Que si vous devez juger le monde, êtes-vous indignes de juger les moindres choses 4?

3. Ne savez-vous pas que nous serons les juges des anges mêmes 8? Combien plus le devons-nous être de ce qui ne regarde que la vie présente?

4. Si donc vous avez des différends touchant les choses de cette vie, prenez pour | habueritis : contemptibiles qui

- 1. Audet aliquis vestrum habens negotium adversus alterum, judicari apud iniquos, et non apud sanctos?
- 2. An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt? Et si în vobis judicabitur mundus, indigni estis qui de minimis judicetis?
- 3. Nescitis quoniam angelos judicabimus? quanto magis sæcula-
- 4. Sæcularia igitur judicia si

^{7. 12. — 17} hors de l'Eglise.

18 Ne jugeant vous-mêmes que les chrétiens, comment pourriez-vous croire que la défense que je vous ai faite regarde ceux qui ne le sont pas? Remarquez qu'il la défense que je vous ai faite regarde ceux qui ne le sont pas? Remarquez qu'il ne s'agit ici que des jugements sur des péchés publics et provenant d'une habitude invétérée, nullement des jugements téméraires et coupables sur nos frères qui commettraient quelques fautes par faiblesse.

† 13. — 19 l'incestueux.

† 1. — 1 un différend au sujet du mien et du tien, pour des hiens terrestres.

† devant des juges païens, et non devant des juges chrétiens.

† 2. — 3 avec Jésus-Christ, au jugement dernier (Voy. Matth. 19, 28).

† des accidents insignifiants de la vie civile.

† 3. — 5 des mauvais anges, ainsi que de tous les autres pécheurs (Chrys., Théod., Théophyl.). Comp. 2. Pier. 2, 4. Jud. 6. Sages. 3, 8. Isaie, 24, note 27.

ad judicandum.

5. Ad verecundiam vestram dico. Sic non est inter vos sapiens quisquam, qui possit judicare inter fratrem suum?

Sed frater cum fratre judicio contendit : et hoc apud infideles?

- 7. Jam quidem omnino delictum est in vobis, quod judicia habetis inter vos. Quare non magis injuriam accipitis? quare non magis fraudem patimini?
- sed vos injuriam facitis, et fraudatis: et hoc fratribus.
- 9. An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt? No-lite errare : Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri,

10. neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces, regnum Dei possidebunt.

11. Et hæc quidam fuistis : sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi, et in

Spiritu Dei nostri.

12. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt : omnia mihi licent, sed ego sub nullius redigar potestate.

sunt in Ecclesia, illos constituite juges les moindres personnes de l'Eglise .

5. Je vous le dis pour vous faire confusion. Est-il possible qu'il ne se trouve point parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses frères?

6. Mais on voit un frère plaider contre son frère; et encore devant des infidèles!

- 7. C'est déjà certainement un péché parmi vous de ce que vous avez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrezvous pas plutôt les injustices? pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe. Matth. 5, 39. Luc, 6, 29. Rom. 12, 17.1. Thess. 4, 6.
- 8. Mais c'est vous-mêmes qui faites le tort, c'est vous qui trompez, et cela à l'égard de vos propres frènes.
- 9. Ne savez-vous pas que les injustes ne seront point héritiers du royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères,
- 10. ni les impudiques⁷, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs. ne seront héritiers du royaume de Dien.
- 11. C'est ce que quelques-uns de vous ont été autrefois : mais vous avez été lavés. vous avez été sanctifiés, vous avez été justisiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu 8.

12. Tout m'est permis, mais tout n'est pas avantageux; tout m'est permis, mais je ne me rendrai esclave de quoi que ce soit.

 ^{7. 4. — 6} car cela vaudrait mieux encore que d'aller devant les païens.
 7. 10. — 7 Litt.: ceux qui sont adonnés à la mollesse, — ceux qui se souillent

eux-mêmes.
7. 11. — 8 Quelques-uns d'entre vous se sont rendus coupables de tous ces péchés, y. 11.—° Queiques-uns d'entre vous se sont rendus coupables de tous ces pechès, mais vous avez été purifiés, sanctifiés, justifiés par le baptême de notre Seigneur Jésus-Christ, auquel vous avez cru, purifiés, à savoir, par l'Esprit de Dieu, dont Jésus-Christ, par l'œuvre de la rédemption, vous a mérité la grâce purifiante et sanctifiante. Combien donc devez-vous prendre de précautions pour na plus retomber dans des péchés semblables! Le nom est ici le baptème conféré au nom de Jésus-Christ (Act. 19, 5), comme le montre clairement l'expression laver (Chrys., Théophil.). Comp. Jean, 3, note 7). Remarquez que la justification n'est pas appelée une simple déclaration de justice, mais une purification et une sanctification réelle et effective (Voy. Rom. 1, 17). Dans le gree : au nom du Seigneur Jésus et dans l'Esprit de notre Dieu.

l'Esprit de notre Dieu.

y. 12. — A ce que saint Paul avait dit au sujet de l'obligation de souffrir l'injustice (7.7), on pouvait objecter qu'il est bien permis de faire valoir ses droits, et de penser à conserver les choses nécessaires à l'entretien de la vie. Il semble dans ce verset aller au-devant de cette objection, et c'est comme s'il disait : li peut être permis de faire valoir nos droits devant les tribunaux; mais il peut être plus avantageux (pour notre salut et celui d'autrui, que nous devons avoir avant tout en vue) de ne pas paraître devant la justice humaine; il peut être licite de défendre son avoir et son bien, mais dans plusieurs cas il vaut mieux ne pas le

13. Les viandes sont pour le ventre, et le ventre est pour les viandes; mais un jour Dieu détruira l'un et l'autre ¹⁰. Le corps au contraire n'est point pour la fornication, mais pour le Seigneur; et le Seigneur est pour le corps 11.

14. Car comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa

puissance 12.

15. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ 13? Arracheraije donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour les faire devenir les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise.

16. Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée devient un même corps avec elle? Car ceux qui étaient deux ne seront plus qu'une chair, dit l'Ecriture 16.

17. Mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec lui 15.

- 13. Esca ventri, et venter escis: Deus autem et hunc, et has destruet : corpus autem non fornica-, tioni, sed Domino : et Dominus corpori.
- 14. Deus vero et Dominum suscitavit : et nos suscitabit per virtutem suam.
- Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi faciam membra meretricis? Absit.
- 16. An nescitis quoniam qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur? Erunt enim (inquit) duo in carne una.
- 17. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est.

faire, de peur que des choses de néant, un bien terrestre quelconque, n'exercent sur nous trop d'influence. L'Apôtre parle, ici des choses dont on a la liberté de disposer des choses, appelées mixtes, qui ne sont précisément ni commandées ni défendues, dans l'usage ou l'abandon desquelles on peut avoir égard à l'avantage spirituel qui en résulte pour le salut de notre âme ou celui du prochain. Il en a traité plus au long Rom. 14.

*. 13.— 10 La nourriture et tous les biens de cette vie sont destinés à l'entretien de ce corps terrestre et périssable, mais Dieu détruira et ces biens et le corps même, en tant qu'il est terrestre. Il ne convient donc pas, veut dire l'Apôtre, d'être si attaché aux biens de la terre et au corps; le chrétien doit bien plutôt être prêt à renoncer à un avantage temporel, si cela peut contribuer à son propre salut ou

celui d'autrui.

11 L'Apôtre avait dit en termes à peu près explicites que, quoique l'on soit obligé à faire de ce côté plus d'un sacrifice à la charité, il est toutefois permis de satisfaire les besoins et les nécessités du corps. Ceci l'anime à parler d'un besoin illégitime et qui n'a rien d'impérieux, la fornication, qui était un vice dominant et fort répandu à Corinthe. Le sens est donc: Si je dis que la nourriture est destinée au corps, et que le corps est pour la nourriture, du moins le corps n'est point pour au corps, et que le corps est pour la nourriture, du moins le corps n'est point pour la fornication, mais entres autres destinations, il a celle de servir le Seigneur dans la chasteté, de même que le Seigneur, de son côté, sert en quelque manière notre corps, étant l'âme de notre âme, et, par conséquent aussi, l'âme de notre corps : union qui est le gage de notre future résurrection, parce que Dieu ressuscitera comme il a ressuscité Jésus-Christ lui-même (**. 14), ceux en qui vit Jésus-Christ. **\frac{1}{2}\text{.u-12}\text{ Sur la résurrection de Jésus-Christ par Dieu, voy. Act. 2, note 24.

*\frac{1}{2}\text{.15}\text{.u-13}\text{ L'Apôtre continue à parler de l'union intime de Jésus-Christ avec nous, et il montre comment cette union doit être le motif le plus puissant de conserver notre corps pur de toute fornication. Ne savez-vous pas que vos corps, en union avec l'Eglise, forment le corps dont Jésus-Christ est le chef, en sorte que vous êtes les membres de Jésus-Christ? (Rom. 12, 5). Les membres de notre corps

vous êtes les membres de Jésus-Christ? (Rom. 12, 5). Les membres de notre corps, nos corps mêmes ne nous appartiennent plus; il sont à Jésus-Christ; et non-seulement ils sont à lui en propre, mais ils sont participants à son propre corps et à son humanité, ils sont considérés comme parties du corps entier de Jésus-Christ. Nous portons les membres de Jésus-Christ. Quel énorme péché est donc la fornication dans un chrétien!

ŷ. 16. — 14 Dieu dit cela (1. Moys. 2, 24) au sujet de l'union de l'homme avec la femme.

y. 17.—15 Celui qui se donne au Seigneur, qui contracte avec lui en esprit une union si intime que ses pensées, ses désirs et ses actions sont en tout conformes aux pensées, aux désirs et aux actions du Seigneur. Les maîtres de la vie spirituelle appellent cette union le mariage spirituel, et sainte Thérèse dit à ce sujet, qu'il en est exactement à cet égard comme quand deux lumières sont réunies; il

18. Fugite fornicationem. Omne peccatum, quodcumque fecerit homo, extra corpus est : qui autem fornicatur, in corpus suum

19. An nescitis quoniam membra vestra, templum sunt Spiritus sancti, qui in vobis est, quem habetis a Deo, et non estis vestri?

20. Empti enim estis pretio in corpore vestro.

18. Fuyez la fornication. Quelque autre péché que l'homme commette, il est hors du corps; mais celui qui commet la fornication, pèche contre son propre corps 16.

19. Ne savez-vous pas que votre corps 17 est le temple du Saint-Esprit, qui réside en vous, et qui vous a été donné de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes 18.

20. Car vous avez été achetés d'un grand magno. Glorificate et portate Deum | prix 19. Glorifiez donc, et portez Dieu dans

votre corps 20.

CHAPITRE VII.

Au sujet des questions que vous m'avez adressées, je vous réponds: Que celui qui n'a pas le don qui est de perfection pour la vie hors du mariage, se marie, et qu'il remplisse le devoir matrimonial. Un mariage contracté ne peut plus être dissout, de façon qu'une partie puisse, avant la mort de l'autre, convoler à de nouveaux liens. Dans les cas où une partie est fidèle, l'autre infidèle, mais si la partie infidèle par la partie fidèle. Mais si la partie infidèle ne veut plus cohabiter avec la partie fidèle, celle-ci peut permettre la séparation. La conversion de la partie infidèle est un motif pour la partie chrétienne de demeurer dans le mariage; mais si elle ne peut y reussir, cela ne doit pas lui servir de prétexte pour se séparer. Qu'elle demeure dans le mariage auquel Dieu l'a appelée, avant qu'elle embrassât la religion chrétienne; que nul non plus ne change, pour cause de religion, la condition extérieure où il se trouvait avant sa conversion; que chacun persévère plutôt dans la vocation où Dieu l'a placé. Ce qui toutefois ne doit pas être entendu en ce sens que les personnes non mariées soient tenues malgré elles chacun persevere punct dans la vocation où Diet it place. Ce qui toulejois le doit pas être entendu en ce sens que les personnes non mariées soient tenues malgré elles de vivre hors du mariage; je le conseille bien, mais ce n'est pas un péché de se marier. Je conseille le célibat, parce que c'est un moyen de se consacrer entièrement et sans obstacle au Seigneur; mais ce n'est pas à dire pour cela que je prétende géner qui que ce soit, ni les jeunes personnes, ni les jeunes gens, ni les veuves; toutefois, relativement à ces dernières, si j'ai un conseil à leur donner, c'est de demeurer dans leur état de viduité.

1. De quibus autem scripsistis rem non tangere:

1. Pour ce qui regarde les choses dont mihi: Bonum est homini mulie- vous m'avez écrit; il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme.

y en a, il est vrai, toujours deux, et elles peuvent être séparées de nouveau, mais dans leur union elles ne sont qu'une seule et même lumière.

7.18.-16 Tous les autres péchés sont extérieurs au corps, en ce sens qu'aucun ne souille le corps et n'y adhère d'une manière aussi immédiate, et qu'aucun ne

ne souille le corps et n'y adhère d'une manière aussi inmédiate, et qu'aucun ne l'assujettit à un esclavage aussi honteux que la fornication qui imprime immédiatement sa tache sur le corps, parce qu'elle n'a que le corps pour objet, et qu'ette en fait un vil et perpétuel esclave, en en faisant comme le bien propre d'une prostituée, le membre le plus abject de la société humaine.

7. 49.—17 Litt.: vos membres.—Dans le grec: votre corps.

18 Ainsi que Jésus-Christ, le Saint-Esprit habite également dans le chrétien; car le Saint-Esprit est l'esprit de Jésus-Christ. Saint Augustin fait là-dessus cette remarque: L'âme est la vie du corps, la vie de l'âme c'est Dieu. D'où il suit que l'Esprit de Dieu habite dans l'âme, et, par le moyen de l'âme, dans le corps, de sorte que nos corps sont les demeures du Saint-Esprit que nous recevons de Dieu.

7. 20.—19 Nous ne sommes point à nous, mais nous appartenons à Jésus-Christ, qui a donné son sang pour nous racheter de l'esclavage du péché et du démon.

qui a donné son sang pour nous racheter de l'esclavage du pêché et du démon.

20 Rendez gloire à Dieu que vous portez en vous, par une vie chaste et pure!

(Comp. Rom. 8, 11. pl. h. 3, 16). Les mots « et portez » ne sont pas dans le grec.

- 2. Néanmoins pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari 1.
- 3. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari. 1. Pier. 3, 7.
- 4. Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle du mari : de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de la femme 1.
- 5. Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre pour un temps, afin de vous exercer à l'oraison; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que le démon ne prenne sujet de votre incontinence pour vous tenter 3.
- 6. Or, je vous dis ceci par condescendance, et non par commandement .

- 2. propter fornicationem autem unusquisque suam uxorem habeat, et unaquæque suum virum habeat.
- Uxori vir debitum reddat: similiter autem et uxor viro.
- 4. Mulier sui corporis potesta-tem non habet, sed vir. Similite: autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier.
- 5. Nolite fraudare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi : et iterum revertimini in idipsum, ne tentet vos satanas propter incontinentiam vestram.
- 6. Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium.
- \vec{y} . 2. ¹ Les avis qu'il a donnés relativement à la fornication (pl. h. 6, 13 et suiv.) fournissent à l'Apôtre l'occasion de répondre d'abord aux questions que les Corinthiens lui avaient proposées touchant la vie du célibat et du mariage. Eu égard aux grands avantages spirituels (voy. Matth. 19, 12, note 14) qu'à l'état du célibat, il vaut mieux ne pas se marier; et cependant quiconque n'a pas le don de la continence, et qui d'ailleurs est dans la possibilité de contracter mariage, doit le faire, de peur de tomber dans le péché de fornication. L'Apôtre par la n'ordonne pas à tous sans distinction de se marier; car il dit plus bas, en termes très-expli-cites, que chacun doit demeurer dans la vocation à laquelle Dieu l'a appelé (7. 24), et prendre pour règle de sa conduite le don qui lui a été donné (7. 7). Il suit de là que son intention n'est nullement de comprendre ceux qui ont reçu de Dieu le don de la continence (Matth. 19, 12); ceux-ci sont obligés de suivre leur vocation. Il ne peut entendre que ceux qui ne sentent point en eux la vocation à la continence, et que des circonstances extérieures n'empêchent pas d'ailleurs de contracter mariage. Dans le cas où quelque empêchement s'opposerait à ce que l'on contractât mariage, et que néanmoins on ne se sentirait pas capable de se contenir, ce que l'on doit faire alors, c'est de chercher à acquérir le don de la continence, don que Dieu donne toujours quand on le lui demande avec des intentions droites et avec persévérance (Voy. pl. b. note 27. « Ne toucher aucune femme » est une expression voilée pour désigner le lien conjugal; mais la signification littérale de cette expression a aussi sa vérité, et saint Jérôme dit à ce sujet: L'Apôtre ne parle que du toucher, parce que le simple attouchement expose délà aux plus grande que du toucher, parce que le simple attouchement expose déjà aux plus grands dangers, et il est nécessaire que celui qui touche le feu en ressente les ardeurs (Voy. Prov. 6, note 21).
 7. 4. — 2 car ils sont réunis en un seul et même corps (Voy. pl. h. 6, 16. Matth.

19, 6).

7. 5. — 8 parce que vous n'avez pas le don de la continence (Voy. note 1). Saint Paul veut dire: Allez prudemment en ce point, de peur que de votre absteution il ne résulte plus de mal que vous n'en attendez de bien. Saint Augustin écrivait à ce sujet à une femme qui par ses refus inconsidérés avait donné occasion à son mari de tomber dans l'adultère : N'avez-vous pas lu ce que ditl'Apôtre? Que votre mari est tenu de vous rendre le devoir, dans le cas où, comme vous, il serait disposé à s'abstenir, dès que vous-même n'y consentez pas. Ainsi Dieu lui ferait une faute de son abstention s'il n'usait de condescendance pour votre faiblesse. A combien plus forte raison auriez-vous du vous-même céder à ses désirs, dans la crainte que la tentation de satan ne le fit tomber dans l'adultère; car Dieu aurait agréé votre acquiescement comme une abstentions parce que votre action n'aurait eu d'autre motif que celui d'empêcher que votre mari ne se perdit! — Tenez-vous en garde contre satan, il peut vous conseiller la continence, afin de vous précipiter vous et les autres dans le péché.

7. 6. — Si je dis que vous devez vivre ensemble, ce n'est pas que je vous en

7. Volo enim omnes vos esse sıcut meipsum : sed unusquisque proprium donum habet ex Deo: alius quidem sic, alius vero sic.

8. Dico autem non nuptis, et viduis : bonum est illis si sic permaneant, sicut et ego.

- 9. Quod si non se continent, nubant. Melius est enim nubere, quam uri.
- 10. Iis autem, qui matrimonio juncti sunt, præcipio non ego, sed Dominus, uxorem a viro non discedere:
- 11. quod si discesserit, manere innuptam, aut viro suo reconciliari. Et vir uxorem non dimittat.
- 12. Nam cæteris ego dico, non Dominus: Si quis frater uxorem habet infidelem, et hæc consentit habitare cum illo, non dimittat
 - 13. Et si qua mulier fidelis ha-

- 7. Car je voudrais que vous fussiez tous comme moi 5; mais chacun a son don parti-culier, selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une manière, et l'autre d'une autre 6.
- 8. Quant aux personnes qui ne sont point mariées, ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même.
- 9. Que s'ils sont trop faibles pour garder la continence, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler.
- 10. Quant à ceux qui sont déjà mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur 8 qui leur fait ce commandement, que la femme ne se sépare point d'avec son mari?. Matth. 5, 32. 19, 9.
- 11. Que si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier 10, ou qu'elle se réconcilie avec son mari; et que le mari de mème ne qu'itte point sa femme 11.
- 12. Pour de qui est des autres 12, ce n'est pas le Seign ur, mais c'est moi qui leur dis 13 : Que si un fidèle a une femme qui soit infidèle 14, et qu'elle consente à demeurer avec lui, qu'il ne se sépare point d'avec
 - 13. Et si une femme fidèle a un mari qui

fasse une obligation rigoureuse; je dis seulement que cela vous est permis à raison de votre faiblesse. Saint Paul permet donc en même temps aux époux de vivre, avec un mutuel consentement, dans une continence perpétuelle. — Les époux qui sentent le désir de vivre ainsi, doivent bien examiner si telle est leur vocation; mais leur vocation une fois éprouvée et reconnue, qu'ils la suivent avec fidélité!

fidélité!

7. - 5 continents.
6 Voy. Matth. 19, 12.
7. 9. — 7 Les personnes non mariées et les veuves, qui n'ont point le don de la continence, et que rien d'ailleurs n'empêche de contracter mariage, doivent se marier; car quoique le mariage soit un moindre bien que la continence, il vaut mieux néanmoins se marier que d'être dévoré par les ardeurs de la concupiscence et de tomber dans le péché d'impurcté. Ceux qui ont le don de la continence, doivent se conduire d'une manière conforme au don qu'ils ont reçu (7. 7), et à l'égard de ceux qui se sont obligés à la continence par un vœu particulier ou solennel, l'obligation est bien plus stricte encore. bligation est bien plus stricte encore.

7. 10. — 8 L'expression « ce n'est p

7. 10.—8 L'expression « ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur commande, » ne signifie pas que les commandements de l'Apôtre eussent une force obligatoire moindre que les paroles du Seigneur; car c'était l'Esprit du Seigneur qui parlait par l'Apôtre (7. 40); elles signifient qu'il y a tel et tel point que le Seigneur luimème a expressément commandé (Jérôme).

de son autorité privée, mais, ainsi que cela doit se pratiquer en général dans les cas de grave mésintelligence (Matth. 18, 15-18), par la décision de l'Eglise.
 11. — 10 Jusqu'à la mort de son mari, comme saint Paul l'explique plus bas

(y. 30).

11 Le mari de son côté ne peut non plus, de son autorité privée, renvoyer sa femme (ni après la séparation s'unir à une autre, avant la mort de la première). L'Apôtre laisse ce dernier point à suppléer pour ne pas se répèter (Comp. d'ailleurs le commandement du Seigneur lui-même dans Matth. 19, 3-9).

7. 12.—12 de ceux dont il est question dans ce qui suit, de ceux qui sont unis

à une partie infidèle (Aug., Jérôm.).

18 Relativement aux autres, le Seigneur ne s'est pas expliqué; mais moi je dis dans son Esprit (Voy. pl. h. note 8).

14 une femme non chrétienne, qu'il avait déjà pour épouse avant sa conversion.

soit infidèle, et qu'il consente à demeurer | bet virum infidelem, et hic conavec elle, qu'elle ne se sépare point d'avec

- 14. Car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle, et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle : autrement vos enfants seraient impurs, au lieu que maintenant ils sont saints 15.
- 15. Que si le mari infidèle se sépare d'avec sa femme qui est fidèle, qu'elle le laisse aller, parce qu'un frère ou une sœur né sont plus asservis en cette rencontre 16: mais Dieu nous a appelés pour vivre en paix 17.
- 16. Car que savez-vous, ô femme, si vous ne sauverez point votre mari? Et que savezvous aussi, ô mari, si vous ne sauverez point votre femme 18?
- 17. Mais que chacun se conduise selon le don particulier qu'il a reçu du Seigneur, et selon l'état dans lequel Dieu l'a appelé 19: et c'est ce que j'ordonne dans toutes les in omnibus Ecclesiis doceo. Eglises.

sentit habitare cum illa, non dimittat virum:

- 14. sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem, et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem : alioquin filii vestri immundi essent, nunc autem sancti sunt.
- 15. Quod si infidelis discedit, discedat: non enim servituti subjectus est frater aut soror in hujusmodi: in pace autem vocavit nos Deus.
- 16. Unde enim scis mulier, si virum salvum facies? aut unde scis vir, si mulierem salvam fa-
- 17. nisi unicuique sicut divisit Dominus, unumquemque sicut vocavit Deus, ita ambulet, et sicut

7. 14. - 15 Car la partie infidèle participe jusqu'à une certaine mesure à la sainteté de la partie fidèle, en ce que celle-ci se donnera assurément toute espèce de peine pour persuader l'autre de la vérité du christianisme, et, au moyen de la vérité, pour la sanctifier (Jean, 17, 17). Autrement, si cette communication de la sainteté n'existait pas, les enfants qui naîtraient d'un pareil mariage seraient de vrais rete n'existant pas, les enfants qui nantraient d'un parent mariage seralent de vrais pasens; et cependant, s'ils ne sont pas chrétiens, ils ne laissent pas de concevoir des dispositions favorables au christianisme. C'est ainsi que de nos jours encore l'Eglise tolère les mariages entre orthodoxes et hérétiques, mais qu'elle met pour condition que la partie orthodoxe travaillera à persuader l'autre de la vérité, afin de sanctifier par ce moyen sa partie conjointe, le mariage et les enfants.

ŷ. 15.—16 Car en ce cas le chrétien n'est pas lié, mais il peut vivre séparé, quoiqu'il ne puisse pas convoler à un nouveau mariage. Ou bien il peut vivre séparé trasser à un autre mariage. En effet les interprètes cont divisé de sontinente.

et passer à un autre mariage. En effet, les interprètes sont divisés de sentiments. Les uns entendent ce que l'Apotre dit, que la partie chrétienne n'est pas liée, de la simple cessation de la vie commune; les autres l'entendent de la dissolution du lien conjugal. Les paroles du texte semblent favoriser ce dernier sentiment; car l'Apôtre parle d'une dissolution pure et simple (7. 15), sans ajouter que la partie chrétienne, après la séparation, est tenue de demeurer hors du mariage, comme il l'avait ajouté à l'égard du mariage entre chrétiens (*). 11). C'est en ce sens que la plupart des saints Pères ont pris ces paroles (Chrys., Ambr., Aug., Thomas), et c'est cette interprétation que l'Église suit d'ordinaire en pareil cas.

¹⁷ mais Dieu nous a appelés au christianisme afin que nous vivions, autant qu'il est en nous, en paix avec tous les hommes, et, par conséquent, ce n'est pas pour nous regarder comme liés à une partie paienne, mais afin que nous la laissions aller en paix.

- 18 Le mot car se rapporte au verset 13. Vous, mari chrétien ou épouse chrétienne, ne vous séparez pas de la partie infidèle; car il est possible que vous la convertissiez. — * On a ajouté la négation qui se trouve dans la version allemande, à cause de la note. Le texte latin ni le grec n'ont point cette négation,

qui n'est pas non plus dans la version française.

y. 17. — 19 Si la partie chrétienne ne peut pas opérer la conversion de l'autre, ce n'est pas une raison de se séparer d'elle dans le cas où la partie païenne n'est pas décidée à se séparer (v. 12-13), mais qu'elle persévère dans son mariage; car ayant été appelée au christianisme après son mariage avec la partie paienne (Voy. pl. h. note 14), qu'elle demeure dans son mariage. Il n'y a aucune position purement extérieure, quelle qu'elle soit, qui soit capable d'empêcher le chrétien de vivre selon sa foi; car le vrai chrétien est maître toujours et partout, et il a toutes choses à ses pieds.

- 18. Circumcisus aliquis vocatus est? non adducat præputium. In præputio aliquis vocatus est? non circumcidatur.
- 19. Circumcisio nihil est, et præputio nihil est? sed observatio mandatorum Dei.
- 20. Unusquisque in qua vacatione vocatus est, in ea permaneat.
- 21. Servus vocatus es? non sit tibi curæ: sed et si potes fieri liber, magis utere.
- 22. Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini: similiter qui liber vocatus est, servus est Christi.

23. Pretio empti estis, nolite

fieri servi hominum.

24. Unusquisque in quo vocatus est, fratres, in hoc permaneat

apud Deum.

25. De virginibus autum præceptum Domini non habeo : consilium autem do, tanquam misericordiam consecutus a Domino, ut sim fidelis.

- 18. Un homme est-il appelé étant circoncis? qu'il n'affecte point de paraître incirconcis 20. Est-il appelé n'étant point circoncis? qu'il ne se fasse point circoncire.
- 19. Ce n'est rien d'être circoncis, et ce n'est rien d'être incirconcis; mais le tout est d'observer les commandements de Dieu 21.
- 20. Que chacun demeure dans l'état où il était quand Dieu l'a appelé 23. Ephés. 4, 1.
- 21. Avez-yous été appelé étant esclave? ne portez point cet état avec peine; mais si vous pouvez devenir libre, profitez-en plutôt 23.
- 22. Car celui qui, étant esclave, est appelé au *service du* Seigneur, devient affranchi du Seigneur; et de même celui qui est appelé étant libre, devient esclave de *Jésus-*Christ 25.
- 23. Vous avez été achetés d'un grand prix : ne vous rendez pas esclaves des hommes 25. Pl. h. 6, 20. Pier. 1, 18.

24. Que chacun, mes frères, demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé,

et qu'il s'y tienne devant Dieu 26.

25. Quand aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur: mais voici le conseil que je donne comme étant fidèle ministre du Seigneur, par la miséricorde qu'il m'en a faite 27.

mais, etc. Observez comment l'Apôtre attribue ici aux œuvres ce que ailleurs (Rom. 1, 17. 3, 22. 27, 28) il fait dépendre de la foi, afin de montrer que la foi doit être jointe aux œuvres, et les œuvres à la foi (Rom. 3, 31).

y. 20. — 22 Litt.: dans la vocation dans laquelle, etc. — La vocation est ici en

premier lieu l'état extérieur dans lequel l'homme se trouvait lorsqu'il devint chrétien; mais il n'en est pas moins vrai en général que l'homme doit suivre la voix

de Dieu toutes les fois qu'il l'appelle. y. 21. — ²³ Etiez-vous esclave (Voy. 1. Tim. 6, note 1), lorsque vous êtes devenu chrétien, ne vous en inquiétez pas; car quoique esclave vous pouvez opérer votre salut. Si cependant il vous est possible d'améliorer votre condition extérieure, vous pouvez toujours le faire; mais profitez de votre nouvelle position pour avan-

cer de plus en plus dans la perfection.

†. 22. — ** Car se rapporte à « ne vous en inquiétez pas ». Car quoique par votre condition vous soyez esclave, vous pouvez vous dire libre en Jésus-Christ, Jésus-Christ vous ayant délivré de l'erreur et du péché : et l'homme libre, par la seule raison qu'il est libre civilement, n'a sur vous aucun avantage; comme vous, il est tenu de servir Jésus-Christ. y. 23. — ²⁵ Jésus-Christ est le maître des hommes libres ét des esclaves, nous

ayant tous rachetés au prix de son sang; c'est pourquoi ne vous laissez entraîner, en vue de plaire aux hommes, à quoi que ce soit qui pourrait vous détourner du service de Jésus-Christ. Il semble que l'Apôtre veuille principalement par là avertir les Corinthiens de ne pas se rendre les esclaves des docteurs de l'erreur.

24. — 26 c'est-à-dire, en servant Dieu.

🏃 25. — 27 Si tous doivent demeurer dans l'état où Dieu les a placés, tous doi-

y. 18. — 20 Quelqu'un était-il circoncis, lorsqu'il a embrassé le christianisme, qu'il n'affecte pas, parce que peut-être il rougit de la circoncision parmi les Gentils, de n'être pas circoncis. Qu'il laisse paraître ce signe extérieur sur son corps; car rien d'extérieur n'empêche le chrétien d'appartenir à Dieu en esprit. Sur la manière de faire disparaître les traces de la circoncision, voy. 1. Mach. 1, 16, note 17. L'Apôtre parle jusqu'au verset 24 de quelques autres conditions extérieures au-dessus desquelles le chrétien est placé. y. 19. — ³¹ La circoncision et la non circoncision n'est pas ce qui nous justifie,

26. Je crois donc 28 qu'il est avantageux, à cause des nécessités pressantes de cette vie 19; qu'il est, dis-je, avantageux à l'homme de ne point se marier 80.

27. Étes-vous lié avec une femme? ne cherchez point à vous délier. N'êtes-vous point lié avec une femme? ne cherchez point de femme.

28. Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas; et si une fille se marie, elle ne pèche pas : mais ces personnes souffriront les tribulations de la chair 31. Or je voudrais vous épargner 82?

29. Voici donc, mes frères, ce que je vous dis: Le temps est court 33; et ainsi que ceux mêmes qui ont des femmes, soient

comme n'en ayant point;

30. et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point; ceux qui achètent, comme ne possédant point;

31. enfin ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point; car la figure de

ce monde passe 34.

- 26. Existimo ergo hoc bonum esse propter instantem necessitatem, quoniam bonum est homini sic esse.
- 27. Alligatus es uzori? noli quærere solutionem. Solutus es ab uxore? noli quærere uxorem.
- 28. Si autem acceperis uxorem: non peccasti. Et si nupserit virgo, non peccavit; tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi. Ego autem vobis parco.

29. Hoc itaque dico, fratres : Tempus breve est : reliquum est, ut et qui habent uxores, tanquam

non habentes sint:

30. et qui flent, tanquam non flentes : et qui gaudent, tanquam non gaudentes : et qui emunt, tanquam non possidentes:

31. et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit

enim figura hujus mundi.

vent-ils aussi demeurer dans l'état de virginité où ils sont nés? Le Seigneur n'a vent-us aussi demeurer dans retat de virginite ou us sont nest Le Seigneur na point commandé cela, mais moi qui, par sa grâce, suis son apôtre fidèle, je vous le conseille en son nom et dans son Esprit (Ambr., Anselm., Théodore). L'Apôtre semble avoir été amené à cette explication par quelques chrétiens exagérés qui disaient que l'état du mariage était un état criminel, et qui soutenaient que tous les chrétiens devaient attendre le prochain avènement du Seigneur dans l'état de célibat. L'Apôtre conseille donc, il est vrai, à tous, dans le Saint-Esprit, la continence, mais il n'en fait une obligation à personne. Ceux qui ont le don de la continence, il dit qu'il est plus parfait pour eux de l'observer; ceux qui n'ont pas ce don (et mi neuvent contracter mariage). c'est un devoir pour eux de se marier. don (et qui peuvent contracter mariage), c'est un devoir pour eux de se marier. Le conseil de l'Apôtre s'adressant à tous, c'est un sentiment commun dea SS. Pères que tous peuvent demeurer dans la vie du célibat, pourvu qu'ils le veuillent, c'est-à-dire pourvu qu'ils demandent à Dieu la grâce de la continence, qu'ils y tendent avec un courage persévérant, et qu'ils coopèrent à la grâce céleste que Dieu donne à tous ceux qu'i la lui demandent (Tertull., Chrys., Orig., Jérôm., Ambr., Aug.). Comp. Matth. 19, note 11.

7. 26.— *** Remarquez bien que ce n'est pas là une simple manière de voir, une

**Transport de l'Esprit-Saint (7. 49).

opinion humaine, mais une certitude dans l'Esprit-Saint (y. 49).

29 Ces nécessités pressantes (présentes et instantes) sont, dans la pensée de l'Apôtre, en partie les peines de ce monde (y. 28), en partie la brièveté du temps qui nous est accordé pour notre sanctification jusqu'à l'avènement du Seigneur (Chrys., Apselm L'Arôm l'Afin d'avoir moires de tenines en ce monde et de nouveix care. Anselm., Jérôm.). Afin d'avoir moins de peines en ce monde, et de pouvoir consacrer sans partage le temps si court de nos épreuves au salut de notre ame, il vaut mieux n'être pas engagé dans le mariage.

30 qu'il vaut mieux être et demeurer dans le célibat

ý. 28. — 31 Les tribulations de la chair sont ici principalement les tribulations de la vie dans le mariage. Le mariage est une douleur, die Eh' ist ein Weh, dit le

proverbe.

Se Je veux bien cependant vous permettre de choisir les douleurs du mariage

Se Je veux bien cependant vous permettre de choisir les douleurs du mariage

Plât à Dieu que je pusse par là vous épargner: (Anselm.). D'autres traduisent : plût à Dieu que je pusse par là vous épargner : Plût à Dieu que je pusse vous voir exempts de semblables tribulations! 7. 29. — ³⁵ Il n'y a jusqu'à l'avènement du Seigneur (*Matth.* 24, 42), jusqu'à la

mort, que peu de temps.

7. 31. — 3. Sens des versets 29-31 : Je ne vous impose pas la continence; mais

je ne puis non plus vous dissimuler que le prochain avènement du Seigneur est pour vous un motif de ne pas trop vous attacher à quoi que ce soit de terrestre. Les gens mariés doivent, en conséquence, tenir leur cœur élevé vers Dieu, et ne

- 32. Volo autem vos sine sollicitudine esse. Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo.
- 33. Qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus
- 34. Et mulier innupta, et virgo, cogitat quæ Domini sunt; ut sit sancta corpore, et spiritu. Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro.
- 35. Porro hoc ad utilitatem vestram dico: non ut laqueum vobis injiciam, sed ad id, quod honestum est, et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.

36. Si quis autem turpem se videri existimat super virgice sua, quod sit superadulta et ita oportet fleri : quod vult faciat : non

peccat, si nubat.
37. Nam qui statuit in corde suo firmus, non habens necessi-

32. Pour moi, je désire de vous voir dégagés des sollicitudes 35. Celui qui n'est point gneur 36, et de ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu 37.

33. Mais celui qui est marié, s'occupe du soin des choses du monde 38, et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme; et ainsi

il se trouve partagé 39.

34. De même une femme qui n'est point mariée, et une vierge, s'occupe du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit 40; mais celle qui est mariée s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari.

35. Or je vous dis ceci pour votre avantage, non pour vous tendre un piége, mais pour vous porter à ce qui est de plus parfait, et qui vous donne un moyen plus facile de prier Dieu sans empêchement 41.

36. Si quelqu'un donc croit que ce lui soit un déshonneur que sa fille passe la fleur de son âge, et qu'il juge la devoir marier 12, qu'il fasse ce qu'il voudra; il ne péchera point si elle se marie.

37. Mais celui qui n'étant engagé par aucune nécessité 43, et qui se trouvant dans tatem, potestatem autem habens un plein pouvoir de faire ce qu'il voudra 14, suæ voluntatis, et hoc judicavit prend une ferme résolution dans son cœur,

pas le laisser s'enfoncer dans les jouissances du mariage, et ils doivent également se soumettre à la volonté de Dieu, quand la mort ou d'autres circonstances viennent troubler et dissoudre la vie conjugale. Ceux que l'infortune a jetés dans le nent troubler et dissoudre la vie conjugale. Ceux que l'infortune a jetés dans le deuil, ne doivent pas trop s'affliger, et ceux que la prospérité inviterait à la joie, ne doivent pas trop s'y laisser alier. Ceux qui ont quelques acquisitions, ne doivent pas y attacher leur cœur; et ceux qui, dans ce monde, ont des jouissances quelconques, ne doivent pas, au milieu de leurs jouissances, oublier Dieu; car tout ce qui est terrestre ne mérite pas qu'on s'y attache, parce que la figure sensible de ce monde passe bien vite (Rom. 8, 10 et suiv. Comp. Eccl. 3, note 5).

**J. 32. — **B Je vous conseille de vivre hors du mariage, parce que je souhaiterais que vous fussiez exempts de soucis, que vous n'eussiez de pensées que pour l'éternité.

l'éternité.

⁸⁶ de sa sanctification et de celle d'autrui.

⁸⁷ Dans le grec : au Seigneur. 33. — ⁸⁸ Il est obligé de s'occuper de choses temporelles, de l'entretien de sa

il est distrait par des soins multiples, de manière qu'il ne peut vaquer unique-au service du Seigneur, mais qu'il est dans la nécessité de consacrer une le partie de ses soins à lui et à sa famille (Ambr.). Le grec porte :... pour e à sa femme. Il est partagé.

e à sa femme. Il est partagé.

34. — 60 chaste de corps, pure d'esprit.

35. — 61 Je ne vous dis point cela pour vous contraindre en rien; mais afin ous faire remarquer ce qu'il y a de plus parfait, ce qui peut vous procurer la ité d'appartenir au Seigneur absolument sans obstacle.

86. — 62 et que les circonstances exigent que sa fille se marie.

7. 87. — 43 par la détermination de la jeune fille, ou par d'autres circonstances peril de subversion, les dispositions de corps et d'esprit de sa fille), à la marier.

46 parce que la jeune personne consent à vivre hors du mariage, et que d'ailleurs il n'y a ancune circonstance urgente qui nuisse faire désirer qu'elle se marie. il n'y a aucune circonstance urgente qui puisse faire désirer qu'elle se marie.

et juge en lui-même qu'il doit conserver sa | in corde suo, servare virginem

fille vierge, fait une bonne œuvre.

38. Ainsi celui qui marie sa fille, fait bien; et celui qui ne la marie point, fait encore mieux.

39. La femme est liée à la loi 45, tant que son mari est vivant; mais si son mari meurt, elle est libre. Qu'elle se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Sei-gneur 16.

40. Mais elle sera plus heureuse si elle demeure veuve, comme je le lui conseille 17; et je crois que j'ai aussi l'Esprit de Dieu 48.

suam, bene facit.

38. Igitur et qui matrimonio jungit virginem suam, bene facit: et qui non jungit, melius facit. 39. Mulier alligata est legi

quanto tempore vir ejus vivit; quod si dormierit vir ejus, liberata est : cui vult nubat : tantum in Domino.

40. Beatior autem erit si sic permanserit, secundum meum consilium: puto autem quod et ego Spiritum Dei habeam.

CHAPITRE VIII.

Pour ce qui concerne les viandes offertes aux dieux, nous savons bien qu'en elles-mêmes our ce qui concerne les vianues offeries aux aleux, nous savois ven qu'en entersmentes et par elles-memes ce sont des choses indifférentes; mais à cet égard la science ne suffit pas, il faut encore que la charité préside à notre manière d'agir. En effet, bien que pour nous, nous sachions qu'il est permis d'user de ces sortes de viandes, parce que les idoles ne sont rien, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu et Seigneur, toutefois tous n'ont pas cette science, et si ceux qui ne l'ont pas, provoqués par notre exemple, en mangent contre leur conscience, ils pèchent. Comme il n'importe nullement pour notre salut que nous en mangions ou que nous n'en mangions pas, notre sevoir est de ne pas faire de notre liberté un usage qui contribuerait à faire tomber notre frère, lequel, s'il nous voyait manger de ces viandes, en mangerait peut-être aussi; et cela, contre sa propre conviction, de façon que nous scrions cause de perte, ce qui serait pécher non-seulement contre lui, mais encore contre Jésus-Christ lui-même, qui l'a racheté. C'est pourquoi je ne mange point des viandes dont il s'agit, lorsque je pourrais scandaliser mon frère.

1. Quant aux viandes qui ont été immo-1. De iis autem, quæ idolis salées aux idoles 1, nous n'ignorons pas que crificantur, scimus quia omnes

 39. — ⁴⁵ à la loi du mariage, la loi chrétienne (Pl. h. ŷ. 3-5. 10, 11).
 46 toutefois qu'elle épouse un chrétien. Comp. Rom. 6, 23. Gal. 3, 27. (Ambr. Théod., Anselm.). L'apôtre ne peut entendre qu'un chrétien orthodoxe; car il fait une obligation très-rigoureuse d'éviter les hérétiques qui s'obstinent dans l'erreur (Tit 3, 10. 11). Il pouvait donc bien moins encore par ce qu'il dit ici permettre de contracter mariage. C'est pourquoi l'Eglise catholique n'a jamais approuvé ces sortes de mariages, et elle ne les tolère que dans des cas de nécessité, par exemple, dans les pays où orthodoxes et hérétiques vivent mêlés ensemble, et où les mariages entre eux peuvent à peine, à raison des rapports extérieurs, être évités. Le chrétien catholique doit dans ce cas s'en tenir à l'autorité spirituelle dont il déchrétien catholique doit dans ce cas s'en tenir à l'autorité spirituelle dont il dépend, laquelle lui a donné sur ce point des prescriptions conformes aux lois exis-tantes. Voy, le bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, et instructio ad Archiepiscopos et Episcopos Bavariæ (Athan. ann. 1835). ŷ. 40. — ¹⁷ Pl. h. ŷ. 25.

18 c'est-à-dire le conseil que je vous donne ne vient pas d'une manière de voir parement humaine, mais de l'Esprit de Dieu, qui m'éclaire ainsi que les autres

7. 1. — 1 Les idolothytes sont des viandes que les prêtres des idoles brûlaient en partie pour honorer les idoles, qu'en partie ils consumaient dans des repas célébres dans le temple avec ceux qui les offraient ou qu'ils invitaient, qu'en partie enfin ils recevaient comme portion du sacrifice qu'il leur revenait, et qu'il vendaient sur les marchés. Comme les Juifs avaient pour ces sortes de viandes une extrême horreur, et que ceux d'entre eux qui se convertissaient au christianisme conserflat, haritas vero ædificat.

' 2. Si quis autem se existimat scire aliquid, rondum cognovit quemadmodum oporteat eum scire.

3. Si quis autem diligit Deum,

hic cognitus est ab eo.

- 4. De escis autem, quæ idolis immolantur, scimus quia nihil est idolum in mundo, et quod nullus est Deus, nisi unus.
- Nam etsi sunt qui dicantur dii, sive in cœlo, sive in terra (siquidem sunt dii multi, et domini multi):
- 6. nobis tamen unus Deus, Pater, ex quo omnia, et nos in illum: et unus Dominus Jesus Christus, per quem omnia, et nos per ipsum.

scientiam habemus. Scientia in- | nous avons tous sur ce sujet assez de science 2; mais la science enfle et la charité édifie 3.

- 2. Que si quelqu'un se persuade savoir quelque chose, il ne sait même pas encore de quelle manière il doit savoir 4.
- 3. Mais si quelqu'un aime Dieu, il est connu de lui 🕏
- 4. Quant à ce qui est donc de manger des viandes immolées aux idoles, nous savons que les idoles ne sont rien dans le monde 6, et qu'il n'y a nul autre que Dieu, que le seul Dieu.

5. Car encore qu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, et qu'ainsi il y aif plusieurs dieux et plusieurs seigneurs?,

6. il n'y a néamoins pour nous qu'un seul Dieu, qui est le Père, duquel toutes choses tirent leur être, et qui nous a faits pour lui; et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, comme c'est aussi par lui que nous I sommes 8.

vaient cette aversion prononcée après leur conversion, tandis que les Gentils devenus chrétiens ne se faisaient aucun scrupule d'en user, on dut mettre en question comment les chrétiens, pour ne pas blesser leur conscience, devaient se conduire à cet égard, et il est probable que les Corinthiens avaient consulté l'Apôtre sur ce point. L'ancienne décision donnée par le Concile des apôtres (Act. 15, 20) n'ayant été adressée d'abord qu'aux Gentils convertis d'Antioche et des contrées voisines (Act. 15, 23), n'était pas, ce semble, venue à la connaissance des Corinthiens. C'est pourquoi l'Apôtre donne les explications nécessaires, lesquelles sont toutes dans le sens du concile; car le concile n'avait pas déclaré que ces viandes fussent défendues par elles-mêmes, il les avait seulement prohibées par ménagement pour les Juiss qui avaient embrassé la foi (Act. 15, 21, note 19). Plus bas (10, 14 et suiv.) saint Paul développant la décision des apôtres, enseigne que la participation aux repas des sacrifices offerts aux idoles est, à la vérité, en elle-même indigne d'un chrétien qui s'assied à la table du Seigneur, mais seulement en tant qu'il participe ses repas dans les temples mêmes. ses repas dans les temples mêmes.

² Voy. la suite y. 4: Nous savons que les idoles, etc. — * La suite du y. 1 et les

versets 2 et 3 forment une parenthèse.

3 La science sans la charité rend orgueilleux, la charité opère le bien. Je sais que vous avez cette science; mais la science toute seule vous inspirera de l'orgueil, elle vous fera mépriser la faiblesse de votre frère; si au contraire, par charité pour lui, vous vous abstenez de ces viandes, vous l'empêcherez de tomber, et ainsi vous

ý. 2. — Ainsi celui qui dans la haute idée qu'il a de sa science, n'y joint pas la

charité, celui-là ne sait pas faire de son savoir un bon usage.

* 3. — 5 celui-là, par sa charité, donne la preuve que Dieu le connaît Matth. 7, 23) et lui a communiqué la vraie science; car il ne peut avoir la charité sans la grâce de Dieu; or, la grâce ne meut pas seulement la volonté, elle éclaire encore l'intellect; elle est amour et science tout à la fois. Celui donc qui a une vraie charité auci par une offat de la grâce par lui le apparent et la science de la contra qui partié autre par une fort de la grâce par lui le apparent et la science de la contra qui partié ce la science de la contra qui partié ce la science de la contra qui partié de la science de la contra qui partié de la science de la contra qui partié de la contra rité, sait aussi, par un effet de la grâce qui opère en lui la charité et la science, quel usage il doit faire de ce qu'il sait pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères.

ŷ. 4. — 6 c'est-à-dire ne sont pas des dieux; comme le fait voir ce qui suit.
 ŷ. 5. — 7 car les Gentils disent: Il est vrai, qu'il y a des dieux du ciel et des dieux différents qui sont ceux de la terre, et ainsi il existe, suivant leurs idées, grand nombre de dieux et d'êtres qui président aux destinées humaines; mais pour

3. 6. — 8 D'où il suit que les viandes dont il est question sont par elles-mêmes

31

- 7. Mais tous n'ont pas cette science. Car il y en a qui croyant que l'idole est quelque chose, mangent des viandes qui lui opt été offertes; et ainsi leur conscience qui est faible, en est souillée 10.
- 8. Le manger n'est pas, ce qui nous rend agréables à Dieu : si nous mangeons, nous n'en aurons rien davantage; ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. Rom. 14, 17.
- 9. Mais prenez garde que cette liberté que vous avez ne soit aux faibles une occasion de, chute. Rom. 14, 20.
- 10. Car si l'un d'eux en voit un de ceux qui sent plus instruits 11, assis à table dans un lieu consacré aux idoles, ne sera-t-il pas porté, lui dont la conscience est faible, à manger aussi de ces viandes sacrifiées aux idoles 12?
- 14. Et ainsi par votre seience, vous perdrez votre frère encore faible, pour qui Jésus-Christ est mort. Rom. 14, 15.
- 12. Or, péchant de la sorte contre vos frères, et blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Jésus-Christ 18.
- Rom. 14, 21.

 13. C'est pourquoi si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt **jamais de ch**air, pour ne pas scandaliser mon frère.

- 7: Sed non in omnibus est scientia. Quidam autem cum conscientia usque nunc idoli, quasi idolothytum manducant : et conscientia ipsorum cum sit infirma, polluitur.
- 8. Esca autem nos non commendat Deo. Neque enim si manducaverimus, abundabimus : neque si non manducaverimus, de-
- 9. Videte autem ne forte hæc licentia vestra offendiculum fiat
- 10. Si enim quis viderit eum, qui habet scientiam, in idolio recumbentem: nonne conscientia ejus, cum sit infirma, ædificabitur ad manducandum idolothyta?
- 11. Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est?
- 12. Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum pec-
- 13. Quapropter si esca scandalizat fratrem meum: non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem.

choses entièrement indifférentes; les idoles, qui ne sont rien, ne sauraient les rendre impures. « Qui nous a faits pour lui » c'est-à-dire auquel nous devons nous soumettre avec obéissance comme ses créatures, et par ce moyen lui rendre honneur et gloire. Pourquoi le Fils est-il le moyen par lequel tout ce qui est a passé à l'existence, et pourquoi aussi le Saint-Esprit n'est-il pas nomme avec les deux autres

personnes divines? sur tout cela voy. Jean, 1, 1.
2. 7. — excités par votre exemple. y. 1.— excites par voire exemple.

10 leur conscience, bien qu'erronnée, est souillée, parce qu'ils vont contre leur
propre conviction. Comp. avec les y. 7-13. Rom. ch. 14, où il est parlé plus au
long des ménagements qu'on doit avoir pour les faibles, et de l'obligation de suire dans sa conduite le dictamen de sa conscience.

y. 10.— 11 Voy. note 2. Dans le grec: Si quelqu'un vous voit, vous qui êtes, etc.

12 contre sa propre conviction.

y. 12.— 13 lui enlevant un bien qu'il a acheté.

_ .. ____

7. 12. - 13 lui enlevant un bien qu'il a acheté.

CHAPITRE IX.

Pareillement, toujours dans le désir de ne donner aucun sandale, je m'abstiens d'user de ma liberté dans bien d'autres choses. Quoique apôtre aussi bien que les autres, de ma liberté dans bien d'autres choses. Quoique apôtre aussi bien que les autres, et en cette qualité autorisé comme eux à recevoir des fidèles les choses nécessaires à mon entretien, ce qui est non-seulement conforme à la coutume générale, mais encore prescrit par la loi de Dieu; néanmoins je n'use pas de ce droit; car si je trouve gloire et récompense auprès de Dieu, ce ne sera point parce que je préche l'Evangile, c'est là pour moi un devoir rigoureux, mais parce que je le préche avec un entièr désintéressement, sans aucune récompense temporelle. C'est pourquoi je m'applique en toutes choses à plaire à tous par ma manière de vivre, afin que par ma condescendance pour les faiblesses de tous, je les gagne tous à l'Evangile, et que moi-même j'aie part à ses fruits. Cette façon d'agir entraine, il est vrai , bien des privations et la mortification du corps; mais comme dans les jeux de l'arène celui-là seulement obtient la récompense qui fait des efforts, ainsi, sans les rigueurs de la mortification je ne crois pas pouvoir atteindre le but, ni me rassurer contre la réprobation.

1. Non sum liber? Non sum apostolus? Nonne Christum Jesum Dominum nostrum vidi? Nonne opus meum vos estis in Domino?

Et si aliis non sum apostolus, sed tamen vobis sum : nam signaculum apostolatus mei vos estis in Domino;

3. mea defensio apud eos, qui me interrogant, hæc est.

4. Numquid non habemus potestatem manducandi, et bibendi?

5. Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi sicut et cæteri apostoli, et fratres Domini, et Ce-phas?

Aut ego solus, et Barnabas, non habemus potestatem hoc operandi?

1. Ne suis-je pas libre 1? Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus-Christ notre Seigneur ²? N'êtes-vous pas vous-mêmes mon ouvrage en notre Seigneur 3?

2. Et quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis au moins à votre égard : car vous êtes le sceau de mon apostolat en notre Seigneur *.

3. Voici ma défense contre ceux qui m'interrogent sur ma mission:

4. N'avons-nous pas le pouvoir de manger et de boire? Luc, 10, 8.

- 5. N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout avec nous une femme sœur, comme font les autres apôtres, et les frères de notre Seigneur, et Céphas *?
- 6. Serions-nous donc seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions pas le pouvoir d'en user de la sorte 7?

 ^{1. —} ¹ Ce qui est permis aux autres prédicateurs de l'Evangile, ne m'est-il pas

anssi permis?

2 Voy Act. 9, 3-6. Les adversaires de saint Paul lui reprochaient de n'être pas un véritable apôtre, parce qu'il n'avait pas été appelé, comme les autres, immédiatement par Jésus-Christ (Luc, 6, 13), et qu'il ne l'avait pas même vu (Comp. pl. b. 15, 8. 2. Cor. 12, 1-4).

N'est-ce pas moi qui ai fondé votre église? (Act. 18, 11. 18).

2. — * car la preuve sensible que je suis apôtre, c'est ce que j'ai opéré parmi

VOUS.

vous.

\$\frac{1}{2}\cdot 3\cdot - \frac{1}{2}\cdot \text{cette vocation à faire ce que j'ai fait parmi vous (Anselme),}

\$\frac{1}{2}\cdot 5\cdot - \frac{1}{2}\cdot \text{cette vocation à faire ce que j'ai fait parmi vous (Anselme),}

\$\frac{1}{2}\cdot 5\cdot - \frac{1}{2}\cdot \text{cette vocation } \text{cette of ce signifient pas : une épouse,}

\$\frac{1}{2}\cdot 5\cdot - \frac{1}{2}\cdot \text{cette of cette o sens est donc: Je pourrais, aussi bien que les autres apôtres, les parents du Sei-gneur (Matth. 13, 55), et comme Pierre (Pl. h. 1, 12), mener une femme chré-tienne pour avoir soin de moi dans mes voyages, et exiger qu'elle fût nourrie avec

^{7. 6. — 7} Serions-nous seuls obligés à vivre du travail de nos mains 7 Dans le

7. Qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange point du fruit? Ou qui est celui qui mène pattre un troupeau, et n'en mange point du lait 8?

8. Ce que je dis ici n'est-il que selon l'homme 9? et la loi ne le dit-elle pas elle-

même?

9. Car il est écrit dans la loi de Moyse : Vous ne tiendrez point la bouche liée au bœuf qui foule les grains 10. Dieu se met-il en peine de ce qui regarde les bœufs?

10. Et n'est-ce pas plutôt pour nous-mêmes qu'il a fait cette ordonnance 11 ? Oui, sans doute, c'est pour nous que cela a été écrit. En effet, celui qui laboure, doit labourer avec espérance de recueillir, et celui qui bat le grain, doit espérer d'y avoir part.

11. Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions un peu de vos biens

temporels 12? Rom. 15, 27.

12. Si d'autres usent de ce pouvoir à votre égard, pourquoi n'en pourrons-nous pas user plutôt qu'eux 13 ? Mais nous n'avons point usé de ce pouvoir, et nous souffrons au contraire toutes sortes d'incommodités, pour n'apporter aucun obstacle à l'Evangile de Jésus-Christ 14.

13. Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent de ce qui est offert dans le temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations de l'autel 15?

14. Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de

l'Evangile.

15. Mais pour moi, je n'ai usé d'aucun de l

- 7. Quis militat suis stipendiis unquam? Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit? Quis pascit gregem, et de lacte gregis non manducat?
- 8. Numquid secundum hominem hæc dico? An et lex hæc non dicit?
- 9. Scriptum est enim in lege Moysi: Non alligabis os bovi trituranti. Numquid de bobus cura est Deo?
- 10. An propter nos utique hoc dicit? Nam propter nos scripta sunt : quoniam debet in spe, qui arat, arare: et qui triturat, in spe fructus percipiendi.
- 11. Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus?
- 12. Si alii potestatis vestræ participes sunt, quare non potius nos? Sed non usi sumus hac potestate: Sed omnia sustinemus, ne quod offendiculum demus Evangelio Christi.
- 13. Nescitis quoniam qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt, edunt: et qui altari deserviunt, cum altari participant?

14. Ita et Dominus ordinavit iis, qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere.

15. Ego autem nullo horum

grec :... qui n'aurions pas le pouvoir de ne pas travailler (de nos mains)? c'est-àdire de vivre de l'Evangile, sans pourvoir à nos besoins par le travail des mains?

y. 7. — 8 C'est avec beaucoup de justesse que l'Apôtre se sert de ces comparaisons; car l'ouvrier apostolique soutient une lutte pour la vérité et la justice, il plante les sarments (la vigne) du Seigneur (Jean, 15), et il est le pasteur du trou-

peau que le Seigneur lui a confié (Jean, 10). ** 8. — 9 Dis-je cela seulement par rapport à l'usage qui s'est établi parmi les

y. 9. — 10 Dans la Palestine on soule au moyen de bœuss que l'on sait passer sur

le blé, pour en faire tomber les grains (Voy. 5. Moys. 25, 4).

†. 11. — 11 Dieu a-t-il permis que cela fût dit à cause des hœufs, ou bien plutôt à cause de nous, afin de faire comprendre dans un sens plus élevé que l'ouvrier évangélique mérite sa récompense?

7. 11.— 12 Litt.: charnels, terrestres, temporels.
7. 12.— 13 moi, votre apôtre.
14 afin que nul ne puisse apporter pour prétexte qu'il ne se convertit pas au christianisme, parce qu'il serait dans l'obligation de contribuer à mon entretien.
7. 13.— 15 Les prêtres et les lévites, chez les Juifs, recevaient leur portion de contribuer à de contribuer

dons et des offrandes que l'on faisait au temple (3. Moys. 27, 30. 4. Moys. 18, 20 et suiv. 5. Moys. 14, 22 et suiv.).

unus sum. Non autem scripsi hæc | ut ita fiant in me : bonum est enim mihi magis mori, quam ut gloriam meam quis evacuet.

- 16. Nam si evangelizaro, non est mihi gloria : necessitas enim mihi incumbit : væ enim mihi est, si non evangelizaro.
- 17. Si enim volens hoc ago, mercedem habeo : si autem invitus, dispensatio mihi credita est.
- 18. Quæ est ergo merces mea? Ut Evangelium prædicans, sine sumptu ponam Evangelium, ut non abutar potestate mea in Evangelio.

19. Nam cum liber essem ex omnibus, omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem.

20. Et factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrarer;

21. iis qui sub lege sunt, quasi sub lege essem (cum ipse non essem sub lege), ut eos, qui sub lege erant, lucrifacerem; iis qui sine lege erant, tanquam sine lege essem (cum sine lege Dei non ces droits 16. Et encore maintenant je ne vous écris point ceci, afin qu'on en use ainsi envers moi 17, puisque j'aimerais mieux mourir que de souffrir que quelqu'un me stt perdre cette gloire 18.

16. Car si je prêche l'Evangile, ce ne m'est point un sujet de gloire ¹⁹, puisque je suis obligé nécessairement à ce ministère. Et malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile 20!

17. Que si je le prêche de bon cœur, j'en aurai la récompense; mais si je ne le fais qu'à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié 21.

- 18. Quelle est donc ma récompense 22? C'est qu'en préchant l'Evangile 23, je le préche gratuitement, sans abuser du pouvoir que j'ai dans l'Evangile.
- 19. Car étant libre à l'égard de tous je me suis rendu le serviteur de tous, pour gagner à Dieu plus de personnes 24.

20. Et j'ai vécu avec les Juiss comme juis 25, pour gagner les Juiss;

21. avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse encore été sous la loi, quoique je n'y fusse assujetti 26, pour gagner ceux qui sont sous la loi; avec ceux qui n'avaient point de loi 27, comme si je n'en eusse point eu moi-mênie (quoique j'en cusse une à l'éessem : sed in lege essem Christi), | gard de Dieu, ayant celle de Jésus-Christ) 28

₹. 15. — 16 Voy. Act. 18, 3.

¹⁷ Je ne vous écris point ceci comme si je voulais vous donner à entendre que vous devez me récompenser pour mon ministère.

18 que quelqu'un, par une rétribution même volontaire, me ravit la gloire que j'ai en Dieu, de vous avoir annoncé l'Evangile gratuitement, sans en retirer aucun avantage humain.

7. 16. — 19 cela ne me donne aucun droit de me glorifier devant Dieu de quelque

mérite spécial.

20 Reconnaissez par là l'étroite obligation où sont tous les pasteurs d'annoncer la

ý. 17. — 21 Car, si je prêche l'Evangile avec un entier désintéressement, sans en recevoir aucune récompense terrestre, j'acquiers ainsi auprès de Dieu une gloire particulière, et le droit à une récompense spéciale. Que si au contraire je le fais poussé par l'appât d'une récompense terrestre, comme malgré moi, je suis toujours dans la nécessité de le faire, car c'est un devoir du ministère qui m'a été confié, mais je n'obtiendrai pour cela aucune récompense particulière.

7. 18. — 22 Pourquoi donc me glorifié-je d'être digne d'une récompense spé-

ciale?

23 c'est parce qu'en préchant, etc.

y. 19. — 24 Car en général jé me suis fait une maxime de vivre, autant que cela peut se concilier avec ma conscience, de manière à plaire à tout le monde, afin de gagner à l'Evangile un nombre d'hommes d'autant plus grand.

y. 20. — 55 Dans la vue de plaire aux Juifs, je me suis conformé aux usages des

Juifs (Voy. Act. 16, 3).

y. 21. — 25 Voy. Rom. 3, 21. Ces paroles ne sont pas dans toutes les éditions grecques.

27 sa loi cérémonielle de Moyse, à l'égard des Gentils.

28 Vov. Rom. 3, 27 et suiv.

pour gagner ceux qui étaient sans loi. Jut lucrifacerem eos, qui sine lege

- 22. Je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous 29.
- 23. Or, je fais toutes choses pour l'Evan-gile, afin d'en être participant ³⁰.

24. Ne savez-vous pas que quand on court dans la carkière, tous courent, mais un seul remporte le prix? Courez donc de telle sorte

que vous remporties le prix 31 ?

25. Or, tous les athlètes gardent en toutes choses une exacte tempérance 32; et cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible, au lieu que nous en attendons une incorruptible 33.

26. Pour moi, je cours, et je ne cours pas au hasard 34. Je combats, et je ne donne pas

de coups en l'air 35;

27. mais je traite radement mon corps, et je le réduis en servitude, de peunqu'ayant prèché aux autres, je ne sois réprouvé moimême 36.

erant.

- 22. Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.
- 23. Omnia autem facio propter Evangelium : ut particeps ejus efficiar.
- 24. Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? Sic currite ut comprehendatis.
- 25. Omnis autem, qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet: et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant; nos autem incorruptam.

26. Ego igitur sic curro, non quasi in incertum : sic pugno, non quasi aerem verberans:

27. sed castigo corpus meum, et in servitutem redigo : ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficier.

7. 22. — 29 Dans le grec : afin d'en sauver au moins quelques-uns. Sens : Je me suis accommode, autant que cela a pu se concilier avec ma conscience, à tous les désirs, à toutes les inclinations, à tous les besoins de ceux à qui je devais annon-

tesins, a tomes les internations, a tous les presons de ceax a qui je devais annoucer l'Evangile, afin d'en gagner au moins quelques-uns (sinon tous) à Jésus-Christ.
7. 23. — 30 afin d'avoir part aux grâces que l'Evangile donne en ce monde, et
aux biens qu'il promet pour l'éternité Voy. 7. 27.
7. 24. — 31 ll y avait des courses d'arènes sur l'isthme (sur la langue de terre)
près de Corinthe. Dans les arènes il y avait toujours quatre coureurs qui couraient
simultanément d'un bout de la carrière à l'autre, et celui qui arrivait le premier
devait saisir le but. Les vainqueurs recommençaient ensuite la course entre eux, et c'était celui qui enfin saisissait le but avant tous les autres, qui était le vainqueur définitif et qui recevait le prix. Saint Paul, par cette comparaison, fait allusion à cette vérité de l'Evangile, que beaucoup sont appelés, peu sont élus.

y. 25. — 32 Dans tout ce qui pourrait débiliter.

23 Chez les Grecs les lutteurs se préparaient longtemps d'avance au combat qu'ils

devaient soutenir devant le peuple dans les jeux publics. Ils observaient la plus rigoureuse diète, se prisment de vin et de tous les plaisirs des sens, et s'y exerçaient durant un espace de temps considérable. La vie chrétienne est également un combat de ce genre. Le plus redontable ennemi que nous ayons à vaincre, c'est notre propre chair. Il faut que nous l'assujettissions à l'esprit, et l'esprit à Dieu (Aug.). Si les combattants des jeux publics s'imposaient tant de privations en vue d'un avantage qui en soi n'est rien, que ne devrions-nous pas faire en vue da bonheur éternel?

7. 26. — 3 Jai une ferme confiance que j'atteindrai mon but, l'éternelle félicité. Ou ne court pes au hasard quand on vit d'une manière conforme aux règles de l'Evangile, que l'on n'a en vue que la vie éternelle, et que l'on dirige de ce côté

toutes ses actions.

corporelle et spirituelle. Je ne permets pas que les fidèles me nourrissent et prennent soin de moi, mais je préfère vivre dans la pauvreté, afin de maintenir par ce moyen mon corps dans la discipline, et de me préserver de la perdition. Ne per-dez pas cette réflexion: Si saint Paul, malgré les grâces extraordinaires qu'il avait

CHAPITRE X.

Les grâces spirituelles que vous avez reçues ne sont pas pour vous une raison de vous rassurer contre la réprobation; car jetez les yeux sur les Israélites. Ils furent tous baptisés et nourris spirituellement en Jésus-Christ; et eependant ils périrent presque tous dans le désert. Ne prenez donc point plaisir au mal, ne vous abandonnez pas à l'idoldtrie et à la fornication, ne tentez point le Seigneur et ne murmurez point comme eux. Dieu a permis qu'ils tombassent dans le péché, afin que nous prisstons exemple sur eux, que nous n'eussions pas trop de confiance en nous-mêmes, mais que nous missions dans la tentation toute notre confiance en Dieu. Je vous ecommande d'une magière toute norticulière de ne noint prendre part eux sents des secondants. que nous missions dans la tentation toute notre coñfiance en Dieu. Je vous recommande d'une manière toute particulière de ne point prendre part aux repas des sacrifices offerts aux idoles, car ce serait en quelque manière vous unir aux idoles mêmes, de même que le chrétien s'unit à Jésus-Christ par la divine Euchdristie, et le Juif au ministère du temple par les repas sacrés. Je ne veux pas dire par là que les idoles soient quelque chose, mais satan faisant servir à ses vues et animant l'idolâtrie, par ces repas vous vous mettez en union avec lui. Hors des temples il est permis àu chrétien de manger de la chair offerte aux dieux, il n'y a d'excepté que le cas viu quelqu'un en serait scandalisé; car comment pourrions-nous scandaliser le prochain en usant de viandes pour lesquelles nous rendons grâces à Dieu? Faisons donc toutes choses de manière à honorer Dieu, ce qui arrivera si nous ne donnons à versonne choses de manière à honorer Dieu, ce qui arrivera si nous ne donnons à personne occasion de chute, mais que nous vivions de façon à plaire à tout le monde.

- 1. Nolo enim vos ignorare fratres, quoniam patres nostri omnes sub nube fuerunt, et omnes mare transierunt;
- 2. et omnes in Moyse baptizati sunt, et in nube, et in mari:
- 1. Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée; qu'ils ont tous passé la mer 1;
- 2. qu'ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moyse, dont la nuée est dans la mer 3;

reçues, regarde comme une chose nécessaire de châtier son corps, de peur d'être réprouvé, quel est celui qui osera encore prétendre de pouvoir se sauver par la

réprouvé, quel est celui qui osera encore prétendre de pouvoir se sauver par la foi seule, sans les œuvres, ou en menant dans le monde une vie molle et voluptueuse? (Voy. conc. de Trente, sess. 6, chap. 14).

ŷ. 1.—¹ que nos pères, les Israélites, lors de leur sortie d'Egypte, étaient sous la protection d'une nuée qui marchaît devant eux (voy. 2. Moys. 13, 21 et suiv. 14, 24), et qu'ils traversèrent la mer Rouge à pied sec (2. Moys. 14, 21-27).

ŷ. 2.—² que tous, par le moyen de Moyse, leur chef, requient spirituellement (d'une manière figurative) le baptème de Jésus-Christ dans la nuée et dans la mer. Il faut entendre ici un baptème spirituel, comme ŷ. 3. 4, il s'agit d'une nourriture et d'un breuvage spirituels. Ce qu'il y avait de spirituel consistait en ce que ces objets, outre ce qu'ils étaient en eux-mêmes, avaient un rapport à Jésus-Christ, et que même avant Jésus-Christ ils représentaient d'une manière symbolique, et par conséquent préfigurative, ce que Jésus-Christ était et ce qu'il a donné en esprit et conséquent préfigurative, ce que Jésus-Christ était et ce qu'il a donné en esprit et en vérité. La nuée qui durant le jour tempérait la chaleur par son ombre, et qu' durant la nuit éclairait la marche, était une figure de la grâce du baptême qui calme les ardeurs de la concupiscence, et illumine l'esprit de l'homme; la me était une figure de l'eau baptismale, d'où le chrétien sort pur de toute corruption. était une figure de l'eau baptismale, d'où le chrétien sort pur de toûte corruption de même que les Israélites traversèrent autrefois sains et saufs la mer Rouge pied sec. La manne figurait l'adorable sacrement des autels, et l'eau dans le désert les torrents de la grâce de Jésus-Christ, comme Jésus lui-même l'a expliqué (Jean, 6, 31 et suiv. 4, 10. 14). Ce rapport spirituel des objets dont il a été question n'est nullement arbitraire ni un jeu de l'imagination, et il en est de même de tous lea autres objets de la vie civile et religieuse c'hez tes Israélites; tous ces objets sont dans une union qui n'est point du tout accommodative, mais nécessaire, avec Jésus-Christ et sa grâce. Cette union nécessaire est dans la nature même des choses. En effet, aucun autre nom sous le ciel n'a été donné par lequel les hommes puissent être sauvés, que le nom de Jésus-Christ (Act. 4, 12); il n'y a aucun autre ordre de salut que la religion chrétienne. Donc tout ce que Dieu a fait, toutes les 3. qu'ils ont tous mangé d'une même l

viande spirituelle 3,

4. et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel : car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait 4; et Jésus-Christ était cette pierre 5.

- 5. Mais il y en eut peu d'un si grand nombre qui furent agréables à Dieu; car ils périrent dans le désert 6. 4. Moys. 26,
- 6. Or, toutes ces choses ont été des figures 7 de ce qui nous regarde, afin que nous sirs ⁸, comme ils s'y abandonnèrent. 4. Moys. 11, 33. 34.
- 7. Ne devenez point aussi idolâtres 9, comme quelques-uns d'eux, dont il est écrit: Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour se divertir. 2. Moys.
- 8. Ne commettons point de fornication, comme quelques-uns d'eux commirent ce crime, pour lequel il y en eut vingt-trois mille qui furent frappés de mort en un seul jour 10.
- 9. Ne tentons point Jésus-Christ, comme le tentèrent quelques-uns d'eux, qui furent tués par les serpents 11.

- 3. et omnes eamdem escam spiritalem manducaverunt.
- 4. et omnes eumdem potum spiritalem biberunt : (bibebant autem de spiritali, consequente eos, petra : petra autem erat Christus)
- 5. sed non in pluribus corum beneplacitum est Deo: nam prostrati sunt in deserto.
- 6. Sic autem in figura facta sunt nostri, ut non simus concupiscentes malorum, sicut et illi concupierunt;
- 7. neque idololatræ efficiamini, sicut quidam ex ipsis : quemadmodum scriptum est: Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere.
- 8. Neque fornicemur, sicut qui-dam ex ipsis fornicati sunt, et ceciderunt una die viginti tria millia.
- 9. Neque tentemus Christum: sicut quidam eorum tentaverunt l et a serpentibus perierunt.

institutions qu'il a établies pour le salut des Israélites, devaient avoir une signification chrétienne; toutes matérielles et sensibles qu'elles étaient. parce que ce
peuple sensuel n'était pas encore mûr pour la vérité spirituelle (Voy. l'Introduction
aux Evangiles), elles devaient recêler en elles-mêmes l'esprit et le germe du christianisme. — Le texte grec offre une légère variante; il porte : et tous furent baptisés en Moyse. ii, τοι Μασίον ἱζαπτίσαντο, dans la nuée, etc.; mais cette légère
variante ne change pas substantiellement le sens; car être baptisé en Moyse, signifie au fond être baptisé en Jésus-Christ suivant la loi de Moyse; et être baptisé
par Moyse signifie la palma chose. par Moyse signifie la même chose.

y. 3.— 3 de la manne (2. Moys. 16, 15, note 21).—
y. 4.— 4 Saint Paul entend l'eau qui coula du rocher que Moyse frappa de la verge (2. Moys. 17, 6). Il est dit que le rocher suivait, parce que les Israelites ne souffraient jamais du manque d'eau (4. Moys. 20, 11. Ps. 104, 41), et qu'en général la bonté de Dieu leur accorda abondamment toutes les choses nécessaires.

5 Cette cau qui ne tarissait point était la figure de l'effusion de la grâce de Jésus-Christ, qui ne cessera jamais (Jean, 7, 38).

ŷ. 5.—6 De 600,000 Israélites, Josué et Caleb seulement entrèrent dans la terre promise. Prenez donc garde à vous, ò Corinthiens, ne comptez pas sur le baptème, sur la divine Eucharistie, sur le saint sacrifice, ni sur toutes les autres grâces; malgré la participation à ces faveurs, vous pourriez encore vous perdre.

y. 6. — 7 pour nous servir d'exemples et d'avertissements.

8 que nous ne désirions rien d'illicite, ou bien que nous étouffions aussitôt le

plaisir que causent les choses mauvaises.

y. 7. — 9 par la participation aux repas célébrés à l'occasion des sacrifices offerts aux dieux (Voy. pl. b. y. 14).
y. 8. — 10 Dans Moyse (4. chap. 25, 9) il y a 24,000. Saint Paul ne parle que de ceux qui moururent de mort subite, il ne comprend pas ceux qui furent tués par

les prêtres. — * Peut-être aussi s'est-il glissé quelque faute de copiste dans le nombre de l'un ou de l'autre de ces passages.

† 9. — 11 Les Israélites, fatigués de tant de courses pénibles, se laissèrent aller
à l'impatience, et ils tentèrent Jéhova, en ce sens que par leurs murmures contre

Numérisé par Google, découpé par JESUSMARIE.COM $_{ ext{Digitized by}}$ $ext{Coogle}$

- 10. Neque murmuraveritis, sicut quidam eorum murmuraverunt, et perierunt ab exterminatore.
- 11. Hæc autem omnia in figura contingebant illis: scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt.
- 12. Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat.
- 13. Tentatio vos non apprehen-

- 10. Ne murmurez point, comme murmurèrent quelques-uns d'eux, qui furent frappés de mort par l'Ange exterminateur 12.
- 11. Or toutes ces choses qui leur arrivaient, étaient des figures 13; et elles ont été écrites pour nous servir d'instruction, à nous autres qui nous trouvons à la fin des temps 14.

12. Que celui donc qui croit être ferme.

prenne garde à ne pas tomber.

13. Ne vous laissez pas surprendre par dat nisi humana: fidelis autem des tentations, sinon humaines 18. Dieu est

Moyse, ils doutèrent de sa toute-puissance et de sa bonté, ne sachant s'il pouvait ou s'il voulait les secourir (4. Moys. 21, 4-6). Il est dit des Israélites qu'ils tentèrent Jésus Christ, parce que Dieu, Jéhova, qui s'est révélé dans l'ancienne alliance, était le Fils de Dieu, qui a apparu en Jésus-Christ (Voy. Ezéch. 1, notes 8. 14. 45).

7. 10.—12 Il y en a qui rapportent ceci aux murmures après le retour des espions (4. Moys. 14, 1 et suiv.); d'autres aux murmures qui s'élevèrent après le châtiment de Coré, Dathan et Abiron (4. Moys. 16, 41). Par l'ange exterminateur il

châtment de Core, Dathan et Adiron (4. moys. 10, 41). Par l'ange exterminateur il faut entendre une cause quelconque de ruine.

7. 11.—13 Voy. note 7.—* Tout ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure.

« L'histoire de l'Ancien Testament offre en effet, dans ses principaux faits et dans ses personnages les plus illustres, autant de types où le Messie se trouve désigné avec différents caractères. Adam le représentait comme père de la postérité des saints; Abel comme innocent et vierge; Noé comme réparateur de l'univers, et Abraham comme béni du ciel : dans Melchisédech, il se montrait comme souverain populée: durs Isaac comme victime volonture: dans Jacob, comme chef des Alux pontife; dans Isaac, comme victime volontaire; dans Iacob, comme chef des élus, et dans Joseph, comme trahi par les siens; il était voyageur, fugitif, puissant en œuvres et législateur dans Moyse; souffrant et abandonné dans Job; hai et persécuté dans la plupart des prophètes; vainqueur dans David, et roi des peuples; pacifique en Salomon, et consécrateur d'un nouveau temple; enfin enseveli et ressuscité dans Jonas. Les tables de la loi, la manne du désert, la colonne lumineuse, le serpent d'airain et la Paque, étaient des emblèmes de ses dons et de sa gloire; le temple de Jérusalem, seul endroit où il fût permis d'adorer Dieu, était le symvaises pensées, des désirs criminels; et par le retour de la captivité de Babylone, se trouvait figurée cette délivrance de l'homme esclave de ses passions, que devait opérer la sagesse incarnée. Enfin les Juifs eux-mèmes, tour à tour comblés des boutents du Saigneurs ou chiets de sa representation par la file de la contraction de la blenfaits du Seigneur ou objets de sa vengeance, selon qu'ils étaient fidèles ou benfaits du Seigneur ou objets de sa vengeance, selon qu'ils étaient fidèles ou sourds à ses préceptes, faisaient voir, par leur exemple, quel sort est réservé aux bons et aux méchants. La plupart des ordonnances et des règlements de Moyse renfermaient un sens mystique et beaucoup plus étendu que celui qui résultait de la signification matérielle des mots: il en était de même des promesses que Dieu faisait à ses élus; par exemple, la terre qu'il leur proposait pour héritage désignait la Jérusalem céleste; et lorsqu'il annonçait à David que son royaume subsisterait à jamais, cela devait s'entendre de l'empire éternel que le Messie, sorti de sa race, viendrait fonder un jour. » (Morale de la Bible.) Voy. pl. b. note 2 et suiv. Comp. Rom. 5. 42. Hébr. chan. 3-44.

viendrait fonder un jour. » (Morale de la Bible.) Voy. pl. b. note 2 et suiv. Comp. Rom. 5, 12. Hebr. chap. 3-11.

14 Les temps de la nouvelle alliance sont appelés les derniers temps, parce que tout ce qui a précédé tend vers cette époque pour son accomplissement spirituel et sa consommation (Matth. 5, 17), en attendant que le jour du Seigneur qui décidera de toutes choses arrive comme la fin réelle (2. Thess. 2, 2 et suiv. Pier. 3, 10).

3. 13.—15 Si vous éprouvez quelques tentations pour le mal, ne vous laissez pas dominer par elle, mais que la tentation soit purement humaine. C'est une chose diabolique, dit saint Anselme, d'être vaincu par la tentation du mal, et de pécher par malice; c'est un privilège des anges de n'éprouver aucune tentation; c'est le propre de l'humanité d'éprouver des tentations, mais de les surmonter. Dans le grec: Aucune tentation ne vous a éprouvés, si ce n'est une tentation humaine; grec : Aucune tentation ne vous a éprouvés, si ce n'est une tentation humaine; c'est-à-dire les tentations que vous éprouvez sont de telle nature seulement, qu'avec la grâce de Dieu vous pouvez en triompher.

fidèle 16, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au dela de vos forces; mais il vous fera tirer avantage de la tentation même 17, afin que vous puissiez persévérer.

14. C'est pourquoi, mes très-chers frères,

fuyez l'idolatrie 18.

15. Je vous parle comme à des personnes sages; jugez vous-mêmes de ce que je dis.

16. N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons, est la communion du sang de Jésus-Christ? et que le pain que nous rompons, est la communion du corps du Seigneur 19?

17. Car quoiqu'en grand nombre, nous ne sommes qu'un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons à un même pain 20

18. Considérez les Israélites selon la chair 21: ceux qui mangent de la victime immolée, ne prennent-ils pas part à l'autel 22?

19. Est-ce donc que je veuille dire que ce qui a été immolé aux idoles ait quelque verte, ou que l'idole soit quelque chose 3? idolum sit aliquid?

Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet cliam cam tentations

proventum ut possitis sustinere. 14. Propter quod charissimi mihi, fugite ab idolorum cul-

15. Ut prudentibus loquor, ves ipsi judicate quod dico.

16. Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est? et panis, quem frangimus, nonne participa-

tio corporis Domini est?

17. Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.

18. Videte Israel secundum carnem: nonne qui edunt hestias,

participes sunt altaris?

19. Quid ergo? dico quod idolis immolatum sit aliquid? aut quod

il vous donnéra la grace de vaincre.
7. 14. — 18 Aucun chrétien ne se livrait au culte des idoles proprement dit; mais plusieurs pouvaient regarder comme une chose permise de prendre part aux repas des sacrifices idolatriques. Non-seulement il régnait dans ces festins la plus grande lasciveté, mais c'était encore une profession publique d'adhésion au culte des idoles. Pour toutes ces raisons, il était nécessaire de les interdire purement et simplement aux chrétiens, quoique d'ailleurs manger de la chair des victimes fût en soi une chose indifférente.

7. 16. — 19 Dans le grec : du corps de Jésus-Christ. Par le calice que Jésus-Christ beni (Matth. 26, 27, notes 33 et 34), et que nous, prêtres, nous bénissons de la même manière, ne participons-nous pas au sang de Jésus-Christ? Par le paiu que nous rompons et que nous distribuons, ne participons-nous pas au corps du Seigneur? Ne devenons nous pas, par la participation au corps et au sang du Seigneur, un même corps et au même sang avec lui? Ne contractons-nous pas ainsi avec le Seigneur la plus étroite union? — De là les Corinthiers pouvaient eux-mêmes conclure: Donc celui qui prend part au repas des accifles patens contracte memes conclure: Donc celui qui prend part au repas des sacrifices paiens contracte avec les idoles une union étroite, il devient idolatre (Voy. 7. 20).

y. 17. - 20 Car par la manducation d'un même pain nous sommes faits, quoique en grand nombre (nous devenons tous, pourvu que nous y participions diguement), un pain sacré, un corps mystique, étant tous par cette manducation incorporés au corps mystique de Jésus-Christ, et formant avec lui une seule et même personne (Corneille de Lapierre). A cause de cette union mystérieuse qui s'établit entre les fidèles et Jésus-Christ par la digne réception de son corps et de son sang, les saints Pères out appelé cet adorable sacrement communion, c'est-à-dire union commune (communis unio) de tous les fidèles entre eux en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ (Aug., Bède). C'est pourquoi le concile de Tronte (sess. 13, chap. 7) l'a aussi appelé le signe de l'unité, le lien de la charité, le symbole de la paix et de la concorde.

y. 18.—11 qui ne sont Israélises, enfants d'Israèl, de Jacob, que selon leur origine charnelle, mais qui ne sont point Israélites selon l'esprit (Rom. 9, 7. Gal. 6, 16); considérez les Juifs qui ne vivent que selon la loi de Moyse sans la foi.

12 Ceux qui célèbrent les festins des sacrifices judaïques, n'appartiennent-ils pas tous au même autel, à la même religion?—De même vous, si vous assistez au repas des sacrifices palens, vous appartenez aux autels du paganisme, vous offrez avec les palens, vous étes idolatres. Ainsi les Pères.

1. 19.—12 Par tout ce qui précède, veux-je dire que les idoles et la chair des victimes offertes aux idoles soient quélque öhose? Naîlement, elles ne sont rien

¹⁶ constant; il achevera l'œuvre qu'il a commencée en vous.

20. Sed quæ immolant gentes, dæmoniis immolant, et non Deo. Nolo autem vos socios fieri dæmoniorum: non potestis calicem Domini bibere, et calicem dæmonio-

21. non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmo-

niornm.

22. An æmulamur Dominum? Numquid fortiores illo sumus? Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt.

23. Omnia mihi licent, sed

non omnia ædificant.

24. Nemo quod suum est quæ-

rat, sed quod alterius.

25. Omne, quod in macello vænit, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam.

20. Mais je dis que ce que les païens immolent 24, ils l'immolent aux démons 25, et non pas à Dieu. Or, je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons ... Vous ne pouvez pas boire le calice du Sei-gneur et le calice des démens. 21. Vous ne pouvez pas participer à la

table du Seigneur, et à la table des démons 27.

22. Est-ce que nous voulons irriter Dieu et le piquer de jalousie? Sommes-nous plus forts que lui 26? Tout m'est permis, mais tout n'est pas avantageux. Pl. k. 6, 12.

23. Tout m'est permis, mais tout n'est

pas édifiant. Pl. h. 8, 4.

24. Que personne ne cherche sa propre satisfaction, mais le bien des autres 29.

25. Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous enquérir d'où il vient par un scrupule de conscience so:

(voy. pl. h. 8, 4 et suiv.); mais ce que je veux dire, c'est que celui qui prend part voy. ce qui suit.

y. 20. — Non, je ne dis point cela; mais, etc.

25 Suivant plusieurs saints Pères, les démons résidaient dans les images des dieux,

et se faisaient dans elles rendre les honneurs divins. Que si ce sentiment ne peut et se faisaient dans elles rendre les honneurs divins. Que si ce sentiment ne peut pas être démontré, du moins est-il certain que les œuvres de satan, l'impureté, la supercherie et le meurtre accompagnaient le culte des idoles, et que si le démon n'animait pas les statues des dieux, il animait au moins l'idolàtrie (Voy Ps. 95, 5, note 3. Comp. 3. Moys. 17, 7. 5. Moys. 32, 17). Il y en a qui traduisent le grée daimonia par fausses divinités, ou bien par mânes, parce que certains païens croyaient que les àmes des hommes morts qui étaient mis au nombre des dieux, demeuraient dans les idoles; mais saint Paul n'a point pris cette expression dans le sens où elle était employée parmi ces idolàtres, il l'a prise comme élle a été généralement entendue par Jésus-Christ (Matth. 8, 28. Marc, 3, 15. 7, 26 et suiv. 16, 9. Luc, 11, 20), et Jésus-Christ entendait toujours par là les malins esprits; c'est ce qu'on peut regarder comme certain.

26 ce qui arriverait par la participation aux repas des sacrifices (Voy. note 24). y. 21.—27 Aller aux repas du sacrifice chrétien et à ceux des sacrifices païens, cela ne peut se concilier. Faites bien attention: Puisque la table des démois désigne évidemment les repas des sacrifices païens, il s'ensuit nécessairement que l'expression corrélative « la table du Seigneur » désigne les repas du sacrifice chrétien; et le saint concile de Trente (sess. 22, chap. 1) a eu raison de se servir de ce passage pour prouver que l'adorable sacrement n'est pas seulement un repas (une

nourriture), mais encore un sacrifice.

7. 22: — 28 pour pouvoir triompher de ses châtiments. — Jusqu'ici saint Paul a parlé de la participation au repas des sacrifices comme d'une chose mauvaise, capable de provoquer la colère du Seigneur; maintenant il parle du simple usage des viander offeries en sucrifice sans prendre part au repas des sacrifices. Il met l'usage qu'on en fait au rang d's choses indifférentes, c'est-à-dire qu'il le donne comme quelque chose de permis, pourvu que la faiblesse de nos frères n'en soit point scandalisée.

v. 24. — ²⁰ Que nul ne se borne à n'envisager que son avantage particulier, mais qu'il examine encore si par sa manière d'agir il édfilera ou scandalisera son prochain.

y. 25. — 30 si ce sont des victimes offertes aux dieux, ou non (Voy. pl. h. 8, 1). Votre conscience ne doit rien se reprocher au sujet des viandes en elles-memes.

26. car 31 la terre et tout ce qu'elle con-

tient 32 est au Seigneur. Ps. 23, 1.

27. Si un infidèle vous prie à manger chez lui 38, et que vous y veuilliez aller, mangez de tout ce qu'on vous servira, sans vous enquérir d'où il vient par un scrupule de conscience 84.

28. Mais si quelqu'un 35 vous dit : Ceci a été immolé aux idoles; n'en mangez pas à cause de celui qui vous a donné cet avis, et aussi de peur de blesser la conscience,

29. non votre conscience, mais celle d'un autre 36. Car pourquoi m'exposerais-je à faire condamner par un autre cette liberté que j'ai de manger de tout 37 ?

30. Si je prends avec action de grâces ce que je mange, pourquoi donnerai-je sujet à un autre de parler mal de moi, pour une chose dont je rends grâces à Dieu 38?

31. Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu 39. Col. 3, 17. 32. Ne donnez occasion de scandale, ni

aux Juifs, ni aux Gentils, ni à l'Eglise de

Dieu 40;

33. comme je tâche moi-meme de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux, mais ce qui est avantageux à plusieurs afin qu'ils soient sauvés 41.

26. Domini est terra, et p.enitudo ejus.

27. Si quis vocat vos infidelium, et vultis ire : omne, quod vobis apponitur, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam.

28. Si quis autem dixerit: Hoe immolatum est idolis : nolite manducare, propter illum qui indicavit, et propter conscientiam:

29. conscientiam autem dice non tuam, sed alterius. Ut quid enim libertas mea judicatur ab aliena conscientia?

30. Si ego cum gratia participo, quid blasphemor pro eo quod gra-

tias ago ?

31. Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis: omnia in gloriam Dei facite.

32. Sine offensione estate Judæis, et Gentibus, et Ecclesiæ Dei :

33. sicut et ego per omnia omnibus placeo, non quærens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi fiant.

^{7. 26. — 31} Cette particule est dans le grec.

³² car tout a été créé par un seul et même Dieu; tout, par conséquent, est également bon.

^{7. 27. — 33} non pas à prendre part aux repas des sacrifices idolàtriques; car cela est défendu (Voy. pl. h. y. 14 et les notes). 34 Voy. note 30.

r. 28. — 35 que ce soit un gentil, un Juif ou un chrétien (Voy. r. 32).

^{7. 29.— 36} Gentils ou Juifs pourraient penser, si vous en mangiez, que vous faites peu de cas de votre religion, et ainsi ils pourraient même concevoir des sentiments de mépris pour le christianisme. Le chrétien, votre frère faible, pourrait se figurer

que vous êtes disposé à participer au culte des idoles.

37 Pourquoi userais-je de ma liberté pour me faire regarder par autrui comme transgresseur de la loi? (Ambr.).

3. 30. — 38 Puisque je désire user des aliments avec action de graces envers

Dieu, et par consequent en union avec lui, comment pourrais-je scandaliser mon frère par ce que je mange, et, par conséquent, pécher et me séparer de Dieu? Ces

deux choses ne peuvent se concilier.

j. 31.—39 C'est pourquoi je vous donne pour règle générale, d'avoir en vue dans toutes vos actions de procurer la gloire de Dieu, ce qui a lieu notamment quand, loin de scandaliser votre prochain, vous l'édifiez, car l'édification de votre conduite portera également le prochain à glorifier Dieu, ou l'affermira dans cette disposition (Anselm., Ambr.).

^{7. 32. — 40} aux chrétiens.
7. 33. — 41 Comp. pl. h. 9, 19-22. Rom. 15, 1-3. Ceci n'est point en contradiction avec Gal. 1, 10; car dans Gal. 1, 10, il s'agit de la fausse complaisance pour les hommes. Le désir légitime de plaire à autrui ménage la conscience du prochain,

CHAPITRE XI.

Par rapport aux assemblées religieuses, je veux en attendant, parce que en général vous avez de la docilité, vous donner quelques avis : L'homme étant sous la dépendance de Jésus-Christ, et la femme sous la dépendance de l'homme, il s'ensuit que les hommes Jésus-Christ, et la femme sous la dépendance de l'homme, il s'ensuit que les hommes doivent paraître dans l'église la tête découverte, et les femmes, la tête couverte; car l'homme qui aurait la tête couverte déshonorerait Jésus-Christ, et, au contraire, la femme qui ne se couvrirait pas la tête déshonorerait son mari. L'homme doit avoir la tête découverte en signe qu'il est fait pour commander; la femme doit paraître couverte pour marquer qu'elle est soumise à l'homme. Néanmoins ce n'est pas à dire pour cela qu'il y ait entre l'homme et la femme aucune prééminence réelle en Jésus-Christ. Mais la nature elle-même offre des signes que telle doit être la façon d'agir de l'un et de l'autre, et telle est aussi la coutume générale chez les chrétiens. Du reste, il existe plusieurs autres désordres au font perdre mur assemblées chrétiens. de l'un et de l'autre, et telle est aussi la coutume générale chez les chretiens. Du reste, il existe plusieurs autres désordres qui font perdre aux assemblées chrétiennes leur utilité. On propage de fausses doctrines, et outre les repas de charité, le saint sacrifice et la divine Eucharistie sont traités sans respect, quelques-uns allant jusqu'à manger la nourriture qu'ils apportent et à boire avec excès, même avant le saint sacrifice, de manière que dans les agapes les pauvres ne trouvent plus de quoi se rassasier. Le Szigneur a institué le saint sacrifice et la divine Eucharistie; mais il faut y participer dignement. De l'indigne usage qu'on en fait résultent de grands maux dans votre église. Ainsi donc prenez tous ensemble le repas fraternel, et si vous ne pouvez y satisfaire votre besoin, mangez ensuite chez vous. Je réglerai le reste en personne personne.

1. Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.

2. Laudo autem vos, fratres, quod per omnia mei memores estis: et sicut tradidi vobis, præ-

cepta mea tenetis.

3. Volo autem vos scire, quod omnis viri caput Christus est: caput autem mulieris, vir : caput vero Christi, Deus.

4. Omnis vir orans aut prophe-

1. Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ 1.

Je vous loue, mes frères, de ce que vous vous souvenez de moi en toutes choses, et de ce que vous gardez les traditions 2 et les règles que je vous ai données 8.

3. Mais je désire que vous sachiez que Jésus-Christ est le chef de tout homme '; que l'homme est le chef de la femme 5; et que Dieu est le chef de Jésus-Christ 6.

4. Tout homme qui prie ou qui prophé-

et recherche son bien spirituel; la fausse envie de plaire aux hommes s'accommode à la légère, et aussi bien contre sa propre conscience que contre celle des autres, même à ce qui est défendu ou douteux; la complaisance en soi-même ou l'amour-propre sacrifie tout à sa satisfaction particulière, à son bien-être propre

**sous le rapport des sens.

† 1.—¹ Ce verset est la conclusion du chapitre précédent.

† 2.—² Litt.: et de ce que, ainsi que je vous l'ai transmis, vous gardez mes préceptes.— Dans le grec: les traditions.

3 L'Apôtre rend ce témoignage aux Corinthiens en général, et il cherche par ce

moyen à s'ouvrir une voie à leurs cœurs.

moyen à s'ouvrir une voie à leurs cœurs.

y. 3. — 4 que l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, comme le premier homme nouveau (Pl. b. 15, 45), est le chef de l'humanité régénérée par lui (Ephés. 5, 23), dans laquelle il n'y a plus ni homme ni femme, mais seulement la création nouvelle (Gal. 3, 28). L'homme est mis pour la nature humaine en général, parce qu'il est de la création immédiate de Dieu (1. Moys. 2, 7), au lieu que la femme a été primitivement tirée de l'homme (1. Moys. 2, 22). Cyril.

5 parce qu'elle a été tirée de l'Homme.

6 Dieu est le chef de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, en ce sens que toute l'œuvre de la rédemption a été dans la volonté du Père, et que Jésus-Christ lui-même disait qu'il n'était venu que pour faire la volonté de son Père (Jean, 4, 34. 5, 30. 6,

sait qu'il n'était venu que pour faire la volonté de son Père (Jean, 4, 34. 5, 30. 6, 38). Il n'est pas ici question du Verbe divin comme tel, mais de Jésus-Christ, le Verbe de Dieu fait homme. Le Verbe divin en lui-même n'est pas sujet du Père, mais il est Dieu de Dieu.

lise 7 ayant la tête découverte, déshonore sa [tans velato capite, deturpat caput

- 5. Mais toute femme qui prie qu qui prophétise n'ayant point la tête converte, déshonore sa tête, car c'est comme si elle était rasée 10.
- 6. Que si une femme ne se voile point la tête, elle devrait donc avoir aussi les cheveux coupés. Mais s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, qu'elle se voile la tête 11.

7. Pour ce qui est de l'homme, il ne doit point se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu 12, au lieu que la femme est la gloire de l'homme 13.

8. Car l'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'hômme. 1. Mogs. 2, 21. 22.

suum.

5. Omnis autem mulier orans aut prophetans non velato capite, deturpat caput suum : unum enim est ac si decalvetur.

6. Nam si non velatur mulier, tondeatur. Si vero turpe est mulieri tonderi, aut decalvari, velet caput suum.

7. Vir quidem non debet velare caput suum: quoniam imago et gloria Dei est, mulier autem gloria viri est.

8. Non enim vir ex muliere est,

sed mulier ex viro.

1. 4. - 7 c'est à-dire qui chante de saints cantiques et qui parle des choses de

Dieu (Comp. 1. Par. 25, 1. 1. Rois, 10, 5).

Sparce que l'homme doit se montrer devent Dieu avec le signe de sa destinée, qui est de commander au monde (7. 7). En se couvrant la tête, ce qui est un signe de dépendance (7. 10), il abjurerait sa dignité, et, par là, non-seulement il s'avili-rait lui-même, mais encore il déshonorerait son ches (le premier de la race virile), Jesus-Christ, auquel tous les hommes doivent ressembler, dans lequel tous doivent régner. Faites bien attention: Tous les hommes, sans distinction, doivent porter en eux le signe de l'autorité; car dans l'exercice du culte rendu à Dieu, toutes les distinctions civiles disparaissent, et tous sont égaux.

qualification civiles disparaissent, et tous sont égaux.
\(\tilde{\gamma}, 5, \ldots - \tilde{\gamma} \) qui chante de saints cantiques (note 7). C'est là dans tous ces passages la signification évidente du mot prophétiser; car il ne peut pas signifier parler, enseigner sous l'inspiration divine, puisqu'il est question des assemblées publiques, et que la femme ne peut dans ces assemblées prendre la parole (Pl. b. 14, 34).

\(\frac{10}{3} \) elle déshonore son mari; car elle doit paraître devant Dieu avec le signe de sa destinée, qui est d'être sous le pouvoir de l'homme (\(\frac{7}{3} \) 9-10). Si elle demeurait découverte, ce serait comme déclarer qu'elle refuse d'appartenir à son mari, et ainsi elle le déshonorerait. Elle serait comme rasée, c'est-à-dire qu'elle s'assimilerait à une femme publique. — On coupsit, par punition, les cheveux aux femmes vouées à la prostitution.

vouées à la prostitution.

2.6.—11 Ce verset n'est qu'une répétition de la fin du verset précédent : car une femme découverte est comme une femme qui serait rasée — une femme sans

honneur, qui oublie sa dignité et sa fin.

7. 7. — 12 Il n'est pas ici question de l'image de Dieu en général, que tous les humains, hommes et femmes, portent en eux-mêmes, tous ayant une âme immortelle, faite pour la sainteté et la justice; mais de cette ressemblance avec Dieu en vertu de laquelle l'homme est établi maître de toutes choses sur la Dieu en vertu de laquelle l'homme est établi maître de toutes choses sur la terre (1. Moys. 1, 26). La femme, il est vrai, a également été revêtue de cette autorité (1. Moys. 1, 28), mais seulement avec l'homme et sous la dépendance de l'homme, pour lequel elle a été créée (7. 9. 1. Moys. 2, 20 et suiv.). Dépendance, qui devint plus étroite encore depuis le péché, pour punir la femme d'avoir séduit l'homme (1. Moys. 3, 16). L'homme qui exerce légitimement l'autorité, qui lui a été donnée, honore Dieu en ce qu'il vit d'une manière conforme à sa fin, et c'est pourquoi il est appelé l'image et la gloire de Dieu. — Observez que, les prêtres ont la tête tantêt couverte, tantôt découverte à l'église : ils sont découverts lorsqu'ils prient, qu'ils offrent et qu'ils dispensent les sacrements divins au nom de Jésus-Christ; ils sont couverts lorsqu'ils agissent au 10m de son épouse, l'Eglise enseignante, notre mère qui, en signe de sa sou-

mission, porte la couronne nuptiale (Apoc. 21, 2).

12 Pour la femme, elle honore l'homme, et par là elle honore également Dieu, d'une manière médiate, lorsqu'elle se renferme dens la dépendance que Dieu lui a imposée, lorsqu'elle remplit sa fin. - Plût à Dieu que toutes les femmes retinssent ces paroles gravées dans leur esprit, et reconnussent qu'en cherchant à dominer elles s'éloignent entièrement de leur fin. L'Apôtre va donner main-

10m de son épouse, l'Eglise enseignante, notre mère qui, en signe de sa sou-

tenant la raison de l'assujettissement de la femme à l'homme.

9. Etenim non est creatus vir propter virum.

10. Ideo debet mulier potestatem habere supra, caput propter

angelos.

11. Verumtamen neque vir sine muliere, neque mulier sine viro, in Domino.

12. Nam sicut mulier de viro, ita et vir per mulieram : omnia autem ex Deo.

13. Vos ipsi judicate: decet mulierem non velatam orare

14. Nec ipsa natura docet vos, quod vir quidem si comam nutriat, ignominia est illi :

15. mulier vero si comam nutriat, gloria est illi : quoniam capilli pro velamine ei dati sunt.

- 16. Si quis autem videtur contentiosus esse: nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei.
- 17. Hoc autem præcipio: non laudans, quod non in melius, sed in deterius convenitis.
- 18. Primum quidem convenien-

9. Et l'homme n'a pas été créé pour la propter mulierem, sed mulier femme, mais la femme pour l'homme. 1. Mays. 2, 18 et suiv.

10. C'est pourquoi la femme doit porter sur sa tête, à cause des anges 14, la marque

de la puissance 18.

11. Toutefois ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme en notre Seigneur.

12. Car comme la femme a été tirée de l'homme, aussi l'homme naît de la femme : et l'un et l'autre vient de Dieu 16.

13. Jugez-en vous-mêmes : est-il décent à une femme de prier Dieu sans avoir un voile sur la tête 17?

 14. La nature même ne vous enseigne-telle pas qu'il serait honteux à un homme

de laisser croître ses cheveux;

15. et qu'il est au contraire honorable à une femme de les laisser croître, parce qu'ils lui ont été donnés comme un voile qui doit la couvrir ¹⁸?

16. Que si quelqu'un aime à contester, pour nous ce n'est point là notre coutume 19, ni celle de l'Eglise de Dieu.

17. Voilà donc ce que je vous commande 20. Je ne vous loue point non plus de ce que vos assemblées, au lieu de vous être utiles, vous sont nuisibles.

18. Car premièrement, j'apprends que tibus vobis in ecclesiam, audio lorsque vous vous assemblez dans l'église,

*. 10. -- 16 c'est-à-dire à cause des pasteurs de l'Eglise (Apoc. 1, 20. chap. 2 et 3); afin de montrer aux pasteurs de l'Eglise qu'elle reconnaît, comme ils l'exi-

gent au nom de Dieu, sa dépendance de l'homme.

Se C'est pourquoi la femme doit porter un voile sur sa tête, en signe du pouvoir que l'homme a sur elle (Chrys.). Observez que saint Paul dit absolument que la femme doit avoir le pouvoir sur la tête, parce que c'est, à la vérité, le pouvoir de l'homme, mais aussi le pouvoir de la femme; car la femme n'est forte que par une entière soumission et un dévouement absolu à l'homme; de

même que réciproquement la domination véritablement chrétienne, et par conséquent celle de l'homme, est une servitude (Voy. Matth. 20, note 17).

7, 12. — 16 Toutefois l'homme ne doit pas, à cause de cette domination, oublier qu'en Jésus-Christ l'un n'a aucune prérogative sur l'autre (Gal. 3, 28); mais que tous les deux se conviennent mutuellement comme parties égales; et que si l'un est naturellement dépendant de l'autre, tous, les deux sont dépen-

dants de Dieu.

7. 13. — 17 Jugez-en vous-mêmes d'après un signe qu'offre la nature même;

7. 13. — 17 Jugez-en vous-mêmes d'après un signe qu'offre la nature même;

At 126. — "sugar-en vous-menues a apres un sagne qu anto a mattre meme, ce signe n'est-il pas une preuve que la femme doit être couverte, et porter en se voilant le signe de sa dépendance?

1. 15. — 18 Un signe naturel que l'homme doit être découvert et la femme ouverte, n'est-ce pas ce que chaçun sent en soi-même, que les cheveux longs, qui seraient la honte d'un homme, font l'ornement de la femme? Ce contiment n'est pas une simple imagination, il represe sur ce fait que la nature sentiment n'est pas une simple imagination; il repose sur ce fait que la nature d donné à la femme des cheveux plus longs et plus épais qu'à l'homme, comme une espèce de voile naturel, pour montrer que l'ordre divin est qu'elle obéisse, et qu'elle doit avoir, surtout devant Dieu, la tête couverte en signe de sa soumission.

. 16. — 19 que les femmes soient découvertes,

^{7. 17. — 20} de ne pas laisser subsister parmi vous une pareille coutume.

il y a des partialités parmi vous at, et je le scissuras esse inter vos, et ex

crois en partie 22;

19. car il faut qu'il y ait même des hérésies, afin qu'on découvre par là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée 23.

20. Lors donc que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la Cène du Seigneur 24.

21. Car chacun se hâte de manger son souper en particulier, sans attendre les autres; et ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font avec excès 25.

22. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger? ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu? et voulez-vous faire honte dum? aut Ecclesiam Dei contemà ceux qui sont pauvres 26? Que vous dirai- nitis, et confunditis eos, qui non

parte credo.

19. Nam oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.

20. Convenientibus ergo vobis in unum, jam non est dominicam

cœnam manducare. 21. Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum, et alius quidem esurit,

alius autem ebrius est.

22. Numquid domos non habetis ad manducandum et biben-

(Matth. 10, 22. 2. Tim. 2, 5).

y. 20. — 2 Lorsque vous tenez des assemblées religieuses, et que vous rendez à Dieu le culte qui lui est dû, ce n'est pas pour faire, pour renouveler ce que le Seigneur fit à la dernière Cène, pour offrir et pour recevoir le corps du Seigneur; mais c'est pour manger et pour boire, et cela en excluant vos frères pauvres (y. 21). Anselme, Chrysostôme, Théophylacte. Des repas de charité accompagnaient la célébration du saint sacrifice et la participation à la divine

compagnaient la célébration du saint sacrifice et la participation à la divine Eucharistie (Voy. Act. 2, note 49).

y. 21. — 35 Dans les assemblées religieuses des premiers chrétiens, c'était l'usage de s'édifier d'abord par la lecture des divines Ecritures, par la prière et par le chant; ensuite de réitérer ce que Jésus-Christ fit à la dernière Cène, d'offrir et de communier, enfin de terminer l'assemblée par un repas commun, en signe de charité fraternelle. Afin de pouvoir célébrer les saints mystères, et de subvenir aux besoins des pauvres, les plus aisés apportaient du pain et du vin, à quoi ils ajoutaient d'autres viandes pour être servies dans le repas de charité. A Corinthe un désordre s'était introduit à cette occasion; il y en avait qui mangeaient, en fout ou en partie, avant la participation à la divine Euchaqui mangeaient, en tout ou en partie, avant la participation à la divine Eucharistie, ce qu'ils avaient apporté avec eux, et ils allaient même jusqu'à boire avec excès, de sorte qu'au repas des agapes, qui suivait la communion, souvent il ne restait plus assez de viandes pour que tous pussent se rassasier. C'est ce désordre d'intempérance, effet du refroidissement de la charité, que l'Apôtre reprend ici comme une indigne préparation à la réception des saints mystères.

— Suivant quelques-uns, les agapes se célébraient avant la sainte Cène. Mais dans ce sentiment on conçoit difficilement comment saint Paul aurait pu dire que quelques-uns mangeaient auparavant, si tous avaient mangé dans le même temps; ou bien comment il s'en trouvait qui, quoique réunis à la même table, retenaient pour eux les viandes qui avaient déjà été offertes auparavant pour être divisées entre tous. En outre, cette opinion a contre elle les témoins les plus anciens, et l'indécence de manger et de boire d'abord, et de vaquer ensuite au culte de Dieu. La manducation de l'agneau pascal avant l'institution de l'Eucharistie ne fait rien ici à la question; car ce n'est point comme repas, mais comme figure qu'elle précéda l'institution du sacrement, et cette institution ne vint à la suite que parce qu'elle en était l'accomplissement spirituel (Voy. Luc,

22, note 5).

7. 22. — Si vous voulez bien vous traiter, ne pouvez-vous pas le faire chez vous? Avez-vous si peu de respect pour l'assemblée, que vous la souilliez par vos excès? Votre intention est-elle donc de faire sentir à vos frères pauvres leur

^{7. 18. - 21} par suite de différentes opinions erronées (7. 19).
22 Voy. pl. h. 1, 12 et suiv.
7. 19. - 23 Lorsque je fais réflexion à la faiblesse humaine, à l'orgueil, à l'inconstance des hommes, à leur inclination vers la nouveauté, comme on le voit particulièrement parmi vous à Corinthe, il n'est pas possible autrement qu'il ne s'élève des hérésies, et par suite de ces erreurs, qu'il y ait des divisions parmi vous. Dieu permet tout cela afin que les amis de la vérité trouvent l'occasion de faire preuve de leur constance, et d'obtenir la couronne de la persévérance

vos? in hoc non laudo.

23. Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus in qua nocte tra-

debatur accepit panem,

24. et gratias agens fregit, et dixit : Accipite, et manducate : Hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur : hoc facite in meam commemorationem.

25. Similiter et calicem, postquam coenavit, dicens: Hic CALIX NOVUM TESTAMENTUM EST IN MEO SANGUINE; hoc facite quotiescumque bibetis, in meam commemo-

rationem.

26. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis : mortem Domini annuntiabitis donec veniat.

27. Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne : reus erit corporis et sanguinis Domini.

28. Probet autem seipsum homo : et sic de pane illo edat, et

de calice bibat.

29. Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit : non dijudicans corpus Domini.

habent? Quid dicam vobis? Laudo | je sur cela? vous en louerai-je? non certes. je ne vous en loue point 27.

23. Car c'est du Seigneur que j'ai appris # ce que je vous ai aussi enseigné, qui est, que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il

devait être livré, prit du pain;

24. et ayant rendu grâce, le rompit, et dit : Prenez et mangez : Ceci est mon corps, qui sera livré pour vous 29 : faites ceci en mémoire de moi.

25. Il prit de même le calice après avoir soupé, en disant : CE CALICE EST LA NOU-VELLE ALLIANCE EN MON SANG 30 : faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez.

26. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne 31.

27. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang da Seigneur 32. Jean, 6, 59.

28. Que l'homme donc s'éprouve luimême, et qu'il mange ainsi de ce pain, et

qu'il boive de ce calice 33.

29. Car quiconque en mange et en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement du corps du Seigneur 34.

suiv.).

y. 24. — 29 Dans le grec : Qui est rompu pour vous. Ceci est mon corps que

j'offre pour vous, mon corps comme victime.

y. 25. — 30 Par mon sang qui est dans ce calice, par l'oblation que je fais de moi-même en mon sang est établie la nouvelle alliance, l'alliance de la grâce

(Voy. Matth. 26, 27).

y. 26. — 31 Toutes les fois que vous célébrerez cette sainte Cène, vous la célébrerez comme le sacrifice de ma mort, comme l'oblation (non sanglante) du Seigneur, durant tous les temps, jusqu'à son second avénement dans la gloire pour

y. 27. — 32 Il est aussi coupable que s'il eût mis le Seigneur à mort et versé le sang du Seigneur (Chrys., Théoph.). En effet, tout péché mortel est un nouveau crucifiement du Seigneur, parce qu'il n'a pu être expié que par le supplice de la croix; à plus forte raison l'abus criminel et la profanation de tout ce que le chrétien a de plus saint.

y. 28. — 33 Que le chrétien ne mange de ce pain et ne boive de ce vin qu'annés une énreuve et une purification suffisante de sa conscience. L'expression

près une épreuve et une purification suffisante de sa conscience. L'expression grecque qui est ici rendue par éprouver est employée par les écrivains sacrés pour marquer l'épuration des métaux (1 Pier. 1, 7, Prov. 17, 3); il ne s'agit donc pas ici d'une simple recherche de l'état de l'âme, mais de son épuration, de sa purification réelle, et d'une purification telle que Jésus-Christ l'a prescrite, et par conséquent, par le recours au sacrement de pénitence (Jean, 20, 23). C'est pourquoi le saint concile de Trente (sess. 13, chap. 7) enseigne expressément que la confession, lorsqu'elle est nécessaire, doit précèder la réception de l'adorable Furbaristie Eucharistie.

y. 29. — 34 mais en usant comme d'un aliment ordinaire (Anselme). Car, dit

²⁷ car, par une telle conduite, vous recevez indignement les divins mystères dont je vous ai fait connaître la nature et la haute signification. y. 23. — 28 par révélation immédiate (Comp. avec ce passage Matth. 26, 26 et

30. C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissants, et que plusieurs s'endorment 85.

31. Que si nous nous jugions nous-mêmes,

nous ne serions pas ainsi jugés 36.

32. Mais lorsque nous sommes jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde 37.

33. C'est pourquoi, mes frères, lorsque vous vous assemblez pour ces repas, atten-

dez-vous les uns les autres 38.

34. Si quelqu'un est pressé de manger, qu'il mange chez lui; afin que vous ne vous assembliez pas à votre condamnation 39. Je réglerai les autres choses lorsque je serai nero, disponam. Venu.

- 30. Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.
- 31. Quod si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicare-
- 32. Dum judicamur autem, a Domino corripimur, ut non cur. hoc mundo damnemur.
- 33. Itaque fratres mei, cum convenitis ad manducandum, invicem expectate.

34. Si quis esurit, domi manducet: ut non in judicium conveniatis. Cætera autem cum ve-

saint Justin, dans son Apologie des chrétiens adressée à l'empereur Antonin, nous autres chrétiens, nous n'usons pas de l'Eucharistie comme d'une nourriture commune, mais nous croyons que, comme par la parole divine le Fils de Dieu s'est fait homme, ainsi par les paroles du changement dans l'Eucharistie,

sont produits et rendus présents la chair et le sang de Jésus-Christ.

7. 30. — 35 C'est par suite de cet indigne usage des saints mystères que vous êtes punis de toutes ces maladies et de toutes ces morts subites qui vous af-

y. 31. — 36 Car si nous nous éprouvions nous-mêmes avec sévérité, et que nous nous purifiassions (note 33), si nous nous jugions nous-mêmes par la confession et la pénitence, la vengeance de Dieu ne nous frapperait pas (Cajétan). y. 32. — 37 Toutefois les châtiments qui nous sont infligés, nous devons les considérer comme des moyens d'amendement que le Seigneur nous envoie dans

la vue de nous faire penser à notre salut, et de nous arracher à la damnation

eternelle (Aug.).

7. 33. — 38 Mangez tous ensemble, et non pas l'un avant l'autre (Voy. note 25). 7. 34. — 39 Que si vous ne pouvez dans les agapes major à votre réfection. vous le pouvez le faire ensuite chez vous. Ou bien : Si quelqu'un croit devoir manger avant même le repas de charité, qu'il le fasse chez lui, de peur d'of-fenser Dieu (Voy. v. 22.) et d'en subir le châtiment. Saint Paul dit cela pour les humilier et les confondre (Chrys., Théoph.).

CHAPITRE XII.

Pour ce qui est des dons de l'Esprit, je désire qus vous ne soyez point là-dessus dans l'ignorance. Etant encore paiens, vous alliez stupidement vers des dieux innimés. Maintenant que vous êtes devenus chrétiens, vous êtes animés par l'Esprit de Dieu, et tout ce que vous faites en vrais chrétiens, est fait dans cet Esprit; car celui-là seulement peut confesser et honorer Jésus-Christ, qui possède son Esprit. Mais quoique l'Esprit de Dieu anime tous les chrétiens, il ne laisse pas d'y avoir divers dons émanant d'un même Esprit, divers ministères sous un même Seigneur, diverses vertus pour opérer des prodiges de la part d'un même Dieu. Ces dons sont distribués pour le bien général, à l'un d'une manière, à l'autre d'une autre, suivant la volonté du Saint-Esprit. Il en est de ces dons comme du corps et de ses membres. De même que le corps avec ses divers membres ne forme qu'un seul tout; ainsi tous les membres de l'Eglise de Dieu sont unis en un seul corps par un même baptème et le même Esprit. Les membres du corps sont de différentes espèces; ils ne peuvent se passer les uns des sutres, et ceux qui, en apparence, sont les plus faibles et les moins nobles, sont précisément, dans les desseins de Dieu, les plus nécessaires. Il en est de même du corps de Jésus-Christ, de l'Eglise, dans laquelle les membres ornés des divers dons de la grâce travaillent pour une même fin. Aspirez aux dons les plus utiles, et permettezmoi de vous instruire sur le premier et le plus indispensable de tous.

- 1. De spiritualibus autem, nolo vos ignorare fratres.
- 2. Scitis quoniam cum gentes essetis, ad simulacra muta prout ducebamini euntes.
- 3. Ideo notum vobis facio, quod nemo in Spiritu Dei loquens, dicit anathema Jesu. Et nemo potest dicere: Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto.
- 1. Pour ce qui est des dons spirituels, je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, ce que vous devez savoir 1.
- 2. Vous vous souvenez bien qu'étant païens, vous vous laissiez entraîner selon qu'on vous menait vers les idoles muettes.
- 3. Je vous déclare donc, que nul homme parlant par l'Esprit de Dieu ne dit anathème à Jésus : et que nul ne peut confesser que Jésus est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit ². Marc, 9, 38.
- 7. 1. ¹ Des désordres s'étaient élevés dans l'Eglise de Corinthe par rapport aux dons de l'Esprit que le Seigneur avait promis à ceux qui croiraient en lui (Marc, 16, 17. 18), et qu'il leur avait en effet accordés au jour de la Pentecôte (Act. 2, 1 et suiv.), ainsi que le baptême (Act. 10, 44) et la confirmation (Act. 8, 18). Comme Dieu n'accordait pas à tous ces dons extraordinaires, mais qu'il les distribuait seulement à quelques-uns et de la manière qu'il savait être nécessaire pour la dilatation de son royaume, les Corinthiens les ambitionnaient, s'enorqueillissaient de les posséder et en faisaient un mauvais usage; et, au contraire, pour ce qu'ils auraient du avoir avant tout en vue, comme le don le plus indispensable, la charité, ils en étaient peu soucieux. L'Apôtre leur donne donc ses instructions sur ce sujet dans les trois chapitres qui suivent, où il traite d'abord (ch. 12) de la fin de ces dons, ensuite (ch. 13) de la charité qu'un chrétien doit estimer plus que tout le reste, et enfin (ch. 14) du moyen d'user utilement des dons des langues et de prophétie, dont ils avaient jusques là mal usé.
- ý. 3. ² Sens des ý. 2 et 3 : Vous savez que lorsque vous étiez encore païens (Voy. Act. 18, 8), vous vous rendrez vers les idoles, lesquelles ne pouvaient parler, ni n'avaient un esprit, et que vous-mêmes vous y alliez sans esprit, aveuglément, sans consulter votre raison, conduits uniquement par les aveugles préjugés des prêtres des idoles. Par rapport à cette conduite que vous teniez autrefois, je vous avertis qu'il en est autrement du christianisme. Le Dieu dont vous approchez est esprit, et vous ne pouvez vous approcher de lui qu'en esprit. L'esprit fait tout dans le chrétien. Le chrétien ne peut donc maudire Jépus-Christ parce qu'il a l'esprit de Jésus; et s'il nomme Jésus son Seigneur, il le fait dans le Saint-Esprit. Le chrétien est animé de l'esprit de Dieu. Or, cet

4. Il y a, à la vérité, diversité de dons spirituels; mais il n'y a qu'un même Esprit 8.

5. Il y a diversité de ministères; mais il

n'y a qu'un même Seigneur.

6. Et il y a diversité d'opérations; mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous .

7. Or les dons du Saint-Esprit, qui se font connaître au dehors, sont donnés à chacun

pour l'utilité 5.

- 8. L'un reçoit du Saint-Esprit *le don* de parler avec sagesse: un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science 6:
- 9. un autre reçoit la foi par le même Esprit 7: un autre reçoit du même Esprit la grâce de guérir les maladies :

- 4. Divisiones vero gratiarum sunt, idem autem Spiritus:
- Et divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus:
- 6. Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus, qui operatur omnia in omnibus.
- 7. Unicuique autem datur manifestatio Spiritus ad utilitatem.
- 8. Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ : alii autem sermo scientiæ secundum eumdem Spiritum :

alteri fides in eodem Spiritu : alii gratia sanitatum in uno Spi-

ritu:

esprit se manifeste au dehors par différents dons (Voy. ce qui suit). Tel est le sens tout simple de ce verset que d'ordinaire on entend si mal. Que l'esprit dont il est question soit le Saint-Esprit, la troisième personne en Dieu, c'est ce qu'il est superflu de rappeler; seulement il faut bien se souvenir que l'Esprit-Saint étant l'esprit du Père et du Fils, ses opérations procèdent également du Père et du Fils.

y. 4. — 3 Litt. diversité de grâces (Voy. y. 8-10. Rom. 12, 6-9. Pl. b. y. 28). y. 6. — 4 Ce que l'Apôtre désigne (y. 5.) sous le nom de ministère, et (y. 6.) sous celui d'opérations, n'est pas différent de ce qu'il nomme dons de la grâce (y. 4). Ces dons sont appelés ministères, parce qu'ils devaient servir (y. 7.) à l'accroissement extérieur, à la propagation de l'Eglise de Dieu, et ils sont désignés sous le nom d'opérations en général, parce que ce sont des œuvres de Dieu externes (ad externes la des œuvres de Dieu, sont nécessairement unies externes (ad extra). En tant que ces œuvres de Dieu sont nécessairement unies à une certaine disposition extérieure d'esprit dans ceux qui en sont prévenus, elles sont appelées dons de la grâce, et elles sont attribuées au Saint-Esprit, qui est le principe qui opère et vivifie tout intérieurement (1. Moys. 1, 2. Ps. 103, 30). En tant qu'elles contribuent au dehors à l'édification de l'Eglise de Dieu, elles sont appelées ministères et sont attribuées au Seigneur, qui a conversé extérieurement et visiblement sur la terre, pour y fonder son Eglise visible. En tant que ce sont des œuvres de Dieu externes (ad extra), c'est-à-dire qu'elles ne s'accomplissent pas seulement dans le sein de la nature divine, comme par exemple la régénération du Fils, elles sont appelées opérations, et sont attribuées en général à la Divinité parce que les genyres externes de Dieu sont attribuées en général à la Divinité, parce que les œuvres externes de Dieu appartiennent aux trois personnes divines.

y. 7. — ⁵ Or, chacun de ceux en qui le Saint-Esprit se révèle par les dons de l'Esprit, reçoit ces dons, non pour son propre avantage, mais pour l'utilité de toute l'Eglise. Et c'est pourquoi les théologiens appellent ces dons de la grace toute reguse. Et c'est pourquoi les théologiens appelient ces dons de la grace des grâces pures, des grâces par grâce, parce que par elles-mêmes elles ne rendent pas l'homme plus agréable à Dieu, au lieu que les autres grâces que Dieu nous accorde pour le bien de nos âmes et dans l'intérêt de notre salut, rendent l'homme, quand il y coopère comme il doit, plus agréable aux yeux de Dieu, d'où vient le nom qui leur est donné de grâces rendant agréables, de grâces sanctifiantes. Ainsi, quoique Dieu favorise quelqu'un des dons d'opérer des miracles, il n'en est pas plus agréable à Dieu pour cela; ce qui rend l'homme agréable aux yeux de Dieu, c'est la grâce que Dieu lui fait d'un plus haut degré fl'amour, et la fidèle coopération à cette grâce.

greable aux yeux de Dieu, c'est la grâce que Dieu lui fait d'un plus flaut degre fl'amour, et la fidèle coopération à cette grâce.

7. 8. — 6 La sagesse désigne la connaissance de la religion chrétienne, des mystères de la foi (Ephés. 1, 8. 17); la parole de la sagesse est le don de comnuniquer aux autres les mystères de la religion. La science marque la connaissance plus profonde de la religion, particulièrement dans ses rapports avec le udaïsme (Pl. h. 8, 1. 7. 10. 11. 2. Cor. 11, 6. Col. 2, 2. 3), au moyen de laquelle on voit jusqu'à quel point le judaïsme a été abrogé par le christianisme. La parole de la science est le don d'instruire suivant cette exacte connaissance.

7. 9. — 7 Par là n'est pas désignée la foi qui justifie, cette foi que chacun doit avoir, mais une foi qui n'est la partage que d'un petit nombre, la foi qui opère

- 10. alii operatio virtutum, alii | prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum.
- 11. Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult.
- 12. Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus.

10. un autre le don de faire des miracles 8 : un autre le don de prophétie 9 : un autre le discernement des esprits 10 : un autre le don de parler diverses langues 11 : un autre l'interprétation des langues 12.

11. Or, c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses 13, distribuant à cha-cun ses dons, selon qu'il lui platt 14. Rom.

12, 6. Ephés. 4, 7. 12. Car 15 comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres, et qu'encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne font tous néanmoins qu'un même corps; il en est de même de Jésus-Christ 16.

des prodiges, dont Jésus-Christ a dit qu'elle transporte les montagnes (Chrys.). Voy. la-dessus. Matth. 21, 21. 22.

7. 10. — 8 des prodiges éclatants, de ressusciter les morts (Voy. Jean, 4, note

9 de prédire les choses futures.

⁹ de prédire les choses futures.
¹⁰ le don de discerner si quelqu'un parle effectivement dans la lumière de l'Esprit de Dieu, ou bien si ce n'est pas là un jeu de l'amour-propre et de l'égoïsme, ou même du malin esprit (Chrys., Ambr., Anselm.); Saint-Hilarion, saint Vincent-Ferrier, avaient ce don, et il n'est pas rare qu'il se retrouve encore parmi les confesseurs éclairés lesquels doivent le demander à Dieu avec instance, au moins au degré où il leur est nécessaire pour la conduite des âmes. (Voy. l'excellent ouvrage du cardinal Bona sur le discernement des esprits.)
¹¹ le don de parler en diverses langues, qui étaient auparavant entièrement ignorées de ceux qui parlaient (Marc. 16, 17. Act. 2, 4, note 7).
¹² le don d'expliquer ce que d'autres ont dit dans le Saint-Esprit. Il y avait ainsi, tout-à-fait dans les premiers temps de l'Eglise, des interprètes dont l'occupation était d'éclaircir les passages obscurs des divines Ecritures, notamment des Epttres de saint Paul, ou même de traduire ce que d'autres disaient dans des langues étrangères en faveur de ceux qui ne les comprenaient pas. C'est ainsi que

langues étrangères en faveur de ceux qui ne les comprenaient pas. C'est ainsi que saint Clément de Rome doit avoir traduit en grec l'Epitre de saint Paul aux Hébreux. Ceci explique comment les versions de quelques-uns des livres saints ont pu obtenir promptement assez d'autorité pour faire tomber les originaux dans l'oubli, comme cela est arrivé, par exemple, à l'égard de l'Evangile de saint Matthieu. Comme l'interprète, le traducteur était dirigé par le Saint-Esprit aussi bien

thieu. Comme l'interprète, le traducteur était dirigé par le Saint-Esprit aussi bien que l'auteur, on pouvait oublier l'original pour la traduction.

\$\frac{7}{2}\tau_1\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2\tau_2

ý. 12. — 18 C'est le même Esprit qui est l'auteur de ces divers dons spirituels

†. 12. — 18 C'est le même Esprit qui est l'auteur de ces divers dons spirituels et il les confère pour une même fin; car comme le corps, avec ses divers membres, ne laisse pas d'être un, de même aussi l'Eglise de Dieu, avec ses membres multitiples doués de dons spirituels différents, ne laisse pas d'être une.

16 de toute l'assemblée des croyants, de l'Eglise, de toute l'humanité nouvelle, dont Jésus-Christ est non-seulement la tête (Col. 1, 18), mais encore le corps (Pl. b. †. 27). Jésus-Christ est la tête de l'Eglise comme son chef invisible et comme le premier homme nouveau, en qui et par qui tous doivent se renouveler et se réformer. Il est le corps de l'Eglise et de chaque membre en particulier de ce corps, en ce que par son Esprit il opère dans tous, enseignant par l'organe des docteurs, offrant par le ministère des prêtres, croyant dans les fidèles, faisant pénitence dans les pénitents et répandant ainsi sa grâce par tous les membres de l'Eglise (Aug.). En effet, comme le premier homme pécheur (Adam) n'est pas seulement une personne en soi, mais qu'il se reproduit dans tous les hommes coupables, et qu'avec eux il forme comme un seul tout, l'humanité péchemes coupables, et qu'avec eux il forme comme un seul tout, l'humanité péche-

13. Car nous avons tous été baptisés dans le même Esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit Juiss ou Gentils, soit esclaves ou libres; et nous avons tous été abreuvés d'un même Esprit 17.

14. Aussi le corps n'est pas un seul mem-

bre, mais plusieurs 18.

- 15. Si le pied disait : Puisque je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps : ne seraitil point pour cela du corps?
- 16. Et si l'oreille disait: Puisque je ne suis pas œil, je ne suis pas du corps : ne serait-elle point pour cela du corps?
- 17. Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe? Et s'il était tout ouïe, où serait l'odorat?
- 18. Mais Dieu a mis dans le corps plusieurs membres, et il les y a placés chacun comme il lui a plu.

19. Que si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, où serait le corps?

20. Mais il y a plusieurs membres, et

tous ne font qu'un seul corps.

21. Or l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de votre secours; non plus que la tête ne peut pas dire aux pieds: Vous ne m'êtes point nécessaires.

22. Mais au contraire les membres du corps qui paraissent les plus faibles, sont les

plus nécessaires 19.

23. Les membres même du corps que nous regardons comme moins honorables, nous les environnons de plus d'honneur; et coux qui sont moins honnêtes sont couverts avec plus de soin 20.

13. Etenim in uno Spiritu om nes nos in unum corpus baptizati sumus, sive Judæi, sive Gentiles, sive servi, sive liberi : et omnes in uno Spiritu potati sumus.

14. Nam et corpus non est unum

membrum, sed multa.

15. Si dixerit pes : Quoniam non sum manus, non sum de corpore : num ideo non est de corpore?

16. Et si dixerit auris : Quoniam non sum oculus, non sum de corpore : num ideo non est de

corpore?

17. Si totum corpus oculus: ubi auditus? Si totum auditus : ubi odoratus?

18. Nunc autem posuit Deus membra, unumquodque eorum in corpore sicut voluit.

19. Quod si essent omnia unum

membrum, ubi corpus?

20. Nunc autem multa quidem membra, unum autem corpus.

- 21. Non potest autem oculus dicere manui : Opera tua non indigeo; aut iterum caput pedibus: Non estis mihi necessarii.
- 22. Sed multo magis quas videntur membra corporis infirmiora esse, necessariora sunt:
- 23. et quæ putamus ignobiliora membra esse corporis, his ho-norem abundantiorem circumdamus : et quæ inhonesta sunt nostra, abundantiorem honestatem habent.

resse, le vieil homme; de même Jésus-Christ n'est pas seulement une personne en soi, mais il se reproduit dans tous ceux qui ont la foi en lui, et il forme

weau, ce qui fait qu'il est en même temps chef et corps.

7. 13. — 17 tous ensemble nous formons un tout unique; car nous avons tous recu dans le baptême, quelle que fût d'ailleurs notre condition extérieure, un seul et même Esprit, l'Esprit de régénération: nous avons été comme abreuvés d'un même Esprit, et par ce moyen nous avons été par le baptême réunis en n même tout, comme en un même corps.

). 14. — 18 Quoique nous ayons divers dons, cela n'empêche pas que nous ne permions tous ensemble en Jésus-Christ l'humanité nouvelle, comme un tout mique; car le corps humain a également divers membres sans cesser pour cela

Pêtre un.

7. 22. — 19 par exemple la langue, le cœur.
7. 23. — 20 c'est-à-dire les parties secrètes, dont nous rougissons depuis que
1. concupiscence y a son principal siège (Aug.). Comme nous avons une attention spéciale et un soin particulier pour les membres de notre corps les plus faibles, les plus vils et les moins honorables, parce qu'ils sont particulièrement nécessaires, de même nous devons avoir pour les simples fidèles, ceux qui ne possèdent aucun don particulier, les pauvres, les faibles, les malades, ses moins considérables dans l'Eglise, une e

- 24. Honesta autem nostra nullius egent : sed Deus temperavit corpus, ei, cui deerat, abundan-_orem tribuendo honorem,
- 25. ut non sit schisma in cornore, sed idipsum pro invicem sollicita sint membra.
- 26. Et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra : sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra.

27. Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro.

28. Ét quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia primum aposto-

24. Car pour les parties qui sont honnêtes 21, elles n'en ont point besoin : mais Dieu a mis un tel ordre dans tout le corps, qu'on honore davantage ce qui est moins honorable de soi-même 23,

25. afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que tous les membres conspirent mutuellement à s'entr'aider les

les uns les autres 23.

26. Et si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui 24.

27. Or vous êtes le corps de Jésus-Christ,

et membres d'un membre 25.

28. Ainsi Dieu a établi dans son Eglise, premièrement des apôtres 26, secondement los, secundo prophetas, tertio des prophètes 27, troisièmement des doc-doctores, deinde virtutes, exinde teurs 28, ensuite ceux qui ont la vertu de gratias curationum, opitulatio- faire des miracles, puis ceux qui ont la grâce nes, gubernationes, genera lin- de guérir les maladies, ceux qui ont le don

rité spéciale, les protéger et prendre soin d'eux, parce que ce sont les membres les plus nécessaires de l'Eglise de Dieu (Chrysost., Théoph., Anselm.). Ceux qui sont doués de dons éminents, les thaumaturges, répandent, il est vrai, plus d'éclat extérieur sur l'Eglise; mais l'Eglise peut subsister sans eux. Les simples débus sont en debur les apprendres de l'est et de l'est en le simples de les controls de les fidèles sont au dehors sans marque de distinction, mais intérieurement ils sont ornés des vertus de foi, d'espérance et de charité, sans lesquelles l'Eglise ne pourrait en aucune façon exister. Les pauvres, les faibles, etc. portent en eux l'image de Jésus qui a apparu dans le sein même de la pauvreté et de l'abjection; ils sont donc proprement la partie essentielle de l'Eglise, sans laquelle elle

ne serait qu'une enveloppe vide et creuse.

7. 24. — 31 le visage, les yeux, les mains.

22 qu'il a environné d'une force intime, particulière, d'une plus grande efficacité pour la conservation de tout le corps, les membres qui extérieurement sont

 25. — ²⁵ Dieu a attribué à chaque membre une fonction d'une indispensable nécessité pour la conservation de tout, afin que tous ils se soutiennent mu-

tuellement, et conspirent vers une même fin.

7. 26. — 24 A raison de cette indispensable nécessité, dont chaque membre est pour le tout, tout le corps souffre quand un membre souffre; et, réciproquement, tout le corps prend également part au bien-être de chaque membre en

- particulier.

 3. 27. 35 Les chrétiens tous ensemble forment le corps de Jésus-Christ; chacun de vous est membre d'une église particulière, laquelle de son côté est membre de l'Eglise universelle. Nul n'est le corps, chacun n'est qu'un membre. C'est pourquoi que nul ne s'élève au-dessus d'un autre; car tous sont nécessaires. Que nul, à raison des dons particuliers, ne prétende à une plus haute distinction; car ce sont précisément les membres les moins honorables qui sont les plus indispensables pour la conservation du tout. Que nul n'aspire aux fonctions qui n'entrent pas dans sa destination, mais que chacun se tienne à la place qui lui a été assignée dans le corps, et qu'il vive moins pour lui que pour le tont. le tout.
- 🕽. 28. 26 Dieu a départi à quelques-uns le don particulier de pouvoir être ses envoyés et ses représentants. Saint Paul semble comprendre sons le nom d'apôtres tous les ministres envoyés par Jésus-Christ, comme Jean, 20, 21. Il ne paraît pas que les membres désignent aucune spécialité de rang.
- 28 des docteurs, des hommes qui ont le don particulier d'instruire les autres dans la religion chrétienne (y. 8).

d'assister les frères 29, ceux qui ont le don | guarum, interpretationes sermode gouverner 30, ceux qui ont le don de parler diverses langues, ceux qui ont le don de les interpréter 31. Ephés. 4, 11.

29. Tous sont-ils apôtres? tous sont-ils prophètes? tous sont-ils docteurs?

30. tous font-ils des miracles? tous ontils la grâce de guérir les maladies? tous

parlent-ils plusieurs langues? tous ont-ils le don de les interpréter?

31. Entre ces dons, ayez plus d'empres-sement pour les meilleurs ³². Mais je vais vous montrer encore une voie beaucoup plus excellente 33.

num.

29. Numquid omnes apostoli? numquid omnes prophetæ? num-

quid omnes doctores?

30. numquid omnes virtutes! numquid omnes gratiam habent curationum? numquid omnes linguis loquuntur? numquid omnes interpretantur?

31. Æmulamini autem charismata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro.

CHAPITRE XIII.

- Ce qui doit être le principal objet de votre émulation, c'est la charité. Sans la charité tous les dons de l'Esprit, le don des langues au degré le plus éminent, le don de prophétie le plus parfait et la pénétration la plus profonde dans les mystères de Dieu, la vertu de foi la plus ferme et le sacrifice le plus entier de soi-même pour se service du prochain, tout cela n'est comme rien. La charilé se manifeste au dehors par des sentiments et par des actions de bienveillance envers tout le monde; elle ne subsiste pas seulement durant cette vie, mais encore dans la vie à venir, où cesse tout ce qui n'est destiné que pour le temps présent, et où nous verrons clairement toutes les choses d'en haut dont nous n'avons présentement qu'une connaissance imparfaite. La charité est ce qu'il y a de plus excellent.
- 1. Quand je parlerais toutes les langues! des hommes, et le langage des anges, si je et angelorum, charitatem autem n'ai point la charité, je ne suis que comme non habeam, factus sum velut æs un airain sonnant, et une cymbale retentis- sonans, aut cymbalum tinniens. sante 1.
- 1. Si linguis hominum loquar,

30 de régler ce qui concerne les aumônes et les biens de l'Eglise. 31 Voy. x. 10. Les deux derniers mots ne sont pas dans le grec, mais le y. 30 les

suppose.

y. 31. — 32 Les dons les plus utiles pour les Corinthiens étaient ceux de la science, de la sagesse, de prophétic, de la guérison des malades, de l'apostolat; le don des langues était d'une moindre utilité (Voy. chap. 14.), parce qu'ils pouvaient moins contribuer au bien de l'Eglise.

33 Et je vais vous montrer une voie au salut qui est beaucoup plus excellente que tout ce que l'on peut faire par ces dons de la grâce, la voie de la charité. Cette voie est plus excellente parce que, nonobstant tous ces dons de la grâce, vous pourriez vous perdre, si vous n'agissez dans la charité. L'Apôtre distingue vous pourriez vous perdre, si vous n'agasez dans la charite. L'Apotre distingué
nei la charité des dons extraordinaires de la grâce; ces dons sont des grâces pures,
qui par elles-mêmes ne rendent pas agréable à Dleu; la charité est la grâce qui
nous rend agréables (justes et saints) à ses yeux.

7. 1. — 1 Quand je posséderais le don des langues au degré le plus étendu et
le plus parfait, si je n'avais pas la charité, si je ne sentais pas en moi une affection sincère, active à l'égard de tous ceux qui sont hommes comme moi, je ne
serais que comme une expende et et entissante : ces dons feraient sans doute du

serais que comme une cymbale retentissante; ces dons feraient sans doute du Aruit, attireraient les regards; mais ils me laisseraient sans mérite intérieur de-

²⁹ de prendre soin des malades, particulièrement de ceux qui étaient soignés aux frais de l'Eglise.

2. Et si habuero prophetiam, et p noverim mysteria omnia, et om-nem scientiam : et si habuero omnem fidem ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum.

3. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.

4. Charitas patiens est, benigna est: charitas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur,

- 5. non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum,
- 6. non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati:

- 2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères ², et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes ³, si la p'ai point le chapité de ne suie montagnes. je n'ai point la charité, je ne suis rien b
- 3. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres ⁵, et que je livre-rais mon corps pour être brûlé ⁶, si je n'ai point la charité, tont cela ne me servirait de

4.La charité est patiente, elle est douce * et bienfaisante. La charité n'est point envieuse, elle n'est point téméraire et préci-. pitée, elle ne s'ensse point d'orgueil ?

5. elle n'est point ambitieuse 10, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne s'aigrit de rien 11, elle n'a point de mauvais

soupçons 12;

6. elle ne se réjoint point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité 18;

vant Dieu, et ils ne me serviraient de rien pour le salut de mon âme. — « Par vant Dieu, et his ne me serviraient de rien pour le saiut de mon ame. — « Par ler le langage des anges » est la même chose que — parler parfaitement. Comment les anges communiquent-ils entre eux, c'est ce que nous ne savons pas. L'Apôtre explique lui-même l'image de la cymbale ». 2. où il dit que ceux qui sont doués des dons les plus excellents, mais qui sont dépourvus de la charité, ne sont — rien — ne possèdent rien, et ». 3. où il dit d'eux que les dons dont ils sont prévenus sont sans utilité pour leur propre salut. — Ainsi on peut donc être un docteur profond, un prédicateur, un professeur, un maître accompli, qui possède et sait tout ce qu'il peut et doit savoir et posséder; et cependant si l'on n'a la charité dans le cœur. Atre saus mérite et sans utilité pour soi-même. l'on n'a la charité dans le cœur, être sans mérite et sans utilité pour soi-même, et, à moins que Dieu n'en dispose autrement, aussi pour les autres (car voy. Jean, 15, 4-6).

7. 2. — 2 les plus secrets desseins de Dieu.

3 Matth. 17, 19. Pl. h. 12, 10.

* Je demeurerais nu, sans aucun mérite propre, au fond de l'âme, sous le rapport moral. La charité est d'un bien plus haut prix que les œuvres merveilleuses; car ce ne sera point aux prodiges (Voy. Matth. 7, 22. 23), mais à la charité que nous serons reconnus pour de vrais chrétiens (Voy. Jean, 13, 35). La charité est audessus de la scuappa car que seit l'homma la nuls babile s'il ne charité est au-dessus de la science, car que sait l'homme le plus habile, s'il ne sait pas aimer Dieu et le prochain?

7. 3. — 5 peut-être par vaine gloire (Matth. 6, 1).

6 quand je subirais le martyre (ou bien quand je m'exercerais à l'abnégation

et à la mortification la plus entière).

7 pour arriver à la béatitude éternelle (Voy. note 1). 7. 4. — 8 C'est-à-dire celui qui a la charité est patient, etc. Souffrir avec pa-tience de la part des autres, supporter avec longanimité leurs faiblesses, ne rien faire souffrir à personne, faire à autrui tout le bien dont nous sommes capables, o'est là ce qui constitue presque tout l'exercice de notre charité.

9 Celui qui a la charité est sans prétention, il ne s'élève point au-dessus des autres qui possèdent des dons moindres.

• 5. — 10 Dans le grec: Elle ne blesse point les convenances. Elle ne rougit

pas des ministères inférieurs, comme s'ils étaient contre la bienséance.

11 ni des contre-temps ni des offenses.

12 Les critiques come aborité et des contre la bienséance.

12 Les critiques sans charité ont toujours les yeux sur les fautes d'autrui; ils en jugent d'après leur cœur corrompu, et à la moindre apparence, ils se scandalisent du mal.

7. 6. — 13 elle ne trouve jamais son plaisir dans le mal, mais elle se réjouit toujours quand il se fait quelque bien. Il n'y a que le bien qui soit vrai, c'est-à-dire qui subsiste devant Dieu; le mal est un mensonge.

7. elle tolère tout 15, elle croit tout 15, elle espère tout 16, elle souffre tout.

8. La charité ne finira jamais. Les prophéties n'auront plus lieu, les langues cesseront, et la science sera abolie 17:

9. car ce que nous avons maintenant de science et de prophétie est très-imparfait 18.

10. Mais lorsque nous serons dans l'état parfait 19, tout ce qui est imparfait sera aboli.

11. Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant 20.

12. Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir, et en des énigmes; mais alors nous verrons face à face 21. Je ne connais maintenant qu'imparfaitement; mais alors je connaîtrai comme je suis moi - même cut et cognitus sum. connu 22.

7. omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.

8. Charitas nunquam excidit: sive propnetie evacuabuntur, sive linguæ cessabunt, sive scientia destruetur.

9. Ex parte enim cognoscimus,

et ex parte prophetamus.

10. Cum autem venerit quod perfectum est, evacuabitur quod ex parte est.

11. Cum essem parvulus, loquebar ut parvulus, sapiebam ut parvulus, cogitabam ut parvulus. Quando autem factus sum vir, evacuavi quæ erant parvuli.

12. Videmus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte: tunc autem cognoscam si-

15 elle croit facilement tout le bien des hommes.

et toute la vérité. 7. 9. — ¹⁸ Nous ne savons présentement que peu de chose, et ce peu de chose nous ne le savons qu'imparfaitement; et c'est ainsi que nous ne savons que peu de chose de l'avenir; et ce que nous en savons, nous ne le savons pas d'une

manière très-claire.

†. 10. — 19 dans l'état de perfection dans l'éternité.

†. 11. — 20 Notre état présent est, par rapport à l'état futur, ce que l'état de l'enfant est par rapport à celui de l'homme fait; présentement nos idées sont imparaitées et comme enfanties au delà de la vie elles seront parfaites et imparfaites, et comme enfantines, au delà de la vie, elles seront parfaites et comme viriles.

1. 12. — 21 Comme on voit l'objet qui est représenté dans un miroir non pas dans sa réalité, mais seulement dans son image, et même dans une image qui n'est ni parfaite ni entièrement distincte, de mêmé nous ne connaissons ici-bas Dieu et la vérité qu'autant qu'ils sont représentés dans la nature (Rom. 1, 20); et qu'on peut les connaître dans Jésus, sa vie et sa doctrine (Jean, 14, 9): d'où il suit que nous ne connaissons ni Dieu ni la vérité d'une manière immédiate, mais seulement d'une manière médiate, en figure, ce qui a toujours en soi que que chose d'obscur, d'émanière médiate, en figure, ce qui a toujours en soi que que chose d'obscur, d'énigmatique, de mystérieux, que l'on ne voit jamais avec une entière clarté, qu'il faut toujours embrasser avec la foi (Thomas, Théod.). Il en sera autrement dans l'état de perfection; alors nous serons en la présence de Dieu, nous serons devant lui comme face à face, nous le verrons immédiatement. tel qu'il est dans la réalité de sa nature (Voy. ce qui suit). Les miroirs des anciens étaient loin d'être parfaits; c'est pourquoi il est dit que l'image qu'ils refrétaient était énigmatique.

32 Présentement je ne connais Dieu qu'imparfaitement, alors je le connaîtrai, selon qu'il me connaît. Les mots « selon qu'il me connaît » on bien « selon que je smis connu p n'ont pas été suffissemment pesés par les interprêtes lls veulent dire :

suis connu » n'ont pas été suffisamment pesés par les interprètes lls veulent dire : Je connattrai Dieu dans la mesure ou dans le degré où je suis connu de lui, à proportion que je serai trouvé juste, homme de bien car connaître dans Dieu est re-

^{7. 7. — 16} Dans le grec : elle couvre tout; elle couvre en quelque manière tous les défauts du prochain, de peur que ses sentiments de bienveillance ne souffrent quelque altération.

¹⁶ elle espère tout ce qu'il y a de mieux du prochain.

7. 8. — 17 La charité persévère encore dans la vie éternelle, bien que les dons particuliers de l'Esprit y prennent fin : les prophéties, parce que l'avenir ne sera plus caché; la diversité des langues, parce que tous se connaîtront et se comprendront par une intuition mutuelle; la science des choses divines, en tant qu'elle recherche, compose, démontre, et, en général, qu'elle est sujette à l'im-perfection d'ici-bas; car au delà de cette vie nous verrons clairement la vérité

13. Nunc autem manent fides, 13. Or ces trois vertus, la foi, l'espérance spes, charitas, tria hæc: major et la charité, demeurent à présent; mais la autem horum est charitas.

CHAPITRE XIV.

Appliquez-vous donc à la pratique de la charité. Puissiez-vous également faire usage des dons spirituels; mais parmi ces dons, donnez la préférence au don de prophétie; car par ce moyen vous pourriez vous rendre utiles à toute l'Eglise, tandis que celui qui parle des langués étrangères n'édifie que lui-même, nul ne comprenant, à moins que ce qu'il dit ne soit traduit. En conséquence, que dans vos assemblées il n'y ait ni prière ni chant que les autres ne puissent entendre, et dont ils ne puissent profiter pour leur édification. La fin principale, comme le déclare le Prophète, pour la quelle le don des langues a éte donné, est à attirer l'attention des infidèles endurcis sur la réalité de l'action de Dieu; dans les assemblées des fidèles, il faut de préférence ne faire entendre que des paroles intelligibles, afin que les fidèles puissent être édifiés, les infidèles convertis. Ainsi, que dans vos assemblées il n'y en ait qu'un petit nombre qui parlent en des langues étrangères; encore qu'ils le fassent les uns après les autres, et que toujours en y ajoute l'interprétation. Ceux qui prophétisent, le feront également avec ordre; car l'Esprit saint leur en laisse la faculté. Les femmes ne doivent ni enseigner ni faire des questions dans les assemblées; elles peuvent faire résoudre leurs doutes à la maison par leurs maris. Telle est la pratique universelle.

1. Sectamini charitatem, æmulamini spiritalia: magis autem ut prophetetis.

1. Recherchez avec ardeur la charité ¹; désirez les dons spirituels, et surtout de prophétiser ².

connaître (Matth. 7, 23) que nous lui appartenons, que nous sommes bons et justes. Nous ne verrons donc et ne connaîtrons Dieu qu'à proportion qu'il nous verra ou nous reconnaîtra bons. D'où il suit que l'éternelle félicité a ses nuances et ses degrés, et que les saints ne sont pas également heureux.

verra ou nous reconnaîtra bons. D'où il suit que l'éternelle félicité a ses nuances et ses degrés, et que les saints ne sont pas également heureux.

7. 13. — 28 Ici-bas la foi, l'espérance et la charité contribuent à notre justification et à notre sanctification; au delà de cette vie la charité seule nous rend heureux; car la foi devient vision, l'espérance, possession. C'est pourquoi la charité est la plus excellente; car elle est éternelle. La foi, dit saint Augustin, pose le fondement de la maison de Dieu, l'espérance élève l'édifice, la charité l'achève. Ces trois vertus forment en nous l'homme nouveau, faisant disparaître nos erreurs, et tournant vers le bien nos passions et nos inclinations. La foi éclaire et assujettit l'intellect; l'espérance des biens éternels nous rend fermes (dans les peines de cette vie), et détache le cœur des biens terrestres; la charité le purifie et le fait adhèrer à Dieu.

7.1.—1 Voy. le chapitre précédent.

Mettez votre joie à faire tourner au profit de l'Eglise les dons spirituels vraiment utiles (Voy. pl. h. 12, 31), surtout le don de prophétie. La prophétie consistait moins dans la prédiction des événements futurs, que dans le don d'enseigner sous l'inspiration du Saint-Esprit, et à dire et à chanter des choses qui pussent porter les assistants à la piété ou les y affermir (Voy. ŷ. 3.1. Rois, 10, note 11). Prophétiser est donc principalement annoncer la parole de Dieu. Cette prédication de la parole divine est appelée prophétie, parce que la parole de Dieu obtient son effet, qu'elle se maintient dans l'épreuve que nous en faisons et qu'en font les autres, et que fréquemment les hérauts inspirés de cette parole, en confirmation de leur enseignement, prédisaient certains événements à venir. Pour bien comprendre ce qui est marqué dans ce chapitre au sujet de l'emploi du don de prophétie et du don des langues, il ne faut pas perdre de vue le caractère tout spécial des assemblées religieuses dans les premiers temps du christianisme. On voyait encore dans ces assemblées, comme au jour de la Pentecôte (Act. 2), le Saint-Esprit remplir subitement les fidèles, de sorte qu'ils louaient Dieu en des langues étrangères, ou bien encore ils tenaient des discours et exécutaient des chants d'édification en des langues intelligibles à tous. Ces opérations extraordinaires de l'Esprit

2. Car celui qui parle une langue 3, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, puisque personne ne l'entend, et qu'il parle en esprit des choses cachées.

3. Mais celui qui prophétise, parle aux hommes pour les édifier, les exhorter, et

les consoler.

4. Celui qui parle une langue s'édifie luimême; au lieu que celui qui prophétise

édifie l'Eglise de Dieu 4.

5. Je souhaite que vous ayez tous le don des langues 5, mais encore plus celui de prophétiser; parce que celui qui prophétise est préférable à celui qui parle une langue, si ce n'est qu'il interprète ce qu'il dit, afin que l'Eglise en soit édifiée.

6. Aussi, mes frères, quand je viendrais **vous parler en des langues inconnues**, quelle utilité vous apporterais-je, si ce n'est que je vous parle en vous instruisant, ou par la révélation, ou par la science, ou par la pro-phétie, ou par la doctrine 6?

7. Ne voyons-nous pas aussi dans les choses inanimées qui rendent des sons, comme le hautbois et la harpe, que si elles ne forment des tons différents, on ne peut distinguer ce que l'on joue sur le hautbois, ou sur la harpe?

8. Que si la trompette 7 ne rend qu'un son confus, qui se préparera au combat?

9. De même, si la langue que vous parlez n'est pas intelligible, comment pourra-t-on savoir ce que vous dites? Vous ne parlerez qu'en l'air 8.

10. En effet, il y a tant de diverses langues dans le monde; et parmi ces langues, il n'y en a aucune qui n'ait ses sons intelli-

gibles.

Qui enim loquitur lingua, non hominibus loquitur, sed Deo: nemo enim audit. Spiritu autem loquitur mysteria.

3. Nam qui prophetat, hominibus loquitur ad ædificationem, et exhortationem, et consolatio-

nem.

4. Qui loquitur lingua, semetipsum ædificat : qui autem prophetat, Ecclesiam Dei ædificat.

5. Volo autem omnes vos loqui linguis; magis autem prophetare. Nam major est qui prophetat, quam qui loquitur linguis : nisi forte interpretetur, ut Ecclesia ædificationem accipiat.

 Nunc autem, fratres, si ve− nero ad vos linguis loquens : quid vobis prodero, nisi vobis loquar aut in revelatione, aut in scientia, aut in prophetia, aut in doctrina?

- 7. Tamen quæ sine anima sunt, vocem dantia, sive tibia, sive cithara, nisi distinctionem sonituum dederint, quomodo scietur id quod canitur, aut quod citharizatur?
- 8. Etenim si incertam vocem det tuba, quis parabit se ad bel-
- 9. Ita et vos per linguam nisi manifestum sermonem dederitis; quomodo scietur id quod dicitur? eritis enim in aera loquentes.

10. Tam multa, ut puta, genera linguarum sunt in hoc mundo : et nihil sine voce est.

Saint avaient pour fin de montrer la vérité de ce que Jésus avait dit, qu'il enverrait le Consolateur (Jean, 14, 16). Dans les temps postérieurs ces manifestations sensibles du Saint-Esprit cessèrent d'être nécessaires, de même qu'il n'est point nécessaire non plus que Jésus-Christ converse perpétuellement sur la terre. Comme c'est assez pour nous de savoir que Jésus-Christ a été autrefois sur la terre, ainsi ces manifestations extraordinaires de l'Esprit-Saint suffisent, pour nous convaincre qu'il est effectivement descendu sur la terre. Saint Paul va maintenant nous dire que ceux qui se sentent inspirés d'une manière extraordinaire, doivent plutôt prophétiser que parler des langues étrangères devant les assemblées, ayant le pouvoiet la faculté (7. 32.), de faire l'un ou l'autre. ý. 2. — 3 des langues étrangères.

7. 4. — 6 « de Dieu » n'est pas dans le grec. 7. 5. — 6 car ainsi le témoignage de la descente du Saint-Esprit serait encord plus éclatant

^{7. 6. — 6} si je ne vous proposais une doctrine claire, révélée. Les quatre expressions: révélation, science, prophétie, doctrine, sont réunies pour marquer—un enseignement révélé, clair, facile à reconnaître et à comprendre.

7. 8. — 7 la trompette guerrière.
7. 9. — 6 en vain, sans fruit.

- 11. Si ergo nesciero virtutem vocis, ero ei, qui loquor, barbarus: et qui loquitur, mihi barbarus.
- 12. Sic et vos, quoniam æmulatores estis spirituum, ad ædificationem Ecclesiæ quærite ut abundetis.
- 13. Et ideo qui loquitur lingua, oret ut interpretetur.
- 14. Nam si orem lingua, spiritus meus orat, mens autem mea sine fructu est.
- 15. Quid ergo est? orabo spiritu, orabo et mente : psallam spiritu, psallam et mente.
- Cæterum si benedixeris spiritu : qui supplet locum idiotæ, quomodo dicet: Amen, super tuam benedictionem? Quoniam quid dicas, nescit;
- 17. nam tu quidem bene gratias agis : sed alter non ædificatur.
- 18. Gratias ago Deo meo, quod omnium vestrum lingua loquor.
- 19. Sed in Ecclesia volo quinque verba sensu meo loqui, ut et alios instruam : quam decem millia verborum in lingua.

- Si donc je n'entends pas ce que signifient les paroles, je serai barbare à celui à qui je parle; et celui qui me parle, me sera barbare.
- 12. Ainsi, puisque vous avez tant d'ardeur pour les dons spirituels, désirez d'en être enrichis pour l'édification de l'Eglise .
- 13. C'est pourquoi, que celui qui parle une langue, demande le don de l'interpré-
- 14. Car si je prie en une langue, mon esprit prie 11, mais mon intelligence est sans fruit ¹².
- 15. Que ferai-je donc? Je prierai d'esprit, mais je prierai aussi avec intelligence 18; je chanterai d'esprit des cantiques, mais je les chanterai aussi avec intelligence.
- 16. Que si vous ne louez Dieu que de l'esprit 14, comment celui qui tient la place du peuple 15 répondra-t-il : Amen, à la fin de votre action de grâces, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites?
- 17. Ce n'est pas que votre action de grâces ne soit bonne 16, mais les autres n'en sont pas édifiés.

18. Je loue mon Dieu de ce que je parle toutes les langues que vous parlez 17

19. mais j'aimerais mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurais l'in-telligence 18, pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille en une langue.

🕉. 12. — 🤋 au lieu que maintenant vous ne les faites servir qu'à votre avantage. Puisque vous êtes si jaloux des dons spirituels, et que vous les montrez si facilement

. 14. — 11 en union avec l'Esprit de Dieu.

- 12 Ce que j'entends bien moi-même, n'est de nulle utilité pour les autres, parce qu'ils ne l'entendent point. Le mot intelligence est mis pour comprendre, et le fruit n'est pas le fruit propre, mais le fruit d'autrui, l'édification des autres, comme il résulte évidemment de ce qui suit, où l'Apôtre désire de prier de manière que ceux qui l'entendent comprennent, puissent dire : Amen et être édifiés (ÿ. 15. 16. 17).
- Théodoret. **y.** 15. ¹⁸ Je prierai et chanterai en union avec le Saint-Esprit de manière que y. 15. ¹⁸ Je prierai et chanterai en union avec le Saint-Esprit de manière que tous me comprennent. Saint Paul encore ici parle de lui-même au nom de tous
- . 16. 14 en esprit simplement, sans vous faire aussi comprendre (*). 15). 7. 16. — 1 en esprit simplement, sans vous lane aussi compressers la 15 c'est-à-dire celui qui ne comprend ni quant aux mots ni quant aux sens la

ingue que vous parlez.

7. 47. — 16 Ou bien: Vous louez Dieu, il est vrai. Les idées d'actions de grâces et de louanges vont ensemble et ne se séparent point.

7. 18. — 17 Dans le grec: Je rends grâces à Dieu de ce que plus que vous tous des langues. je parle des langues (de ce que plus que vous tous je possède le don des langues). Ce don était plus nécessaire à l'Apôtre qu'à aucun autre; car il annonçait l'Evangile à divers peuples.

 y. 19. — 18 Litt.: suivant mon sens, dans la vue d'édifier les autres.

dans l'Eglise, ne les faites servir, comme il convient, qu'à l'édification de l'Eglise. \bar{x} . 13. — 10 car il peut arriver que celui qui parle soit édifié lui-même de ce que le Saint-Esprit dit par son organe, mais il est possible aussi qu'il n'ait pas le don de l'expliquer aux autres dans une langue qu'ils comprennent (Voy. pl. h. 12, 10, note 12).

20. Mes frères, ne soyez point enfants pour n'avoir point de sagesse ¹⁹; mais soyez enfants pour être sans malice ²⁰, et soyez sages comme des hommes parfaits.

21. Il est dit dans l'Ecriture : Je parlerai ce peuple en des langues étrangères et nconnues; et après cela même ils ne m'en-

tendront point, dit le Seigneur. Isaï. 28, 11.

22. Ainsi les langues sont un signe, non pour les fidèles, mais pour les infidèles; et le don de prophétie au contraire n'est pas pour les infidèles, mais pour les fidèles 21.

23. Que si toute une Eglise étant assemblée en un lieu, tous parlent diverses langues, et que des ignorants ou des infidèles entrent 22 dans cette assemblée, ne diront-'ls pas que vous êtes des insensés 23?

24. Mais si tous prophétisent 24, et qu'un infidèle 25 ou un ignorant entre dans votre assemblée, tous le convainquent, tous le

jugent 26:

25. le secret de son cœur est découvert; de sorte que se prosternant le visage contre terre, il adorera Dieu, rendant témoignage que Dieu est véritablement parmi vous 27.

20. Fratres, nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote : sensibus autem perfecti estote.

21. In lege scriptum est : Quoniam in aliis linguis et labiis aliis loquar populo huic: et nec sic exaudient me, dicit Dominus.

22. Itaque linguæ in signum , sunt non fidelibus, sed infidelibus: prophetiæ autem non infi-

delibus, sed fidelibus.

23. Si ergo conveniat universa Ecclesia in unum, et omnes linguis loquantur, intrent autem idiotæ, aut infideles : nonne dicent quod insanitis?

24. Si autem omnes prophetent, intret autem quis infidelis, vel idiota, convincitur ab omnibus, dijudicatur ab omnibus:

25. occulta cordis ejus manifesta fiunt, et ita cadens in faciem adorabit Deum, pronuntians quod vere Deus in vobis sit.

20 aussi naïfs dans le mal que des enfants.

plutôt quant au sens que selon la lettre.

y. 23. — 22 des hommes qui ne sont point mal disposés, et qu'il est possible de agner. Qu'ils ne fussent point mai disposés, c'est ce que prouve leur entrée seule ans une assemblée chrétienne.

23 chacun parlant une langue différente.
 7. 24. — 24 Voy. pl. h. note 2.
 25 qui n'est point endurci.

y. 20. — 19 ce qui aurait lieu, si vous ne pouviez concevoir qu'il vaut beaucoup mieux dire dans la prière et dans le chant des choses capables d'édifier, que des choses inintelligibles.

r. 22. — 21 Sens des versets 21 et 22. Il est écrit dans le prophète Isaïe, que Dieu amènera les Chaldéens avec leur langage étranger chez les Israélites pour les pu- nir, mais que ce châtiment retombera sur eux et ne les portera point à se corriger (Voy. l'explication de ce passage prophétique). Par où vous pouvez reconnaître que les langues étrangères sont un signe visible du châtiment des infidèles, par exemple, des Israélites de cette époque, mais qu'elles ne sont point destinées pour les fidèles; à l'égard de ces derniers, ce qui leur convient, ce sont les prophéties, les discours d'édification. — Les Israélites, il est vrai, reçurent d'abord en qualité de fidèles les prophéties, les exhortations, les menaces, mais ne s'étant point montrés dociles à ce qui leur était enseigné, Dieu fit paraître le miracle du châtiment en se servant d'un peuple qui parlait une langue inconnue. En citant ce passage, l'unique chose que saint Paul veuille dire, c'est que les langues dont le Saint-Esprit donne la connaissance ne sont que des signes miraculeux dont la seule fin est de rappeler les infidèles mal disposés à de meilleurs sentiments, et de leur faire remarquer l'action sensible de Dieu (voy. pl. h. note 2). Pour les fidèles, et même les infidèles bien disposés (c'est-à-dire qui ne sont point endurcis dans le mal), c'est par les prophéties, l'instruction, les exhortations, qu'il convient de les édifier et de les gagner à la foi (voy. ce qui suit). Il est dit que le passage du Prophète est écrit dans la loi, parce que l'on comprenait sous le mot de loi tous les livres de l'Ancien Testament (Jean, 10, 34, 15, 25. Rom. 3, 19). Le passage du reste est cité exemple, des Israélites de cette époque, mais qu'elles ne sont point destinées pour l'Ancien Testament (Jean, 10, 34. 15, 25. Rom. 3, 19). Le passage du reste est cité

²⁶ tous le jugent, tous le convainquent par la force persuasive de la vérité, et aussi en dévoilant ses fautes secrètes, ce qui, au rapport de saint Irénée, eut souvent pour effet, dans les assemblées des premiers chrétiens, des conversions mi-

y. 25. — 27 Au moyen des prophéties, des exhortations, des instructions qui se-

26. Quid ergo est, fratres? cum | 26. Que faut-il donc, mes frères, que vous convenitis, unusquisque vestrum | fassiez? Si lorsque vous êtes assemblés, l'un psalmum habet, doctrinam habet, est inspiré de Dieu pour composer un can-

raient faites, cet infidèle se sentirait ému au fond de son âme, et il trouverait tout son cœur dévoilé; ce qui l'engagerait à rendre gloire à Dieu, à faire pénitence et à confesser que le Dieu qui sait tout, parle par votre bouche. — De ce que l'Apôtre dit dans ce chapitre au sujet de la prière et des chants en langues étrangères, des hommes inintelligents ont conclu qu'on peut faire un reproche mérité à l'Egliscatholique de célèbrer le saint sacrifice de la messe, et d'administrer les sacrements latine. Bour rois combine est dépouverue de fonde fonde catholique de celebrer le saint sacrince de la messe, et à administrer les sacrements en langue latine. Pour voir combien cette conséquence est dépourvue de fon dement, il n'est nullement nécessaire d'avoir des yeux bien pénétrants. De quoi parle l'Apôtre, et quel est le but précis de la défense qu'il fait? Manifestement elle netend que vers cette fin, qu'il n'y ait dans la prière rien d'inintelligible, qui ne puisse édifier, rien en langue étrangère qui ne soit interprété. Or, si telle est la fin de la défense de l'Apôtre, les prières de la messe et de l'administration des sacrements en langue latine sont-alles danc quelque chose que l'on ne puisse comprendre? en langue latine, sont-elles donc quelque chose que l'on ne puisse comprendre? ne sont-elles pas interprétées? Honte à vous si elles sont à votre égard inintelligibles! C'est une preuve que vous n'avez point appris à les comprendre, quoiqu'elles vous aient été souvent expliquées, et que vous ayez dans les livres et dans les instructions orales mille moyens d'en acquérir l'intelligence. Vous vous choques du mot, parce que vous n'en avez pas le sens; si vous en aviez le sens, le mot vous serait chose indifférente. Les prières de l'Église catholique n'ont jamais rien d'inintelligible; car ses prières publiques, qui reviennent chaque jour, ses bénédictions, etc., sont si souvent expliquées qu'il n'y a que la paresse et le mauvais vouloir qui puissent dire qu'il n'est pas possible de les entendre; les prières qui ne sont point constantes, celles qui sont pour certaines circonstances particulières, qui sont désignées sous le nom de prières de dévotion, de litanies, etc., sont toujours traduites en langue vulgaire. Ce serait superflu de parler des instructions, des extraduites en langue vulgaire. Ce serait superflu de parler des instructions, des exhortations, etc., que l'Apôtre a principalement en vue; car tout cela se fait toujours dans la langue du pays. Mais cependant ne vaudrait il pas mieux qu'à la Messe, dans l'administration des sacrements, tout fut en langue vulgaire? Nullement. Un peu d'attention seulement! N'est-ce pas une chose excellente que dans le royaume de Dieu, où tous ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme, et, par conséquent, qu'un seul et même langage, comme cela était à l'origine des choses (1. Moys. 11, 1), on conserve au moins la figure, si l'on ne peut maintenir la chose? N'est-ce pas une belle chose, que tous les enfants d'une même famille n'aient qu'un meme langage, que les pères parlent à leurs enfants une même langue, leur apprenant ainsi que si tous n'ont pas un même idiome, du moins ils doivent tous avoir le même langage dans la foi et la charité (Act. 2, note 7)? Et quel avantage y auraitil donc si ces prières étaient faites en langue vulgaire? Seraient-elles plus intelligibles à ceux qui n'en ont point compris le sens? Un grand nombre ne décrieraient-ils point les choses saintes qu'ils n'entendent pas? Et s'il faut attacher tant d'importance à entendre et à comprendre la lettre, scrait-il possible d'en arriver là alors même que la langue vulgaire serait en usage dans les Eglises? Combien y et pas une belle chose, que tous les enfants d'une même famille n'aient qu'un même alors même que la langue vulgaire serait en usage dans les Eglises? Combien y el alors même que la langue vulgaire serait en usage dans les Eglises? Combien y el aurait-il parmi ceux qui occupent le fond des Eglises, qui pourraient entendre el comprendre la lettre? Ou bien faudrait-il aussi pour cette raison, et afin de ren dre à la lettre tous ses droits, offrir, baptiser, confirmer, etc., du haut de la chaire? O hommes qui vous attachez tant à la lettre! le même apôtre que vous citez à l'appui de votre défaut d'intelligence ne dit-il pas (2. Cor. 3, 6): La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie. — * C'est avec beaucoup de sagesse que l'Eglise, pour maintenir dans son sein l'unité de foi et de sentiment, a conservé l'unité de langage. C'est avec non moins de sagesse que la langue dont elle a fait choix pour maintenir l'unité de langage, est cette ancienne langue latine, commune à tous les peuples, et qui, avec la langue grecque également encore subsistante et admise comma langue liturgique dans une partie de la chrétienté, a été celle de ses premiers enfants, de ses premiers docteurs et de ses conciles de tous les temps. Or, le but que l'Eglise s'est proposé par le maintien de l'unité de langage dans l'expression de sa foi et dans la prière publique ne serait pas atteint, si, dans toute la catholicité, foi et dans la prière publique ne serait pas atteint, si, dans toute la catholicité, chaque église particulière, chaque diocèse, pouvait avoir sa liturgie propre, e apporter arbitrairement tous les changements qu'il plairait aux évêques qui se succèdent d'y introduire. Aussi l'Eglise à laquelle il appartient de veiller au maintien de l'unité de foi et de sentiment parmi les chrétiens, a-t-elle toujours poussé non-sentement à l'unité de loi et de sentiment parmi les chrétiens, a-t-elle toujours poussé non-sentement à l'unité de loi et de sentiment parmi les chrétiens, a-t-elle toujours poussé non-sentement à l'unité de loi et de sentiment parmi les chrétiens, a-t-elle toujours poussé nonseulement à l'unité de la foi et à l'unité dans les principes fondamentaux de la morale, mais encore à l'unité dans l'exercice public du culte, afin que ceux qui

tique, l'autre pour instruire, un autre pour | apocalypsim habet, linguam habet, révéler les secrets de Dieu, un autre pour parler une langue, un autre pour l'interpréter, que tout se fasse pour l'édification 28.

27. S'il y en a qui aient le don des langues 29, qu'il n'y en ait point plus de deux utrois qui parlent en une langues incomme.

ou trois qui parlent en une langue inconnue; et qu'ils parlent l'un après l'autre, et qu'il y ait quelqu'un qui interprète ce qu'ils auront dit.

28. Que s'il n'y a point d'interprète, qu'il se taise 30 dans l'Eglise, qu'il ne parle qu'à soi-même et à Dieu.

29. Pour ce qui est aussi des prophètes 31, qu'il n'y en ait point plus de deux ou trois l qui parlent 32, et que les autres en jugent 33.

interpretationem habet : omnia ad ædificationem fiant.

27. Sive lingua quis loquitur, secundum duos, aut ut multum tres, et per partes, et unus interpretetur.

28. Si autem non fuerit interpres, taceat in Ecclesia, sibi autem loquatur, et Deo.

29. Prophetæ autem duo, aut tres dicant, et cæteri dijudicent.

sont un intérieurement, se montrassent également un extérieurement, comme des enfants animés des mêmes sentiments, dans la manière d'honorer leur Père commun. C'est pour cela que l'Eglise romaine, comme la mère et la maîtresse de toutes les autres, a de tout temps travaillé à établir une liturgie unique et universelle et n'a souffert qu'avec peine la diversité, lorsque telle ou telle population a voulu en ce point marcher dans ses propres voies. Plaise à Dieu que ces monuments du sens et de la volonté propre disparaissent de plus en plus dans la famille catholique, unie par les liens de l'unité intérieure. Les avantages qui en résulteront, ne peuvent être que très-grands. En effet, si dans le culte même extérieur que nous rendons à Dieu, nous nous montrons attentifs à ne l'honorer que de la manière qu'il a lui-même déterminée par l'autorité établie par lui, ne pouvons-nous pas alors espérer que nos hommages lui seront d'autant plus agréables, et que le sa-crifice que nous lui offrons dans notre unité, sera récompensé par des bénédictions d'autant plus abondantes? Toutes ces considérations s'appliquent également à l'Office ecclésiastique, ou à la prière publique du prêtre. Le Seigneur lui-même n'avait recommandé pour tous ceux qui croiraient en lui qu'une seule formule de prière, et c'est à l'Eglise qu'il a laissé la charge et le soin de fixer, en établissant les règles de la vie canoniale, la prière commune qui devait être faite pour elle. Puisse donc encore en cela disparaître tout particularisme! Puisse le clergé catholique des deux hémisphères faire monter dorénavant jour et nuit devant le trêne de Dieu, avec une seule lèvre et avec une expression unique, de même que dans l'unité d'esprit, le sacrifice de son culte et de ses supplications médiatrices! (Voy. sur le défaut d'autorité des liturgies particulières modernes, Théol. dogm. de Mgr le cardinal Gousset, t. 1, n. 272-378).

† 26. — 18 Si durant vos assemblées religieuses, le Saint-Esprit agit en vous d'une manière particulière; de façon que l'un se sente inspiré pour exécuter quelque chant un autre pour exporter un troisième pour prier en une lapare étran-

que chant, un autre pour exhorter, un troisième pour prier en une langue étrangère, un quatrième pour révéler quelque chose d'inconnu concernant l'avenir, un cinquième pour faire part d'une explication aux assistants, chacun dans ce cas peut suivre cette impulsion; mais que tout se passe de telle sorte que le reste de l'as-semblée en soit édifié. Distinguez bien les assemblées des premiers chrétiens de celles qui ont eu lieu dans les temps subséquents, de peur d'être conduits à cette fausse conséquence, qu'il en devait être dans les unes comme dans les autres. Ces effets extraordinaires du Saint-Esprit ne formaient pas le caractère essentiel, requis pour tous les temps, des assemblées chrétiennes; ils ne pouvaient pas le former, puisqu'ils ne dépendaient que du Saint-Esprit, qui n'a voulu rendre son opération ainsi sensible et extraordinaire que dans les premiers temps (note 2). De la il suit que les prescriptions que l'Apôtre fait à ce sujet ici et dans ce qui suit, ne regar-dent que ces temps-la : inférer donc de ce qu'il dit, qu'il en devrait ou pourrait être de même dans toutes les assemblées chrétiennes de tous les temps, c'est une

conséquence par trop inexacte.

**. 27. — ²⁹ Si l'on parle en langues étrangères, alors, etc.

7. 28. — 30 celui qui peut prier, chanter en langues étrangères. 7. 29. — 31 Voy. pl. h. note 2. 31 également l'un après l'autre (* 27. 31).

Les autres, ceux qui ont le don de prophétie (Pl. h. 12, 10), peuvent juger si

- 30. Quod si alii revelatum fuerit sedenti, prior taceat.
- 31. Potestis enim omnes per singulos prophetare: ut omnes discant, et omnes exhortentur :

32. et spiritus prophetarum

prophetis subjecti sunt.

- 33. Non enim est dissensionis Deus, sed pacis : sicut et in omnibus ecclesiis sanctorum doceo.
- 34. Mulieres in ecclesiis taceant, non enim permittitur eis loqui, sed subditas esse, sicut et lex dicit.
- 35. Si quid autem volunt discere, domi viros suos interrogent. Turpe est enim mulieri loqui in ecclesia.
- 36. An a vobis verbum Dei processit? aut in vos solos pervenit?
- Si quis videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata.

38. Si quis autem ignorat, ignorabitur.

39. Itaque fratres æmulamini prophetare : et loqui linguis nolite prohibere.

- 30. Que s'il se fait quelque révélation à un autre de ceux qui sont assis, que le premier se taise.
- 31. Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent, et que tous soient consolés.

32. Et les esprits des prophètes sont sou-

mis aux prophètes 34.

33. Car Dieu n'est pas un Dieu de trouble, mais un Dieu de paix 35; et c'est ce que j'enseigne dans toutes les églises des saints.

34. Que les femmes 36 se taisent dans les églises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler; mais elles doivent être soumises,

selon que la loi l'ordonne 87.

35. Que si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leurs maris lorsqu'elles seront dans leurs maisons : car il est honteux à une femme de parler dans l'Eglise.

36. Est-ce de vous que la parole de Dieu est sortie? ou n'est-elle venue qu'à vous

seuls 38?

37. Si quelqu'un croit être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des ordonnances du Seigneur 39.

38. Que si quelqu'un veut l'ignorer, il

sera lui-même ignoré 40.

39. Ainsi, mes frères, désirez surtout le don de prophétie, et n'empêchez pas l'usage des dons des langues 41.

ce qui est dit est réellement une prophètie divine. En qualité de prophètes, ils ont le don de discernement en cette matière (Voy. y. 37). Par les autres, ce n'est pas le peuple en général qui est désigné, mais seulement la classe des prophètes; car

on ne peut juger de ce qu'on n'entend pas.

3. 32. — 34 Vous pouvez observer cet ordre; car l'Esprit qui agit de diverses manières dans le prophète, n'est pas une inspiration sauvage et fougueuse, comme chez les païens; mais il veut opérer en union avec l'esprit de l'homme, et, par conséquent, en lui laissant sa liberté; il s'accommode ainsi à sa volonté, et il dépeud du prophète de se retenir ou non. C'est ainsi que Jonas (chap. 1), Jérémie

pena au propaete de se retenir ou non. C'est ainsi que Jonas (chap. 1), Jérémie (1, 6), Moyse (2. Moys. 4), retinrent longtemps en eux-mêmes le don de prophétie. Voyez encore ici comment Dieu n'opère que de concert avec l'homme, tout ce qu'il veut faire pour l'homme.

\$\frac{5}{2}\tag{33}\tag{35}\tag{Car}\text{ Dieu aime l'ordre et l'union.}

\$\frac{3}{2}\tag{34}\tag{34}\tag{36}\text{ Dans le grec: vos femmes.}

\$\frac{37}{1}\text{ Toutes les femmes, même celles qui ont le don de prophétie (Act. 21, 9), doivent s'abstenir de prendre la parole dans les assemblées; leur devoir est de demeurer subordonnées aux hommes, comme la loi de Moyse le veut (1. Moys. 3, 16). En parlant au milieu des hommes, les femmes manqueraient également à la réserve et à l'humilité (Aselm.).

et à l'humilité (Aselm.).

• 36. — 38 Votre église est-elle donc l'Eglise mère ou l'unique église, pour vous proire autorisés à pouvoir introduire une nouveauté par la permission accordée

aux femmes de parler dans l'église?

• 37. — 39 Quiconque possède le don de prophétie, reconnaîtra bien vite que les

prescriptions que je vous fais viennent de Dieu.

*\frac{1}{2}.38. \leftarrow \frac{1}{2}0 \text{ celui-là sera rejeté de Dieu. Dans le grec. Si quelqu'un le méconnaît, qu'il le méconnaisse (toutefois ce ne sera qu'à son détriment).

*\frac{1}{2}.39. \leftarrow \frac{1}{2}1 \text{ ln e faut point apporter d'obstacles au don de prophétie, mais il faut.

en restreindre l'usage dans les limites qui ont été fixées.

33

40. Mais que tout se fasse dans la bienséance, et avec ondre.

40. Omnia autem honeste. secundum ordinem Gant.

CHAPITRE XV.

Je vous ai déjà ensaigné de vive voix que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, qu'il est ressuscité d'entre les morts, et qu'il a apparu à tous ses disciples, même à mes, quelque indigne que j'en fusse. Ainsi la résurrection de Jésus-Christ est hors de tout doute, et il n'est pas concevable comment il s'en rencontre parmi vous qui nient la résurrection des chrétiens; car si les chrétiens ne devaient pas ressusciter, Jésus-Christ ne serait pas ressuscite non plus, la prédication et la foi chrétiennes seraient donc vaines, notre témoignage faux, nes péchés non encore pardonnés, et nous-mêmes nous serions les hommes les plus dignes de compassion. Mais Jésus-Christ est réellement ressuscité, et il est devenu en sa qualité de premier homme nouveau, l'auteur de la résurrection, comme le vieil Adam a été la cause de la mort. Pourquoi s'en trouverection, comme le men name a cir la cause de la mort. Pourquoi s'en indus-rait-il qui s'exposent à des épreuves pénibles en faveur des morts, pourquoi m'expo-serais-je moi-même à tant de souffrances, s'il n'y avait point de résurrection? Prenez garde de ne pas vous laisser séduire? Si vous ne concevez pas comment les morts pourront ressusciter, sachez que le corps après la résurrection sera aussi différent du corps que nous portons actuellement, que la plante est différente du grain, et que les corps terrestres différent des corps celestes. Le corps ressusité sera impériesable et semblable à celui de légus-Christ ampès es escurrection, tandis que notre compe actuel semblable à celui de Jésus-Christ après sa résurrection, tandis que notre corps actuel ressemble à celui du terrestre Adam. Oui, il est certain qu'au temps marqué, nous sortirons du tombeau revêtus d'un corps incorruptible, sur lequel ni la mort ni le péché n'auront plus d'empire. Soyez donc fidèles afin de recevoir cette glorieuse récompense.

1. Je crois maintenant, mes frères, vous devoir faire souvenir de l'Evangris que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes, Galat. 1, 21.

et par lequel vous êtes sauvés, asin que vous voyiez si vous l'avez retenu comme je vous l'ai annoncé, puisqu'autrement ce serait en vain que vous auriez embrassé la foi 1.

3. Car premièrement je vous ai enseigné, et comme donné en dépôt ce que j'avais moi-même reçu, savoir : que Jésus-Christ est mort pour nos péchés², selon les Ecritures; *Isai*e, 53, 5..

4. qu'il a été enseveli, et qu'il est ressusoté le troisième jour, selon les Ecritures 3;

5. qu'il s'est fait voir à Céphas , puis aux onae anotres 5:

6. qu'après il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents frères, dont il y abquingentis fratribus simul : ...

1. Notum autem vobis facio, fratres, Evangelium, quod prædicavi vobis, quod et accepistis, in quo et statis,

2. per quod et salvamini : qua ratione prædicaverim vobis, si tenetis, aisi frustra credidistis.

- 3. Tradidi enim vobis in primis, quod et accepi : quoniam Christus mortuus est pro peccatis nestris secundum Scripturas:
- 4. et quia sepultus est, et qua resurrexit tertia die secundum Scripturas :

5. et quia visus est Cephæ, et

post hoc undecim:

6. deinde visus est plus quar

v. 3. — ² Voy. Rom. 3, 21-26.

^{7. 2. — 1} Celui-là enoit en vain, qui n'allie pas les couvres avec la foi.

^{** 5. - *} Voy. Nome. 9, 21-20.

** 5. 4. - * Voy. Nome. 9, 21. 2 et la Prélace sur ce praphète.

** 5. - * à saint Pierre (Pl. h. 9, 5). Gemp. Luc. 24, 34.

** Litt.: aux onze, -- sax onze, parce que Judas n'était plus parmi eux. Le texte de Complute porte: aux d'euxe; mais plusieurs accieus témoins confirment la leçon. de la Vulgate.

huc, quidam autem dormierunt : quelques-uns sont déjà morts 6;

7. deinde visus est Jacobo,

deinde apostolis omnibus:

8. novissime autem omnium tanquam abortivo, visus est et mihì.

- 9. Ego enima sum minimus apostolorum, qui non sum dignus vocari apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei.
- 10. Gratia autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantius illis emaibus laboravi : non ego autem, sed gratia Dei mecum:
- 11. sive enim ego, sive illi: sic prædicamus, et sic credidistis.
- 12. Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a montuis, quomodo quidam dicunt in vobis, quoniam resurrectio mortuorum
- Si autem resurrectio mortuorum non est : neque Christus resurrexit.
- 14. Si autem Christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est et fides vestra: foi est vaine aussi 16.

quibus multi manent usque ad-| plusieurs qui vivent encore avjourd'hui, et

7. qu'ensuite il s'est fait voir à Jacques 7,

puis à tous les apôtres ⁸; 8. et qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même, qui ne suis qu un avorten?.

9. Car je suis le moindre des apôtres, et même je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. Ephés. 3, 8. Act. 8, 1 et suiv.

- 10. Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grace n'a point été stérile en moi; mais j'ai travaillé plus que tous les autres 10, non pas moi seul toutefois, mais la grace de Dieu avec moi 11.
- 11. Ainsi, soit que ce soit moi, ou eux, vollà ce que nous prêchons, et voilà ce que

vous avez cru 18.

- 12. Puis donc qu'on vous a préché que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous des personaes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point?
- 13. Que si les morts ne ressuscitent poin', Jesus-Christ n'est donc point ressuscité 13.
- 14. Et si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et votre

7. 6. — ⁶ Voy. Matth. 28, 46. 47. 7. 7. — ⁷ le Mineur (Matth. 10, 3). Il est ordinairement appelé simplement Jacques, parce que Jacques-le-Majeur ne vécut pas longtemps. Il n'est d'ailleurs fait mention de cette apparition qu'en cet endroit.

8 Jésus-Christ se montra encore une fois à tous les apôtres peu avant son ascen-

ion (Marc, 16, 19. Luc, 24, 51. Act. 1, 4 et suiv.).

y. 8. — 9 Saint Paul s'appelle un avorton, parce que, ainsi qu'il le dit y. 9, il avait persécuté l'Eglise de Dieu, et que, pour cette raison, il n'avait pas plus droit de prétendre au titre d'apôtre qu'un avorton ne peut recevoir le nom d'homme. Sur celte apparition voy. Act. 9, 1 et suiv.

. 10 - 10 plus que chacun des autres apôtres, pris en particulier. 11 Le grec n'est pas différent : mais la grace de Dieu qui est avec moi. De ces mots « avec moi » il résulte clairement que pour les bonnes œuvres de la part de l'homme, le concours de la grâce divine et de la liberté humaine est requis, et que, par conséquent, l'efficacité de la grâce ne peut être conque sans le libre arbitre de l'homme.

7. 11. — 12 Ce verset se rattache au 7. 8. Les versets 9 et 10 sont intercalés, et

† 11. — 12 Ce verset se rattache au † 8. Les versets 9 et 10 sont intercalés, et le sens est: Quels qu'aient été les témoins de sa résurrection, elle est annoncée et crue comme une vérité fondamentale.

† 13. — 13 Si nul homme ne ressuscite, Jésus-Christ, étant le premier homme nouveau († 21), ne peut pas être ressuscité; car ce qui est dénié à tous, est dénié à chacun en particulier.

† 14. — 14 Si Jésus-Christ n'a pas vaincu la mort, il n'a pas non plus vaincu le péché, et son sacrifice ne l'a pas expié; car la mort est la suite et la punition du péché. Or, si Jésus-Christ n'a pas effacé le péché, quand nous préchons que nous avons en lui la rémission de nos fautes et la vie éternelle, ce ne sont que des paroles vaines, et votre foi à cette croyance n'est que vanité, elle n'est rien (Chrys.).

* L'argument de saint Paul renfermé dans les versets 14-17 est on ne peut plus pressant. C'est comme s'il disait: Notre prédication a bien tous les caractères de

**Comment de saint Paul renfermé dans les versets 14-17 est on ne peut plus pressant. C'est comme s'il disait: Notre prédication a bien tous les caractères de

**Comment de saint Paul renfermé dans les versets 14-17 est on ne peut plus pressant. C'est comme s'il disait: Notre prédication a bien tous les caractères de

**Comment de saint Paul renfermé dans les versets de le pressant. C'est comme s'il disait : Notre prédication a bien tous les caractères de le pressant.

**Comment de saint Paul renfermé dans les versets les versets les versets les versets de le premier de le premier de les versets l pressant. C'est comme s'il disait : Notre prédication a bien tous les caractères de a vérité; la doctrine que nous annonçons est pure et sainte: noise conduite est

45. Nous sommes même convaincus d'être de faux témoins à l'égard de Dieu, comme •avant rendu ce témoignage contre Dieu même, qu'il a ressuscité Jésus-Christ, qu'il n'a pas néanmoins ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas.

16. Car si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est pas non plus ressuscité.

- 17. Que si Jésus-Christ n'est point ressuscité, votre foi est donc vaine; vous êtes encore dans vos péchés.
- 18. Ceux qui sont morts en Jésus-Christ 15, ont donc péri 16.
- 19. Si nous n'avions d'espérance en Jésus-Christ que pour cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes 17.
- 20. Mais maintenant Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui dorment 18.
- 21. Car comme la mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme.
- 22. Et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ 19;

- invenimur autem et falsi testes Dei : quoniam testimonium diximus adversus Deum, quod suscitaverit Christum, quem non suscitavit, si mortui non resur-
- 16. Nam si mortui non resurgunt, neque Christus resurrexit.
- 17. Quod si Christus non resurrexit, vana est fides vestra, adhuc enim estis in peccatis ves-
- 18. Ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt.
- 19. Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus homini...
- 20. Nunc autem Christus resurrexit a mortuis primitiæ dormientium :
- 21. quoniam quidem per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum.
- 22. Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur.

exempte de reproche; notre prédication est accompagnée des prodiges les plus éclatauts; nous avons les dons de l'Esprit les plus extraordinaires, et nous parlons toujours dans l'Esprit-Saint. Eh bien! supposez que Jésus-Christ ne soit pas ressuscité, qu'est-ce que tout cela? Des témoignages en faveur de l'illusion, du mensonge et de l'imposture, illusion, mensonge et imposture qui retombent sur Dieu même, puisqu'il les confirme par tant et de si étonnants prodiges.

*\frac{1}{2}. 18. - \frac{15}{2} \text{ dans la foi en Jésus-Christ.}

16 sont donc éternellement damnés à cause de leurs péchés.

7. 19.—17 car ceux qui ne sont pas chrétiens, n'ont à souffrir ni épreuves ni persécutions, et, en outre, ils s'abandonnent à toutes leurs passions et jouissent de tous les plaisirs de ce monde, en sorte qu'ils trouvent au moins ici-bas une espèce de bonheur; les chrétiens, au contraire, s'il n'y avait ni résurrection, ni rémission des pèchès, seraient voués au malheur non-seulement dans la vie à venir, mais

dès la vie présente.

\$\frac{1}{3}\$. 20. — \$^{18}\$ Lorsque dans l'Ancien Testament on offrait les prémices de la moisson, elles représentaient la moisson tout entière, et la moisson était censée offerte dans les prémices. Pareillement Jésus-Christ est non-seulement le premier homme ressuscité, mais encore tous les hommes qui ont part en lui, sont ressuscités en lui, et il est non-seulement le commencement, mais encore le fondement de la résurrection de tous (Voy. Col. 1, 18. Act. 26, 23. Apoc. 1, 5).

ÿ. 22. — 19 La mort est entrée dans le monde par l'homme Adam (Rom. 5, 12),

la résurrection par Jésus-Christ homme; car comme sa résurrection est la preuve la plus complète et la plus forte qu'en sa qualité d'Homme-Dieu il a, par son sa-crifice, effacé le péché, et triomphé de la conséquence du péché, de la mort : de même sa résurrection doit avoir pour suite la résurrection de tous ceux qui ont part en lui. — Comme dans ce passage il n'est question que de la mort que le péché d'Adam a introduite, ainsi il ne s'agit non plus que de cette bienheureuse vivilica-tion dont Jésus-Christ est le principe, c'est-à-dire de la résurrection glorieuse de tous les justes. Faites bien attention : le péché d'Adam ne pouvait pas introduire une mort telle qu'elle occasionnat une entière perturbation; car les œuvres de Dieu ne peuvent être entièrement détruites par aucune créature. De là il suit que la mort ne pouvait avoir pour suite la séparation entière et permanente du corps et de l'âme; car c'eût été là une entière destruction de l'homme en tant qu'homme,

23. Unusquisque autem in suo ordine, primitiæ Christus: deinde ii, qui sunt Christi, qui in ad-

ventu ejus crediderunt.

24. Deinde finis; cum tradiderit regnum Deo et Patri, cum evacuaverit omnem principatum, et potestatem, et virtutem.

25. Oportet autem illum regnare donec ponat omnes inimicos sub

pedibus ejus.

26. Novissima autem inimica destructur mors : Omnia enim subjecit sub pedibus ejus. Cum autem dicat:

27. Omnia subjecta sunt ei; sine dubio præter eum, qui subjecit ei

omnia.

28. Cum autem subjecta fuerint illi omnia : tunc et ipse Filius

23. ct chacun en son rang : Jésus-Christ • le premier comme les prémices; puis ceux qui sont à lui, qui ont cru en son avènement 20. 1. Thess. 4, 15.

24. Et alors viendra la consommation, lorsqu'il aura remis son royaume à son Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute do-

mination et toute puissance 21

25. Car Jésus-Christ doit régner jusqu'à ce que le Père lui ait mis tous ses ennemis

sous les pieds. Ps. 109, 1.

26. Or la mort será le dernier ennemi qui sera détruit 22; car il lui a mis tout sous ses pieds. Mais quand il est dit, Ps. 8, 8.

27. que tout lui est assujetti, il est indubitable qu'il en faut excepter celui qui lui a

assujetti toutes choses 23.

28. Lors donc que toutes choses auront été assujetties au Fils, alors le Fils sera luisubjectus erit ei, qui subjecit sibi | même assujetti à celui qui lui aura assujetti

puisque par sa nature l'homme n'est pas seulement composé d'une âme immortelle mais d'un corps et d'une âme. Il est donc impossible que les hommes morts de meurent entièrement dans la mort, mais le Verbe divin, le Fils de Dieu, les ayan faits hommes, composés d'un corps et d'une âme, il est nécessaire, à raison de leun nature, qu'ils ressuscitent quant au corps, et que le corps soit de nouveau réuni à l'âme. Ainsi tous les hommes instea et non instea consociate de la corps. l'âme. Ainsi tous les hommes justes et non justes ressusciteront par la vertu du Verbe divin; mais la différence qu'il y aura entre les uns et les autres, c'est que les premiers ressusciteront en Jésus-Christ, c'est-à-dire en vertu de la part qu'ils auront eue en lui, avec lui, glorieux comme lui; au lieu que les seconds ne res-susciteront qu'en vertu de la nature humaine qui leur a été communiquée par le Verbe divin, dans l'état de nature pure, par conséquent sans Jésus-Christ, dans le péché et dans la honte et la misérable condition du péché. C'est cette différence qui a fait dire à saint Thomas d'Aquin, que le Fils de Dieu sera à l'égard des bons la cause méritoire, pour tous (étant le fondement de tout ce qui est créé) la cause efficiente de la résurrection

a cause meritoire, pour tous (etant le fondement de tout ce qui est cree) la cause efficiente de la résurrection.

7. 23. — 29 pour le jugement (Matth. 24, 27 et suiv.). Dans le grec : ensuite ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, lors de son avènement.

7. 24. — 21 Alors, après la résurrection générale, arrivera la fin de ce monde que le péché avait séparé de Dieu; car par la résurrection, le dernier terme de l'œuvre de la rédemption opérée par Jésus-Christ sera atteint (Jean, 5, note 24), tout sera consommé; Jésus-Christ pourra remettre l'humanité entre les mains de Dieu, et toute domination qui pesait sur elle, celle du péché, celle de la mort, celle de satan, celle du monde et de la chair cessera. — Saint Paul dit : « à Dieu et à son Père »: car l'humanité sera hien alors en général assujettie à Dieu. aux et à son Père »; car l'humanité sera bien alors en général assujettie à Dieu, aux trois personnes divines, mais elle sera encore spécialement assujettie au Père, en ce sens que l'adorable humanité de Jésus-Christ est unie au Fils de Dieu, et qu'ainsi, en vertu de cette union, tout le genre humain racheté est entré avec son Fils uni à l'humanité dans un rapport particulier avec le Père, dans le rapport qui résulte de la qualité d'enfants de Dieu.

- 22 Jésus-Christ opérera comme libérateur et gouvernera son Eglise, jusqu'à ce que, par la vertu de Dieu, il ait vaincu tous les ennemis du règne de Dieu,

qu'a ce que, par la vertu de Dieu, il att vaincu tous les ennemis du regne de Dieu, ainsi que cela a déjà été prédit (Ps. 109). La mort, qui est aussi un de ces ennemis, parce qu'elle est la suite et la punition du péché, sera détruite la dernière.

7. 27. — 23 Toutefois, quoique le Fils ait tout pouvoir, veut dire saint Paul, il ne faut pas croire que le Père ait cédé ses droits, et qu'il se soit soumis au Fils, comme on le voit souvent parmi les pères terrestres, lorsqu'ils remettent à levr fils l'autorité et la possession de leurs biens. L'Apôtre a pu juger cette remarque nécessaire à cause des chrétiens sortis du paganisme, lesquels auraient pu se faire de la domination de Jésus-Christ une idée analogue à ce qu'on lit dans l'histoire de leurs dieux, suivant laquelle Jupiter a dépouillé Saturne son père du royaume et du pouvoir. et du pouvoir.

toutes enoses, afin que Dieu soit tout en omnia, ut sit Deus omnia in om-

29. Autrement que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent point? Pourquoi sontils haptisés pour les morts 25?

30. Et pourquoi nous-mêmes nous exposons-nous à toute heure à tant de périls 26?

31. Il n'y a point de jour que je ne meure 27, je vous en assure, mes frères 28, par la gloire que je reçois de vous en Jésus-Christ notre Seigneur 29.

32. Si, pour parler selon l'homme, j'ai 32. Si (secundum hominem) comb ttu à Ephèse contre des bêtes farou- ad bestias pugnavi Ephesi, qui ches 30, quel avantage en tirerai-je, si les mihi prodest, si mortui non re-

nibus.

29. Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omnino mortui non resurgunt? u! quid et baptizantur pro illis?

30. ut quid et nos periclitam ut

omni hora?

31. Quotidie morior per vestram gloriam, fratres, quam haben in Christo Jesu Domino nostro.

7. 28. — 24 Or, lorsque tous ses ennemis auront été vaincus, et que tous les hommes, aussi bien que les anges, seront soumis au Fils, alors le Fils lui-même se soumettra à Dieu, afin que Dieu soit l'unique dominateur, et que tout dépende immédiatement de lui. — Jésus-Christ formant avec tous les hommes régénérés, ra-chetés, la nouvelle humanité, la race nouvelle, et ne pouvant comme Chef être séparé du corps, il est naturellement soumis à Dieu, ainsi que chaque membre de cette race; cerendant cette soumission ne peut se rapporter proprement qu'à sa nature humaine. L'expression « afin que Dieu soit en lous », marque la domina-

tion absolue que Dieu exerce sur la créature. 7. 29. — 25 Ce passage est expliqué très-diversement. Ce qu'il y a de plus conforme à la manière de parler des Ecritures et au contexte, c'est de preudre les parcles « être baptisé » dans un sens figuré pour souffrir, comme Jésus-Christ lui-même (Luc, 12, 50) les a prises. Car c'est à ce sens que conduit très-clairement le verset suivant, où saint Paul demande en son propre nom: Pourquoi lui aus-information propre solut et alui d'autre print de résulte de la configuration de la c souffrirait pour son propre salut et celui d'autrui, s'il n'y avait point de résurrection des morts (Denys-le-Chart., Justin, Tirin, Bellarmin), et en général si le corps et l'âme ne devaient pas survivre à cette vie (note 31): Suivant cette interprétation, ce passage offre une preuve que les premiers chrétiens croyaient que l'on pouvait secourir les morts par les œuvres de pénitence. Selon d'autres (Tertull., Anselm., Celmati, esteins hérétiques qui piaient la récurrection, se faiscient hantiser en Calmeti, certains hérétiques, qui niaient la résurrection, se faisaient baptiser en faveur de leurs amis morts sans baptème, afin qu'ils en reçussent le frait. Saint Paul, sans approuver leur pratique, en tirait contre eux un argument en faveur de la résurrection, en leur faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était l'impartalité de l'était de l'était le l'était de l'était le le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant voir que ce baptème suppose nécessairement l'impartalité de l'était le faisant le faisan mortalité de l'ame, et, par conséquent aussi, la résurrection du corps, l'une ne pouvant être séparée de l'autre. Selon d'autres encore (Alexandre Morus, Scholz), le nombre pluriel, « pour les morts » est mís au lieu du singulier « pour un mort, » à savoir Jésus-Christ, comme dans Matth. 27, 44, en sorte que le seus serait : Quelle n'est pas la folie de ceux qui font profession de la religion d'un mort, Jésus-Christ, a'il est vrai, etc. D'après cette explication saint Paul parlerait de tous les chrétiens, tandis qu'il est manifeste qu'il n'avait dans sa pensée que quelques individus. S'il avait eu l'intention de parler de tous les chrétiens, et que par les morts, il eût voulu entendre Jésus-Christ, nul doute qu'il ne se fût exprimé autrement. Enfin. le contexte même est contre cette opinion: car c'est évidemment des ment. Enfin, le contexte même est contre cette opinion; car c'est évidemment des épreuves et des souffrances qu'il avait lui-même à endurer pour son salut que saint Paul parle dans le verset qui suit; et comme le verset qui suit est joint au verset précédent par une particule conjonctive marquant la liaison des idées, « Et pourquoi nous-mêmes, etc. », il ne paratt pas douteux qu'il ne soit également question dans ce dernier des épreuves de la pénitence soutenues pour les morts.

• 30. — 26 Voy. 2. Cor. 1, 8 et suiv.

• 31. — 27 que je ne sois en danger de mort.

13 Ce mot n'est pas dans le grec.

15 c'est-à-dire aussi véritablement que je puis me glorifier à votre sujet, vous que

j'ai amenés à la foi en Jésus-Christ.

• 32.—30 Quelques-uns (Chrys., Ambr.) croient que saint Paul a été réellement, à Ephèse, livré en proie aux bêtes sauvages, comme il est arrivé à un grand nombre de martyrs. D'autres (Théophil., Ansel:u.) entendent par les bêtes farouchés les infidèles qui, à Ephèse, s'élevèrent contre lui (Act. 19, 29). L'addition : Pour.

surgunt? manducemus, et biba- | mus, cras enim moriemur.

33. Nolite seduci : corrumpunt mores bonos colloquia mala.

34. Evigilate justi, et nolite peccare : ignorantiam enim Dei quidam habent: ad reverentiam vobis loquor.

35. Sed dicet aliquis: Quomodo resurgunt mortui? qualive corpore

venient?

36. Insipiens, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius mo-

37. Et quod seminas, non corpus, quod futurum est, seminas, sed nudum granum, ut puta tritici, aut alicujus cæterorum.

38. Deus autem dat illi corpus sicut vult : et unicuique seminum proprium corpus.

morts ne ressuscitent point 31? Ne pensons qu'à boire et à manger, puisque demain nous mourrons 32.

33. Ne vous laissez pas séduire. Les mauvais entretiens corrompentles bonnes mœurs.

34. Justes, tenez-vous dans la vigilance 33, et gardez-vous du péché : car il y en a quelques-uns qui ne connaissent point Dieu 3; je vous le dis pour vous faire honte.

35. Mais dira quelqu'un : Comment les morts ressuscitent-ils? et quel sera le corps

dans lequel ils reviendront?

36. Insensé que vous êtes, ce que vous semez ne prend point de vie, s'il ne meurt

auparavant 85.

37. Et quand vous semez, vous ne semez pas le corps qui doit naître, mais la graine seulement, comme du blé, ou de quelqu'autre chose 36.

38. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, et il donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante 37.

parler selon l'homme, rend ce dernier sentiment plus vraisemblable. C'est comme s'il disait : Si j'ai combattu avec des hommes cruels que, dans le langage des hom-

mes, on désigne sous le nom de bêtes farouches, quel avantage, etc.

81 s'il n'y a point de résurrection des morts, et, par conséquent, point de survi-

vance en général dans une autre vie, quel ávantage, etc. Remarquez comment saint Paul rattache l'immortalité de l'âme à la résurrection du corps, et donne à entendre qu'il ne saurait être question de la première, si la seconde n'existait pas. C'est ainsi qu'autrefois Jésus-Christ (Matth. 22, 32) avait déduit la résurrection des corps de l'immortalité de l'âme. L'un et l'autre en effet sont nécessairement unis; car ni le corps ni l'âme ne forment l'homme, mais l'homme se compose d'un corps et d'une ame, et si l'nomme complet doit avoir une survivance, il faut qu'il survive en corps et en ame. Toute l'antiquité a reconnu cette vérité, et dans tous les temps la foi que l'on a eue en général à la survivance, a été telle que cette survivance s'entendait du corps et de l'âme; la nouvelle philosophie seule a pu avoir la vue assez bornée et être assez superficielle pour s'éloigner absolument de la vérité du retour du corps à la vie, et ne parler dans son délire que de l'iminortalité de l'àme, sans faire réflexion que de cette manière elle anéantissait l'homme.

32 Voy. Isai. 22, 13. Ecclés. 5, 17. Sag. 2, 6. 9.

ŷ. 34. — 33 Dans le gree: Soyez vigilants ainsi qu'il convient. Plusieurs éditions

latines lisent également : Evigilate juste.

34 qui ne savent, ou ne veulent pas savoir, que Dieu est assez puis aut pour res-

susciter les morts.

ŷ. 36. — 35 Saint Paul se fait l'objection : Mais le corps tombe en pourriture dans le tombeau, il se dissout et s'en va en des millions de parties; comment est-il possible que les morts ressuscitent? Il répond: Cetta conséquence est tout-à-fait insensée; car non-seulement cette dissolution du corps après la mort n'est pas un obstacle à la résurrection future, mais il faut encore qu'elle la précède, afin que la resurrection puisse avoir heu. En effet, il en est du corps qu'on met dans le tom-beau comme de la semence qu'on jette dans la terre. De même que la semence ne germe ni ne prend point vie si auparavant elle ne tombe en pourritare, ainsi aut-il que le corps se corrompe avant qu'il recouvre la vie. Remarquez la signification profonde du mot « se corrompre » (en allemand : verwesen) qui ne signifie point périr, mais dont le sens est : se transformer par la putréfaction, ce qui est en effet ce qui arrive au corps hamain. C'est à causa de cette analogie entre le retour du corps et celui de la semence à la vie, que le champ du repos où son! déposés les mortes est enpels einveils en porte est enpels en cette en de la vie, que le champ du repos où son!

déposés les morts, est appelé cimetière, champ des corps, champ de Dieu.

y. 37. — 36 La semanae n'est pas le corps, la plante qui existera um jour, ce n'est qu'un grain d'une espèce de céréale quelconque. De même le cadaure inaminé n'est pas non plus le corps avec la forme qu'il aura à sa résurrection.

y. 38 — 37 Dieu donne à chaque espèce de semence le corps et la tige qu'il a

39. Toute chair n'est pas la même chair; mais autre est la chair des hommes, autre 'a chair des bêtes, autre celle des oiseaux, nutre celle des poissons.

10. Car il y a des corps célestes et des corps terrestres; mais les corps célestes ont un autre éclat que les corps terrestres.

- 41. Le soleil a son éclat, la lune le sien, et les étoiles le leur; et entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre.
- 42. Il en arrivera de même dans la résurrection des morts 38. Le corps, comme une semence, est maintenant mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible 89.

43. Il est semé tout difforme 40, et il ressuscitera tout glorieux 11. Il est semé dans l'infirmité, et il ressuscitera plein de vi-

gueur 42.

44. Il est semé corps animal 43, et il ressuscitera corps spirituel 4. Comme il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel 45, selon qu'il est écrit:

45. Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante 46, et le second Adam a été rempli d'un esprit vivisiant 47.

39. Non omnis caro, eadem caro : sed alia quidem hominum, alia vero pecorum, alia volucrum, alia autem piscium.

40. Et corpora cœlestia, et corpora terrestria : sed alia quidem cœlestium glorıa, alia autem ter-

restrium.

41. Alia claritas solis, alia claritas lunæ, et alia claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate:

42. sic et resurrectio mortuorum. Seminatur in corruptione,

surget in incorruptione.

- 43. Seminatur in ignobilitate, surget in gloria : seminatur in infirmitate, surget in virtute:
- 44. Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. Si est corpus animale, est et spiritale, sicut scriptum est:

45. Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem.

voulu lui donner lors de la création: pareillement (voy.). 421 il fera ressusciter chaque corps humain avec la forme qu'il a déterminée dans ses décrets divins.

1. 42. — 38 Sens des versets 89-42: Comme même ici-bas les corps terrestres sont

différents entre eux, et comme les corps terrestres différent des corps célestes (le soleil, etc.), il y a plus, comme les corps célestes eux-mêmes sont entre eux de différentes sortes; ainsi à la résurrection des morts le corps ressuscité sera autre qu'il n'était ici-bas; ce sera, il est vrai, notre corps, et point un autre, qui ressusci-tera, mais il s'y opérera un grand changement, et les corps ressuscités seront éga-lement différents entre eux. En quoi consisteront ce changement et cette différence? c'est ce que la suite nous fait connaître.

39. Le corps mis dans le tombeau s'en va en pourriture, il ressuscitera pour ne plus subir d'altération, mais pour subsister éternellement (Chrys., Ambr., Anselme).
 \$\tilde{y}\$, 43. — 40 dans la forme faible, hideuse de la mort.
 41 dans la majesté, dans la clarté, dans l'éclat.
 42 dans la majesté, dans la clarté, dans l'éclat.
 43 dans la majesté, dans la clarté, dans l'éclat.

Le corps, quand il est mis en terre, est faible, lourd et pesant; il ressuscitera revêtu de force, doué d'agilité.

7. 44. - 43 qui mangeait, buvait, dormait, digérait, était sujet à la fatigue, et

avait son poids.

48 Le corps, dit saint Augustin, est appelé spirituel, non parce qu'il sera changé en un esprit, mais parce qu'il sera entièrement assujetti à l'esprit, exempt de toute espèce de fragilité et de défaut, et qu'il subsistera éternellement. Le corps spiri tuel des élus sera semblable au corps de Jésus-Christ après la résurrection, lequel était bien un corps réel, que l'on pouvait sentir et toucher, mais qui était en même temps spirituel, en ce sens qu'il pouvait se transporter subitement d'un lieu à un autre, et pénétrer les autres corps (*Luc*, 24, 36. 39. note 19).

⁴⁵ C'est-à-dire: Il y a un corps animal, et il y a un corps spirituel, comme porte

le grec.

7. 45. — 6 Voy. 1. Moys. 2, 7.

7 Le corps du premier homme fut uni à une ame vivante, que Dieu lui-mêm mit en lui par son souffle divin; le corps de Jésus-Christ, le second ou le dernier Adam (7. 47. 49. Rom. 5, 14), avait un esprit vivifiant. L'âme ou l'esprit d'Adam

46. Sed non prius quod spiritale est, sed quod animale : deinde quod spiritale.

47. Primus homo de terra, terrenus : secundus homo de cœlo,

48. Qualis terrenus, tales et terreni : et qualis cœlestis, tales

46. Mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier; c'est le corps animal, et ensuite le spirituel 48.

521

47. Le premier homme est le terrestre, formé de la terre; et le second homme est

le céleste, qui est du ciel 49.

48. Comme le premier homme a été terrestre, ses enfants sont aussi terrestres 50; et comme le second homme est céleste, ses enfants sont aussi célestes 51.

avait, il est vrai, par rapport au corps, la propriété d'être sa vie; mais elle ne pouvait le conserver vivant; il était nécessaire pour cela, ainsi que pour la vie des autres animaux, que le corps prit de la nourriture, et Adam avait ainsi, même dans son état d'innocence, un corps animal. Il en est autrement de Jésus-Christ. Lorsqu'il ent accompli son œuvre, et qu'il fut sur le point d'être glorifié, son âme l'umaine devint un esprit vivifiant, c'est-à-dire que désormais (dans sa résurrection) elle ne fut plus simplement la vie du corps, mais encore son principe générateur et conservateur de la vie, tellement que son corps, exempt des hesoins de la nature, ne fut plus dépendant que de l'esprit, qui lui-même vivait

son principe généraleur et conservateur de la vie, tellement que son corps, exempt des besoins de la nature, ne fut plus dépendant que de l'esprit, qui lui-même vivait de Dieu, et participait à la nature de l'esprit (Voy. pl. h. note 44, et pl. b. note 49). 7. 46. — 48 Ce qui est sensible, naturel, précède toujours et nécessairement ce qui est spirituel, le degré inférieur, le degré supérieur. C'est pour cette raison qu'il fallait nécessairement que la religion sensuelle de l'ancienne alliance précèdat la religion de l'esprit et de la vérité dans l'alliance nouvelle.

7. 47. — 49 Dans le grec : Le second homme est le Seigneur descendu du ciel. Sens : Le premier homme fut formé de la terre (1. Moys. 2, 7), et c'est pourquoi son corps est terrestre ; dépendant de la terre et attaché à la terre, il est nécessaire qu'il soit nourri et entretenu par la terre; et il participe à sa nature et à ses propriétés. Le deuxième homme, Jésus-Christ, fut formé du ciel par une opération surnaturelle (Jean, 3, 13) dans le sein d'une vierge demeurée intacte, et son corps était aussi, il est vrai, un corps réel, un corps humain, ayant été formé dans le sein et du sang de la Très-Sainte Vierge, mais c'était en même temps un corps céleste, parce que ce fut Dieu qui le forma d'une manière surnaturelle. Jésus-Christ fit paraître les propriétés surnaturelles de son corps même avant sa résurrection, à sa naissance, qui arriva sans que la virginité de Marie en reçût aucune atteinte, sa naissance, qui arriva sans que la virginité de Marie en recut aucune atteinte, lors de sa transfiguration, en marchant sur la mer et en donnant son corps sous la forme d'un pain. Mais ces propriétés surnaturelles ne devaient apparaître dans tout leur éclat qu'après l'accomplissement de son œuvre, lorsqu'il eut enfin déposé entièrement ce qu'il y avait en lui de terrestre, et que son corps fut uniquement céleste. Il en est de même de son âme humaine. Elle était susceptible de tous les sentiments de l'homme et de toutes les sensations humaines, mais en même temps c'était un esprit vivificateur. Sous ce rapport elle pouvait être tout-à-fait au-dessus de l'état et de la condition des esprits, et il était aussi, en vertu de son union avec la divinité, en son pouvoir d'être l'unique principe de la vie du corps, et de le conserver sans moyen surnaturel, uniquement par sa propre vertu (Matth. 4, 2); mais cet état glorieux de l'âme ne devait non plus se manifester et être permanent qu'après la consommation de l'œuvre du Libérateur, et ce ne fut qu'alors qu'elle apparut et fut glorifiée d'une manière parfaite, comme un esprit vivificateur (Voy. pl. h. note 47). Ainsi s'expriment saint Chrysostôme, saint Augustin (Voy. Corneille

de Lapierre).

y. 48. — 50 Voy. note 49.

51 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

51 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

51 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

51 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

52 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

53 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

54 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

55 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

56 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

57 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

58 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

59 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'âme,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

50 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

51 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

52 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

53 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

54 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans le corps et dans l'ame,

55 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié dans l'ame,

56 Comme Jésus-Christ, l'homme céleste fut glorifié d iors de sa résurrection et après sa résurrection, de même toute sa postérité spiri-uelle passera en corps et en âme à un état glorieux par la résurrection et après la résurrection. Remarquez en outre que comme Jésus-Christ, en tant qu'homme céleste, se montra souvent, même avant sa résurrection, comme l'Esprit vivificateur qui avait élevé le corps dans les régions célestes, ainsi il arrive fréquemment, nême dès ici-bas, que les saints, par leur union avec Dieu, soient transformés, sous le rapport de l'âme, en cet esprit vivifiant, qui s'élève bien haut au-dessus de l'état ordinaire de l'âme, et domine et transforme en quelque manière la partie matérielle de leur être. On peut également dire de tous les vrais chrétiens qu'ils ont un esprit qui vivifie leur corps, en ce que par leur union avec Jésus Christ dans l'adorable sacrement, ils déposent dans leur corps le germe de leur future résurgetton dans la gloire (Leg. 6, 55, 8, 44)

rection dans la gloire (Jean, 6, 55. 8, 11).

49. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image

le l'homme céleste 52.

50. Or ce que je veux dire, mes frères, est que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et que la cor-ruption ne possédera point cet héritage incorruptible 53.

51. Voici un mystère que je vais vous dire: nous ressusciterons tous, mais nous

ne serons pas tous changés 54.

52. En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette (car la trompette sonnera) 55, et les morts ressusciteront | tuba, et mortui resurgent incor-

49. Igitur, sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis.

50. Hoc autem dico, fratres quia caro et sanguis regnum De possidere non possunt : neque corruptio incorruptelam possidebit.

51. Ecce mysterium vobis dico : Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.

52. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba : canet enim

7.49. — 52 par une vie entièrement pure, entièrement sainte, qui est le gage d'une résurrection glorieuse pour le corps. Dans le grec: Nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. La plupart des Pères et un très-grand nombre de manuscrits grecs lisent comme la Vulgate. Tel est le chef, tels sont le corps et les membres du corps. Sommes-nous un esprit avec lui, il est aussi un corps avec nous. Il s'est fait participant de notre nature, et nous devons participer à la sienne. Comme au temps même de son abaissement on a vu briller en lui la majesté du fille puisse de Dian ainsi il faut que son jurges se paigne en pous Si siensi (une son participer de Dian ainsi il faut que son jurges se paigne en pous Si siensi (une son siens). Fils unique de Dieu, ainsi il faut que son image se peigne en nous. Si, ainsi que nous le devons, nous nous transformons peu à peu en son image, si nous allons de clarté en clarté, alors un jour nous porterons aussi en nous la ressemblance de son corps glorifié.

y. 50. — 53 Mais ce qu'il y a de certain, mes frères, c'est que l'homme animal ne peut point entrer dans le royaume des cieux; car ce qui est corruptible ne peut pas être en même temps incorruptible (Théod., Théoph., Ambr.). La chair et le sang sont l'homme animal, la figure du terrestre Adam De là nous apprenons que le bonheur éternel ne consiste point dans les jouissances des sens, et que, si nous voulons arriver à la vie éternelle, il faut que nous mourions à la vie sensuelle,

animale, et que nous vivions de l'Esprit de Jésus-Christ (Aug.).

7. 51. — W Voici que je vais vous dire une vérité jusque-la inconnue : Parce que tous ne portent pas en eux l'image de l'homme céleste, mais que plusieurs portent celle d'Adam animal, tous, à la vérité, ressusciteront, mais fous ne seront pas revêtus d'un corps glorieux. Les méchanis eux-mêmes ressusciteront, mais ce ne sera pas dans la gloire; car la gloire n'a été promise qu'aux bons (y. 48). Les méchanis, dit saint Augustin, ressusciteront incorruptibles, mais ils seront pénétrés de la douleur des châtiments (Voy. Jean, 5, 29. Marc, 9, 48). Le grec porte une autre leçon. Tous nous ne nous endormirons pas (nous ne mourrons pas et nous ne descendrons pas dans le tombeau), mais jous nous serons changés. L'une et l'autre leçon a obtenu une grande autorité dans l'Eglise, saus que toutefois l'Eglise se soit déclarée ni pour l'une ni pour l'autre. La leçon de la Vulgate se retrouve dans de très-bons manuscrits grecs, motamment dans l'aucien Codex de Claremont. dans de très-bons manuscrits grecs, notamment dans l'ancien Codex de Claremont, et dans un très-grand nombre d'anciens Pères latins (Tertul., Hil., Ambr., Jérôm., Raffin, etc.), et il semble qu'elle ait été presque exclusivement reçue dans toute l'Eglise latine. La leçon du grec se trouve dans la plupart des manuscrits et des Pères grecs. — Au premier coup d'œil, il semble qu'il y ait contradiction entre les leux leçons, mais un examen plus attentif la fait facilement disparaître. En effet, il egrec porte : Nous ne nous endormirems nes tous la sevenir su temps où les un Christia. iile grec porte: Nous ne nous endorminons pas tous (à savoir au temps où Jesus-Christ viendra pour le jugement), cela ne contredit pas la leçon du latin: Nous ressusci-erons tous; car le changement subit qui s'opérera dans ceux qui vivront encore, sera tout à la fois la mort de l'homme terrestre et la résurrection de l'homme nouveau, de sorte qu'eux aussi mourront et ressusciterant (Hebr. 9, 27. Ps. 88, 49) En outré, si le grec a : Nous serons tous changés, cala n'est pas non plus propremen contradictoire avec la leçon latine : Nous ne serons pas tous changes; car ce mot tous, marquant ceux auxquels le texte grec attribue le changement, peut se restreindre aux bons et ne désigner que les vrais chrétiens, puisque saint Paul parle immédiatement auparavant de la possession du royaume des cieux, de façon que cette leçon a absolument le même sens que l'autre: Nous ne serons pas tous changés.

7. 52. — 55 Le Juge du monde apparaîtra subitement (Voy. Matth. 24, note 31). La trompette est mise dans un sens figuré pour le commandement qui sera intimé

à tous de comparaître devant le Juge su

CHAPITRE XV.

53. Oportet enim corruptibile oc induere incorruptionem: et ii ortale hoc induere immortali-

54. Cum autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo, qui scriptus est : Absorpta est mors in victoria.

55. Ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus?

56. Stimulus autem peccatum est : virtus vero peccati

57. Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum.

58. Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote, et immobiles : abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino.

rupti : et nos immutabimur. en un état incorruptible, et ators nous rons changés 86.

53. Car il faut que ce corps corrup soit revêtu de l'incorruptibilité, et que corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

54. Et quand ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité 57, alors cette parole de l'Ecriture sera accomplie : La mort a été absorbée par la victoire 56.

55. O mort, où est ta victoire? o mort.

où est ton aiguillon 59? 56. Or le péché est l'aiguillon de la mort, et la loi est la force du péché.

57. C'est pourquoi rendons grâces à Dieu qui nous donne la victoire par notre Sei-

gneur Jésus-Christ 60. 58. Ainsi, mes chers frères, demeurez fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu et, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense dans le Seigneur 62.

surrection (Apoc. 20, 1-6).

r. 54. — ⁵⁷ Dans le grec: Et quand ce corps corruptible aura été revêtu de

y. 54.— 57 Dans le grec: Et quand ce corps corruptible aura ête revetu de l'incorruptibilité, et ce corps mortel, etc.

58 Voy. Isaie, 25, 8. L'Apôtre cite ce passage d'après la Version grecque.

y. 55.— 59 Voyez l'explication de ces paroles dans Osée, 13, 14.

y. 57.— 60 Celui qui se rendait coupable de pêché était piqué par cet aiguillon,

il ne pouvait échapper à la mort; la loi de Moyse, et toute autre loi qui n'était

des unie à la foi en Jésus-Christ, ne faisait qu'aggraver et multiplier le péché en agmentant la culpabilité de l'homme (voy. Rom. 5, 20); présentement au contraire,

hous avons remporté, par notre Seigneur Jésus-Christ, par la foi en lui, une victoire complète (Voy. 1. Jean, 5, 5).

y. 58.— 61 par l'accomplissement de tous vos devoirs de chrétiens.

62 si vous travaillez dans le Seigneur, c'est-à-dire en vrais chrétiens (Voy. Matth.

5. 42).

5, 12).

⁵⁶ Tous les morts ressusciteront avec un corps immortel, et dans le cas que nous vivions encore, nous serons tout à coup tranformés en un état glorieux (si d'ailleurs nous sommes trouvés être de vrais chrétiens). Suivant la leçon du texte latin (note 54), il s'agit de la résurrection de tous les hommes; et l'immortalité et l'inconventibilité dont le st question dans ca grant entre de l'amportant entre de l'accompanient entre de l'acco corruptibilité, dont il est question dans ce qui suit, se rapportent aux méchants. Selon la leçon du grec, il ne s'agit que de la résurrection des bons, et l'immortalité et l'incorruptibilité ne se rapportent en cet endroit qu'aux bons, et ont le sens de glorification, transformation en un état glorieux. — Il n'y aura d'ailleurs qu'une seule résurrection générale. Ce n'est qu'improprement que la résurrection morale des justes après le triomphe de la religion chrétienne est appelée la première ré-

CHAPITRE XVI.

Recueillez, avant mon arrivée, les aumônes destinées aux chrétiens de Jérusalem; je prendrai ensuite des mesures pour les faire parvenir, ou je ferai moi-même le voyage. Je ne tarderai pas à mc rendre parmi vous, où je séjournerai longtemps; pour le moment, plusieurs affaires me retiement encore à Ephèse. Faites un bon accueil à Timothée. Apollon vous visitera plus tard. Soyez fermes dans la foi et dans la charité. Que la maison de Stéphanas vous serve de modèle pour le zèle avec lequel vous devez vous rendre mutuellement service. Sa présence et celle de ses compagnons a été pour moi un grand sujet de joie. Salutations. Conclusion.

1. Quant aux aumônes 1 qu'on recueille pour les saints, faites la même chose que in sanctos, sicut ordinavi ecclesiis j'ai ordonnée aux églises de Galatie 2.

2. Que chacun de vous mette quelque chose à part chez soi, le premier jour de la semaine 3, l'amassant peu à peu selon sa bonne volonté 4, afin qu'on n'attende pas à mon arrivée à recueillir les aumônes.

3. Et lorsque je serai arrivé, j'enverrai ceux que vous m'aurez marqués par vos lettres, porter vos charités à Jérusalem.

4. Que si la chose mérite 5 que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi.

- 5. Or j'irai vous voir quand j'aurai passé par la Macédoine; car je passerai par la Macédoine 6;
- 6. et peut-être que je m'arrêterai chez vous, et que même j'y passerai l'hiver, afin que vous me conduisiez au lieu où je pourrai aller.
- Car je ne veux pas cette fois vous voir seulement en passant, et j'espère que je demeurerai assez longtemps chez vous, si le Seigneur le permet.

8. Je demeurerai à Ephèse jusqu'à la Pentecôte 7.

9. Car Dieu m'y ouvre visiblement une grande porte 8, et il s'y élève contre moi plusieure ennemis.

10. Que si Timothée vous va trouver 9,

1. De collectis autem, quæ fiunt Galatiæ, ita et vos facite.

2. Per unam sabbati unusquisque vestrum apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit: ut non, cum venero, tunc collectæ fiant.

3. Cum autem præsens fuero: quos probaveritis per epistolas, hos mittam perferre gratiam vestram in Jérusalem.

4. Quod si dignum fuerit ut et ego eam, mecum ibunt.

5. Veniam autem ad vos, cum Macedoniam pertransiero : nam· Macedoniam pertransibo.

6. Apud vos autem forsitan manebo, vel etiam hiemabo: ut vos me deducatis quocumque iero.

7. Nolo enim vos modo in transitu videre, spero enim me aliquantulum temporis manere apud vos, si Dominus permiserit.

8. Permanebo autem Ephesi

usque ad Pentecosten.

9. Ostium enim mihi apertum est magnum, et evidens : et adversarii multi.

10. Si autem venerit Timo-

<sup>ŷ. 1. — ¹ Voy. Rom. 15, 25. 26.
² Voyez l'Introduction à l'Epitre aux Galates.
ŷ. 2. — ³ le dimanche (voy. Act. 20, 7), durant les assemblées religieuses.
⁴ Que chacun dépose dans les troncs des oblations ce qu'il croit pouvoir donner en faveur de l'Eglise-mère de Jérusalem.
ŷ. 4. — ⁵ Si la collecte est assez considérable. Par ces paroles l'Apôtre cherche à exciter les Corinthiens à faire une aumône convenable et suffisante. Il a également manifesté (Rom. 15, 25) le dessein où il était d'aller à Jérusalem.
ŷ. 5. — ⁵ Voy. Act. 20, 1-3 et l'Introduction à cette Epitre.
ŷ. 8. — 7 Voy. l'Introduction et Act. 19, 8-10.
ŷ. 9. — 8 un vaste champ d'action.
ŷ. 10. — 9 Voy. l'Introduction.</sup>

v. 10. - Voy. l'Introduction.

apud vos: opus enim Domini ope-

ratur, sicut et ego.

11. Ne quis ergo illum spernat: deducite autem illum in pace, ut veniat ad me : expecto enim illum cum fratribus.

12. Dé Apollo autem fratre vohis notum facio, quoniam multum rogavi eum ut veniret ad vos cum fratribus : et utique non fuit voluntas ut nunc veniret : veniet autem, cum ei vacuum fuerit.

13. Vigilate, state in fide, viriliter agite, et confortamini:

14. omnia vestra in charitate fiant.

15. Obsecro autem vos fratres, nostis domum Stephanæ, et Fortunati, et Achaici : quoniam sunt primitiæ Achaiæ, et in ministerium sanctorum ordinaverunt seipsos:

16. ut et vos subditi sitis ejusmodi, et omni cooperanti, et la-

boranti.

17. Gaudeo autem in præsentia Stephanæ, et Fortunati, et Achaici, quoniam id, quod vobis deerat, ipsi suppleverunt:

18. refecerunt enim et meum spiritum, et vestrum. Cognoscite

ergo qui hujusmodi sunt.

19. Salutant vos Ecclesiæ Asiæ. Salutant vos in Domino multum, Aquila et Priscilla, cum domestica sua ecclesia : apud quos et hospitor.

20. Salutant vos omnes fratres.

theus, videte ut sine timore sit ayez soin qu'il soit en sûrete parmi vous, parce qu'il travaille à l'œuvre du Seigneur aussi bien que moi.

> Que personne donc ne le méprise ¹⁰ mais reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne me trouver, parce que je l'attends avec nos frères.

> 12. Pour ce qui est de mon frère Apollon, je vous assure que je l'ai fort prié de vous aller voir avec quelques-uns de nos frères 11; mais enfin il n'a pas cru devoir le faire présentement. Il y ira lorsqu'il en aura la commodité.

> 13. Soyez vigilants, demeurez fermes dans la foi; agissez courageusement, et soyez

pleins de force.

14. Faites avec amour tout ce que vous faites.

15. Vous connaissez, mes frères, la famille de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque. Vous savez qu'ils ont les prémices de l'Achaïe 12, et qu'ils sont consacrés au service des saints 18.

16. C'est pourquoi je vous supplie d'avoir pour eux la déférence due à des personnes de cette sorte, et pour tous ceux qui coopèrent par leur travail à l'œuvre de Dieu.

17. Au reste, je me réjouis de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat, et d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé à ce que vous n'étiez pas à portée de faire par vous-mêmes 14;

18. car ils ont console mon esprit aussi bien que le vôtre 15. Honorez donc de telles

personnes.

19. Les Eglises d'Asie 16 vous saluent. Aquilas et Priscille, chez qui je demeure 17, et l'église qui est dans leur maison 18, vous saluent avec beaucoup d'affection en notre Seigneur.

20. Tous nos frères vous saluent. Saluez-Salutate invicem in osculo sancto. vous les uns les autres par un saint baiser 19.

 $\tilde{\mathbf{x}}$. 17. — \mathfrak{t}^* étant venus auprès de moi de votre part, ils ont suppléé à ce que l'éloignement ne vous permettait pas de faire à mon égard.

y. 11. — 10 sous prétexte qu'il est encore jeune (Voy. 1. Tim. 4, 12).

y. 12. — 11 Dans le grec : Apollon, je l'ai priè avec instance, etc.
y. 15. — 12 ce que sont les premiers qui, dans la province grecque d'Achaïe, ont
embrassé la foi (Voy. pl. h. 1, 16).

13 au service de leurs frères dans la foi, en recevant les étrangers et en en pre-

nant soin, etc. Les noms de Fortunatus et d'Achaicus ne sont pas dans toutes les editions grecques.

y. 18. - 15 mon esprit et le vôtre aussi; car c'est assurément un grand sujet de ratisfaction pour vous, de penser que la lettre qu'ils m'ont apportée a dû me faire

^{7. 19. — 16} de l'Asie appelée proconsulaire.
17 Ces mots ne sont pas dans le grec.

¹⁸ Voy. Rom. 16, 3. 5. Act. 18, 2. 18. ŷ. 20. — ¹⁹ Voy. Rom. 16, 16.

21. Je vous écris ce salut, moi Paul, de

ma propre main 20.

22. Si quelqu'un n'aime point notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème 21, Maran Atha 22.

23. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-

Christ soit avec vous.

24. J'ai pour vous tous une charité sincère 2n Jésus-Christ. Amen.

21. Salutatio mea manu Pauli.

22. Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema, Maran Atha.

23. Gratia Domini nostri Jesu

Christi vobiscum.

24. Charitas mea cum omnibus vobis in Christo Jesu. Amen.

3. 21.— 20 Voy. Rom. 16, 22. 7. 22. — 21 exclu des assemblées de l'Eglise, privé de toutes les grâces; et qu'il soit frappé de malédiction.

²² Ces paroles syriaques signifient: Notre Seigneur arrive. L'Apôtre veut faire entendre cette menace: Le Seigneur vient pour le jugement, et il demandera compte de leur conduite à tous ceux qui ne l'aiment point.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

Saint-Quentin. - Imprimerie de Jul es Moureau.